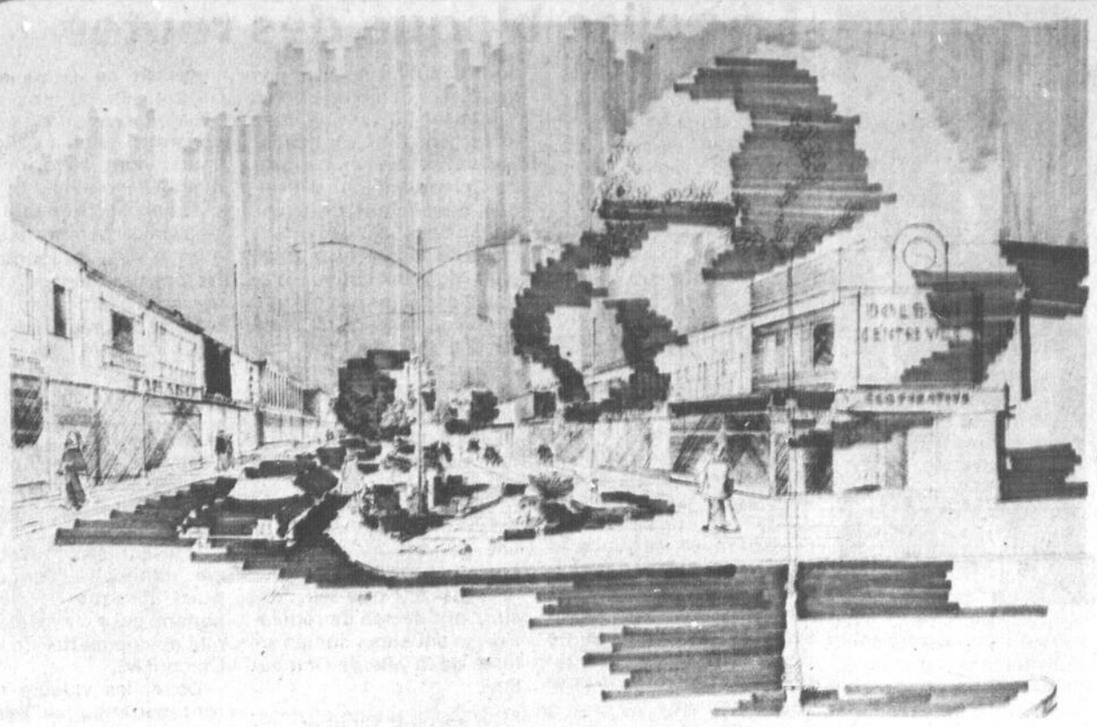

Vue du boulevard Walberg après l'aménagement.

$5 millions investis dans le centre-ville de Dolbeau

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — Quelque $5 millions et demi seront investis dans le centre-ville de Dolbeau. Le projet de l'actuel centre commercial coûtera environ $3 millions et demi, tandis que le complexe de Provigo, CanadianTire et une douzaine de boutiques sur la rue des Erables, est évalué à $2 millions.

C'est ce qu'a dévoilé, hier, M. Clément Tremblay, président du Centre d'Affaire inc. devant une centaine de personnes réunies à l'hôtel de ville de Dolbeau, à l'occasion du dévoilement du concept du réaménagement du centre-ville, dont la construction devrait débuter sous peu, à la suite des négociations entreprises avec la municipalité.

Le représentant de cette jeune compagnie qui regroupe une centaine de marchands et de professionnels, a d'abord précisé que les préoccupations des instigateurs de ce projet, ont toujours été basées sur des objectifs positifs, en faveur et pour un regroupement commercial, et non contre un autre groupe. "Les gestes et les actions qui seront posés et entrepris par les hommes d'affaires à Dolbeau, le seront de façon à ce que les commerces s'additionnent au lieu de se soustraire" a donc été cette image qui a toujours été suivie depuis les premières assemblées de sensibilisation des marchands et des hommes d'affaires, a déclaré M. Tremblay.

Présentement, plus de la moitié de $400,000 a déjà été souscrit, et le comité d'organisation prévoit que l'objectif sera atteint sous peu, avec la participation des commerces dont le siège social est à l'extérieur. C'est la firme Planigram, de Jonquière, qui a été engagée pour réaliser les études nécessaires et dresser les plans.

Selon le président, ce réaménagement du centre-ville a deux objectifs. En premier lieu, consolider la position commerciale du centre-ville, et ensuite, empêcher un transfert d'activités commerciales, advenant l'implantation de d'autres groupes commerciaux. "Consolider veut dire à notre point de vue, agrandir la possibilité commerciale en superficie, et offrir à la population, un centre commercial qui offre tous les avantages des centre d'achat modernes, savoir l'accessibilité, le stationnement et le service sous un même toit", a déclaré M. Tremblay.

M. Tremblay a fait remarquer que le projet ajoutera quelque 40 nouveaux commerces qui rapporteront environ $200,000 en revenus additionnels de taxes foncières sur les nouvelles propriétés.

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Avez-vous essayé le...
SCOUT II XLC
D. BOURBEAU INTERNATIONAL
COIN ST-PAUL ET ROUTE 170

2e année No 119 | Vendredi 21 février 1975 | 20 pages 20 cents

Les autobus rouleront à nouveau

Réouverture des classes lundi

par Martha Gagnon

Jonquière — Après cinq semaines de tension, la grève du transport scolaire au Saguenay-Lac-Saint-Jean prendra fin dans les prochaines heures, à la suite du vote de 65% des chauffeurs d'autobus en faveur de la proposition ultime du médiateur spécial.

Les deux syndicats impliqués, ABC et le Syndicat national du transport des écoliers au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ont décidé en assemblée générale, hier soir, au motel Richelieu, de suivre les recommandations des 11 membres du comité de négociation à l'effet d'accepter les offres des 18 compagnies de transport.

La proposition du médiateur spécial Yvan Blain, accorde aux 180 chauffeurs d'autobus scolaire, une augmentation moyenne de $59 sur une période de deux ans, en plus d'un montant forfaitaire égal pour tout le monde de $500.

A la signature de la convention, les employés toucheront un salaire de $170 comparativement à $138 et $143, le salaire actuel.

En juillet 1975, les chauffeurs d'autobus verront leurs salaires s'élever à $190 par semaine, pour finalement atteindre $200, par semaine, à la fin du contrat en janvier 1976.

Selon le négociateur syndical dans le dossier, M. Robert Lachance, il s'agit de l'un des meilleurs règlements syndicaux dans le Saguenay-Lac-Saint-Jean, et même dans la province. Précisons, que les demandes syndicales étaient de $210 par semaine à la signature de la convention. L'objectif du $200 est donc atteint, mais seulement à la fin du contrat.

Lors de l'assemblée hier soir, le comité de négociation a dû affronter la colère de certains chauffeurs d'autobus qui se refusaient à admettre que le syndicat était bel et bien rendu à la limite de la négociation. Plusieurs problèmes de procédure sont venus perturber le rythme de l'assemblée qui s'est terminée vers minuit.

A ce sujet, le représentant syndical, Robert Lachance, a expliqué qu'advenant un rejet des propositions patronales, il ne pourrait plus garantir par la suite l'efficacité de la grève.

Les 18 compagnies de transport se réunissaient, elles aussi, hier soir, pour étudier la recommandation du médiateur spécial. C'est aujourd'hui qu'elles feront valoir à leur tour leur point de vue.

On se rappellera qu'au début de la grève, les entrepreneurs offraient un salaire de $160 pour la première année et de $180 pour la deuxième année, tout en alléguant qu'elle éprouvaient de sérieuses difficultés financières.

Au grand soulagement des parents et des autorités scolaires, il est fort probable que les 62,000 écoliers de niveau secondaire et élémentaire reprendront l'école, dès lundi.

VOTE MAJORITAIRE: C'est par un vote de 65 pour cent en faveur, environ, que les chauffeurs d'autobus ont accepté le retour au travail. Les membres du syndicat ABC ont voté 33 pour et 30 contre. Ceux du Syndicat national ont voté 62 pour et 22 contre. En tout 147 chauffeurs d'autobus ont exprimé leur volonté.

Woolworth refuse de réengager 85 employés

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — La compagnie F. W. Woolworth refuse de réengager les 85 employés syndiqués (CSN) du magasin de Chicoutimi, congédiés depuis le 11 janvier dernier.

Cette importante décision signifie qu'il s'agit bel et bien d'une guerre d'usure entre la CSN et une compagnie multinationale qui s'oppose catégoriquement à la syndicalisation de ses employés.

L'espoir de négociations disparaît totalement avec l'annonce de cette nouvelle qui a été confirmée aux représentants syndicaux, hier après-midi.

Le conciliateur dans le dossier, M. René Laurin a en effet signifié au syndicat que la compagnie Woolworth n'avait nullement l'intention de réengager les employés avant d'entreprendre les négociations de la convention collective.

On se souviendra que le syndicat, lors d'une rencontre avec le conciliateur et le procureur patronal, avait posé comme condition première à la négociation, le réengagement des employés. Par la suite, la compagnie étudiait le pré-requis exigé par la CSN.

C'est l'avocat de Montréal, Me Richard Martel qui a communiqué au conciliateur la décision finale de la compagnie. Cette dernière accepte de s'asseoir à la table des négociations mais ne veut pas reprendre immédiatement à son emploi les syndiqués qui font du piquetage depuis plus d'un mois.

Devant cette situation, la CSN entend étudier très sérieusement le problème au cours de son conseil confédéral qui se déroule actuellement, à Québec.

Inutile de dire, que la décision de la compagnie a provoqué un véritable choc chez les employés. Ces derniers commencent à grincer des dents et ce n'est plus à cause du froid.

Les prochaines semaines risquent d'être troublées et mouvementées pour les syndiqués de Woolworth. La campagne de boycottage de la chaîne de magasins Woolco et Woolworth pourrait connaître une grande ampleur au niveau provincial.

La CSN attendait cette décision de la compagnie avant d'entreprendre des actions d'envergure provinciale.

Non pas un, mais 2 superports

par Jacques Bouchard

QUEBEC (PC) — Dépendant des études en cours, il est possible que le gouvernement Bourassa opte pour la construction de deux superports en eau profonde dans le Saint-Laurent, l'un pour le vrac et l'autre pour le pétrole.

C'est ce qu'a révélé, hier, le premier ministre Robert Bourassa au cours d'une brève rencontre avec les journalistes à ses bureaux du complexe "J" où, dans un communiqué remis à la presse, il a fait part des grandes lignes de la politique portuaire définie par son administration.

De plus, à moins de changements extraordinaires, la rive nord du Saint-Laurent est définitivement écartée et les experts ont retenu la rive Sud pour l'érection du ou des ports, à cause de l'ensemble des facteurs économiques déjà existants, comme une autoroute, un chemin de fer, des terrains industriels et les aménagements urbains.

Les études complètes sur la construction et les sites possibles des ports seront terminées dans environ six mois pour le vrac solide et dans neuf mois pour le vrac liquide.

Profitant de cette conférence de presse, le bureau du premierministre a remis un rapport technique préparé par l'Office de planification et de développement du Québec sur la concurrence et la complémentarité des ports du Québec par rapport à d'autres au Canada et aux Etats-Unis. C'est de ce rapport que le gouvernement s'est inspiré pour tirer les grandes lignes de sa politique.

Objectifs

Lapolitique portuaire définie par le gouvernement comporte quatre objectifs:

1- "Apporter une attention particulière aux ports de Montréal et de Québec.

2- "Développer en aval de Québec, sur la rive Sud, un superport en eau profonde destiné à recevoir les gros navires qui ne pourraient se rendre à Québec ou à Montréal;

3- "Assurer la complémentarité des ports de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières et du superport de façon qu'ils puissent remplir pleinement leur vocation de portes d'entrée et de sortie pour le trafic de l'est du Canada et de la région des Grands-Lacs.

4- "Inscrire le développement portuaire dans le cadre du développement économique des regions en cause par l'aménagement des parcs industrialo-portuaires".

Modalités

M. Bourassa précise dans son communiqué que cette nouvelle politique portuaire verra à réaliser six objectifs par l'application des mesures suivantes:

— "Accélérer et compléter dans les plus brefs délais les études requises quant à la localisation des installations portuaires en eau profonde destinées aux transbordements, soit du vrac solide, soit du vrac liquide, ceci en tenant compte des conditions de navigabilité et des exigences de la protection de l'environnement;

— "Accélérer et compléter dans les plus brefs délais les études relatives aux aménagements industrialo-portuaires requis;

— "Poursuivre les négociations en cours pour la mise en oeuvre des recommandations de l'étude déjà effectuée sur le développement de la zone portuaire de Québec;

— Entreprendre en collaboration avec les autorités fédérale les études de marché et d'aménagement qui permettront de préciser la vocation du port de Montréal;

— "Mettre en place un mécanisme permanent de concertation entre les deux ordres de gouvernement de façon à rentabiliser au maximum leurs actions respectives;

— "Créer une Société portuaire québécoise qui aura pour but de promouvoir le développement de l'ensemble du reseau portuaire québécois, cette société devant faire appel non seulement à des participations gouvernementales, mais aussi à la participation des instances locales et des transporteurs maritimes et terrestres".

En Iran

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa se rendra en Iran, probablement en automne, afin de discuter avec les autorités de ce pays arabe des possibilités d'approvisionner le Québec en pétrole.

En plus de discuter d'autres ententes commerciales, M. Bourassa profitera de cette occasion pour discuter de la question cruciale du pétrole, a-t-il révélé, hier, au cours d'une conférence de presse où il faisait part à la presse des grandes lignes de sa politique portuaire.

Vendredi, 21 février

12h. 00
Tirage de la mini-loto. (Mail de Place du Saguenay)

14h. 30
Encan. (Au Vieux Marché)

18h. 30
Magasinage en costume d'époque. (Dans tous les magasins de la ville)

19h. 00 à 21h. 00
Chorales (Bonne Ménagère)

19h. 30
Bain d'époque. (Hôtel Le Montagnais)

21h. 00
Veillée de canton à Jonquière.

21h. 00
Dans dans les rues. (En face de l'hôtel de ville de Chicoutimi)

21h. 00
Opérette Andalousie. (Auditorium Dufour)

Samedi, 22 février

10h. 22
Matinée des enfants organisée par le Club Optimiste. (Au Centre Georges-Vézina)

11h. 00
Arrivée des bûcheux. (En avant de la Cathédrale)

13h. 00
Installation du camp des bûcheux. (Au vieux Marché).

13h. 00
Départ des courses de raquetteurs. (Hôtel de ville d'Arvida)

13h. 15
Départ des courses de pichous. (Hôtel de ville de Kénogami)

13h. 30
Départ des courses de portageurs. (Hôtel de ville de Kénogami)

13h. 30
Finale du concours de sciotte et de bûcheux. (Chantier du Père Alex)

14h. 00
Mini-course des portageurs. (Près de l'hôtel de ville de Chicoutimi)

15h. 00
Arrivée des courses des portageurs, des raquetteurs et de pichous. (Hôtel de ville de Chicoutimi)

EN BREF

Port de Chicoutimi

Le député fédéral de Chicoutimi annonce qu'un budget de $4 millions est prévu pour la relocalisation du port de Chicoutimi à six ou sept milles en aval de Chicoutimi.

En page 3

CIA

Le directeur de la CIA, M. William Colby, a admis que son agence avait fait "quelques" cambriolages, mais que les journalistes avaient exagéré...

En page 19

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	19
— Cinéma	8
— Décès	19
— Entrecroisés	17
— Finance	15
— Horoscope	19
— Mots croisés	19
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sport	11 à 14
— Télévision	8

METEO

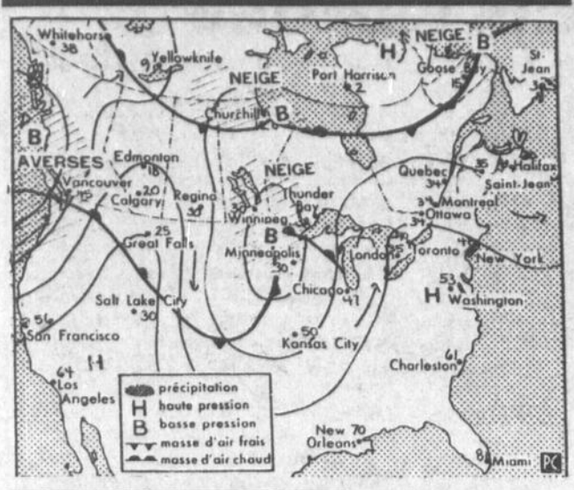

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la météo pour le Québec émises par Environnement-Canada pour vendredi, avec un aperçu pour samedi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Abitibi, Pontiac-Témiscamingue, Haute-Mauricie et Chibougamau: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum 25 à 30 (-4 à -1). Aperçu pour samedi: ennuagement et doux.

Outaouais, Montréal, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec et Trois-Rivières: ensoleillé avec des passages nuageux. Maximum 30 à 35 (-1 à 2). Aperçu pour samedi: nébulosité croissante et doux.

Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Sept-Iles, Gaspésie et Rimouski: passages nuageux. Maximum 30 (-1). Aperçu pour samedi: ensoleillé et doux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.
Dawson	6	7
Vancouver	35	43
Victoria	30	44
Edmonton	16	29
Calgary	23	30
Lethbridge	27	37
Saskatoon	13	25
Regina	12	34
Winnipeg	9	25
Churchill	1	4
Sudbury	16	28
Toronto	31	36
Ottawa	26	33
Montréal	25	33
Québec	17	29
Fredericton	25	32
Saint-Jean, N.-B.	27	31
Moncton	25	32
Charlottetown	24	28
Sydney	28	28
Saint-Jean, T.-N.	31	31
Chicago	22	40
Detroit	28	37
Boston	36	44
New York	36	45
Washington	32	50
Miami	72	84
San Francisco	45	54

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera basse à 02h. 05 (2'5") et haute à 09h. 05 (7'8"). Elle sera à nouveau basse à 15h. 55 (2'6") et haute à 21h. 35 (5'6").

PORT-ALFRED — La marée sera basse à 03h. 30 (5'4") et haute à 10h. 05 (14'1"). Elle sera à nouveau basse à 16h. 55 (5'2") et haute à 22h. 45 (11'9").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 04h. 20 (4'7") et haute à 10h. 25 (13'4"). Elle sera à nouveau basse à 18h. 20 (4'7") et haute à 23h. 15 (10'8").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4895

Fondé le 1er octobre 1973.
édité et imprimé par:

LE PROGRES DU SAGUENAY
LTEE, 316, avenue Labrecque.
Chicoutimi, P.Q.
Tél.: 545-4480

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de: Le Quotidien du Saguenay-Lac Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Courrier de la
deuxième classe. (No 3213).

Au thé des grosses madames.

Carnaval-Souvenir

Mets ton makinaw, viens au pawa

par Gilles Paradis

La course aux trésors du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, réalisée en collaboration avec la compagnie Player's, s'achève et nous en sommes au neuvième indice: le voici: "Ils sont paisibles"; "Ils ont signé des traités de paix". Rappelons que trois trésors sont cachés et les gagnants se mériteront $250 chacun. Ceux qui pensent avoir trouvé un de ces trésors doivent communiquer à 548-4324.

La Banque Royale, 114, Racine est, Chicoutimi, a mérité le premier prix du concours de décoration, dans le domaine commercial, organisé par la Jeune Chambre de Commerce que préside M. Michel Tremblay. Dans le domaine résidentiel, le prix va à M. Rosaire Julien, 417, rue Honoré-Mercier, dans le quartier Hamel & Fradette. Le président Tremblay a déclaré que les gagnants se verront remettre une sculpture de Victor Dallaire, sculpteur bien connu de la région.

Demain soir, à ne pas oublier le Bal d'époque, organisé par la Chambre de Commerce de Chicoutimi, à l'hôtel Le Montagnais. Le prix d'entrée: $5 par personne. On attend une foule-record pour cet événement social qui connaît toujours la faveur du public.

L'encan, au Vieux marché, à 14h30, cet après-midi, promet des sensations pour ceux qui y assisteront. Tout est prêt pour offrir aux "carnavaleux", des objets de tout genre.

On remarque, dans les rues de la ville, une forte augmentation du port du costume. Les touristes sont en ville, il en faudrait davantage pour démontrer aux visiteurs que le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi tient à coeur aux gens de la région.

Les déjeuners de Placoteux, à l'Hôtel Champlain, connaissent une vogue inégalée, jusqu'ici. M. Raymond Dufour a révélé, hier, qu'à chaque matin, il recevait de 450 à 500 personnes. Et il y a de l'atmosphère, c'est à n'en pas douter. Des groupes viennent de partout pour prendre le déjeuner en groupe et les plus bruyants sont encore les employés de nuit du Progrès du Saguenay Ltée qui sont de véritables fêtards.

A la Bonne Ménagère, la fréquentation aux déjeuners est très bonne et l'atmosphère est au chaud. La Mère Picotte, comme hôtesse, est charmante.

A ne pas oublier, ce soir et demain, l'opérette Andalousie, à l'Auditorium. C'est un spectacle qu'il faut voir. Amenez aussi les visiteurs qui viendront au Carnaval-Souvenir.

Le bain d'époque, ce soir, à l'Hôtel Le Montagnais est probablement l'événement le plus typique du Carnaval-Souvenir, après la Criée, l'arrivée des bûcheux. C'est à ne pas manquer. Ceux qui ont de vieux costumes de bain devraient participer à cet événement.

Nous vous conseillons de visiter, à Place du Royaume, le kiosque des taxidermistes de Pointe-Bleue. Une dizaine d'Indiens de la réserve de Pointe-Bleue sont sur les lieux et travaillent sur place à l'empaillage d'animaux. Vous verrez là de superbes peaux de fourrure.

Pour ceux qui sont intéressés de savoir le temps qu'il fera, en fin de semaine, voici: aujourd'hui, vendredi, neige légère et beau, de 30 à 35 degrés. Samedi et dimanche, ensoleillé et beau, de 30 à 35 degrés et possiblement 40, dimanche.

Aux parents, prière de ne pas oublier d'envoyer vos petits au centre Vézina, samedi matin, à 10h., où c'est la matinée des enfants. Le Père Joyeux y sera et de nombreuses surprises sont réservés aux enfants.

Pour samedi, la journée est chargée et l'arrivée des bûcheux, des courses de raquettes, de portageurs et de pichous sont des attractions que les "étranges" aimeront particulièrement. Ceux qui recevront de la visite ne devront surtout pas oublier d'amener leurs parents et amis à ces attractions dans le secteur de l'hôtel de ville de Chicoutimi. Rappelons que l'arrivée des bûcheux se fera en face de la cathédrale.

Sur ce, n'oublie pas de sortir "ton makinaw et viens au pawa". Et surtout, faites goûter au p'tit caribou.

La police bloque des routes

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Attention automobilistes de Chicoutimi et de la région, les rues de Chicoutimi ne sont pas des pistes de course.

C'est ce qu'a révélé, hier, le sergent Clermont Cloutier, de la sûreté municipale de Chicoutimi, qui a divulgué que depuis quelques jours, une escouade spéciale de la sûreté municipale de Chicoutimi, bloquait les routes au cours de la nuit, à certains endroits stratégiques, de façon à intercepter les automobilistes qui faisaient usage d'alcool, ou encore qui faisaient fi des règlements de la circulation.

Cette campagne est menée, non seulement pour une période définie, mais également pour l'année durant, du fait que les policiers ont décidé de régulariser la situation, sur les artères de la ville de Chicoutimi.

Le sergent Cloutier, initiateur de cette nouvelle méthode, à la demande du directeur Gérard Giroux, a précisé que dans une seule nuit, 40 automobilistes avaient été interceptés, et que plusieurs avaient eu de nombreuses infractions, notamment de conduite avec facultés affaiblies.

Selon le sergent Cloutier, plusieurs automobilistes qui brûlaient les feux rouges, sur la rue Racine, de même que dans certains endroits, croyant qu'il s'agissait de la piste de Daytona Beach, ont eu la désagréable surprise de constater que les policiers étaient loin de dormir la nuit à Chicoutimi.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, dans la grande ville de Jonquière, les policiers font le même travail, du fait qu'on a décidé, dans la région, que les automobilistes qui circulaient la nuit, devaient le faire en toute sécurité.

Le premier but de cette vaste opération qui se continuera chaque nuit, est d'éviter les accidents, et d'intercepter les malfaiteurs.

D'ailleurs la preuve en a été donnée à Jonquière hier, lorsque le jeune homme qui a été arrêté, venait de commettre un vol à Chicoutimi.

Donc, les voleurs n'auront plus beau jeu, dans la région du Saguenay, et les automobilistes qui continuent de boire dans le hôtels avant de conduire leurs véhicules, auront la désagréable surprise de se retrouver un test l'alcoomètre pour dépasser définitivement le .08.

Disons que les policiers, sous les directives de leur chef respectif ont l'intention de protéger non seulement la vie d'autrui, mais également la vie de ceux qui conduisent les véhicules.

Polyvalente au secteur nord du lac

Alma — L'école polyvalente, réclamée depuis plusieurs années par les parents du secteur Nord du comté Lac St-Jean, et annoncée officiellement lors d'une conférence de presse tenue il y a quelques mois, n'est pas encore acquise, et il se prépare une rencontre entre des représentants du ministère de l'Education et une délégation de la commission scolaire régionale.

Ceux qui l'ignoraient ont appris avec surprise hier soir que les autorisations écrites n'avaient pas encore été données par Québec, et que les travaux professionnels de plans et devis avaient été commencés sans assurance écrite que les crédits seront accordés pour ce faire.

Cette école, qui a tant fait parler d'elle depuis quelques années, doit coûter un million de dollars, et être située à St-Coeur de Marie.

Un épicier capture un cagoulard qui avait tiré 3 coups de feu

CHICOUTIMI — M. Antonio Blanchette de la rue Dréan, un épicier de l'endroit, a réussi hier soir, à capturer un cagoulard qui était en train de commettre un vol à main armée, à son établissement commercial.

En effet, le jeune homme, que la sûreté municipale détient, aurait tiré trois coups de carabine de calibre 303 avant que M. Blanchette intervienne par l'arrière pour le désarmer, et le maîtriser avec un groupe de clients qui s'y trouvaient.

Robert Perron, un jeune homme de Chicoutimi, qui a été acquitté dernièrement devant les jurés, d'un vol à main armée commis au Bell Téléphone, est actuellement détenu par les policiers de Chicoutimi en rapport avec cette affaire.

C'est vers 21h05 que Perron est entré dans l'établissement commercial de la rue Dréan, le visage recouvert d'une cagoule et armé d'une carabine de calibre 303. M. Antonio Blanchette qui demeure au-dessus de son épicerie, a entendu les coups de feu, et à ce moment-là, il a descendu pour saisir l'individu par derrière, et ainsi le maîtriser.

Lorsque les policiers sont arrivés, ils n'avaient qu'à cueillir le jeune homme.

Au moment de cet attentat, il y avait une dizaine de clients dans l'épicerie de M. Antonio Blanchette, qui avaient été tenus en joue par le cagoulard.

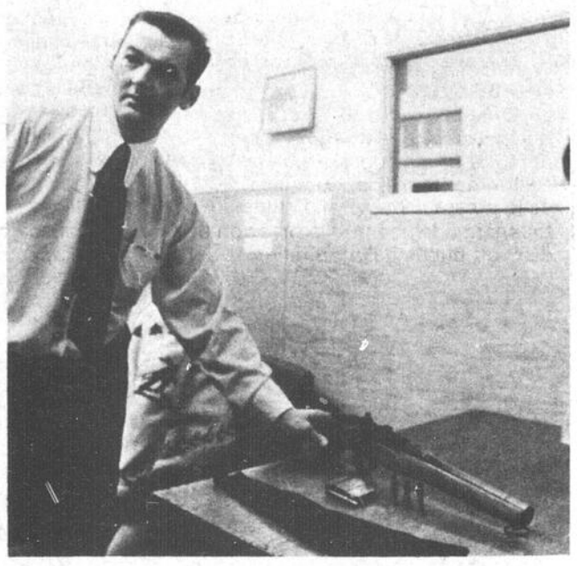

L'arme et les balles saisies par la police.

Mathilde Ruelland confiée à l'Institut Roland-Saucier

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Le juge Georges Chassé, de la cour provinciale, a ordonné hier, un examen médical à l'Institut Roland-Saucier, d'une durée d'au moins 30 jours, dans le cas de Mathilde Ruelland, qui a été formellement accusée, hier matin, du meurtre de sa mère, Mme Maurice Ruelland, âgée de 67 ans.

Au moment où la cour était remplie à pleine capacité, Mme Mathilde Ruelland a fait son entrée, et plusieurs personnes ont eu les larmes aux yeux, du fait que la jeune femme avait définitivement l'air malade, et ne semblait rien comprendre de ce qui se passait.

Me Lucien Tremblay, procureur-chef de la couronne, a fait témoigner le Dr Dollard Larouche, qui venait de l'examiner, et qui a réclamé immédiatement, un examen médical en institution, du fait que la jeune femme souffrait d'un choc émotionnel depuis près de huit ans.

Me Serge Simard, qui représentait la jeune femme a souscrit à un examen médical prolongé.

L'enquête préliminaire dans cette affaire a été remise pour la forme au 18 mars, pour connaître si Mathilde Ruelland sera en état de subir cette enquête.

On se rappellera que la veille, sa mère, Mme Maurice Ruelland avait été tuée d'un coup de couteau au coeur.

Cette mort a plongé non seulement la municipalité de Chicoutimi-Nord, mais également la population de Chicoutimi, dans la consternation, du fait que la famille Ruelland de même que la famille Simard sont avantageusement connues dans toute la région.

Arrestation

Jonquière — La sûreté municipale de Jonquière a arrêté, hier, un jeune homme de Chicoutimi, qui venait de voler pour $2,300 en chèques, propriété de l'hôtel Chez Gérard, chèques signés au nom des brasseries de la région.

Par ailleurs, l'arrestation du jeune homme, a permis à la sûreté municipale de Jonquière, de même qu'à la sûreté municipale de Chicoutimi d'éclaircir de nombreux vols, plus précisément de vols de chèques.

C'est au cours d'une vérification normale que l'arrestation s'est effectuée, et lorsque les policiers ont fouillé l'automobile, ils ont retrouvé les chèques qui étaient en possession du prévenu.

Crise cardiaque

Saint-Fulgence — M. Paul-Emile Turcotte, âgé de 51 ans, de Masson-ville a succombé à une crise cardiaque, au volant d'un lourd fardier, la nuit dernière, vers 3h30, sur la route conduisant de Saint-Fulgence à Sainte-Rose-du-Nord.

L'autopsie a révélé que M. Turcotte était mort d'une crise cardiaque, au volant de son véhicule.

Contrôle des alcools

Chicoutimi — La Commission des permis et des contrôles des alcools est actuellement dans la région, et fait assez surprenant, c'est précisément dans le temps du carnaval.

Cependant, la visite de cette commission n'est pas pour la vente du caribou, de façon souvent illégale, mais bien pour des restaurateurs et des détenteurs de salon-bar, qui n'ont pas respecté la loi de la Régie des alcools.

Au cours de la journée d'hier, la Commission des permis et des contrôles des alcools a siégé à Alma, et aujourd'hui, elle siégera à Chicoutimi pour entendre principalement des causes contre le restaurant l'Alouette de Chicoutimi-Nord.

Me Ghislain Levasseur, qui représente la Régie des Alcools, n'a pas voulu divulguer la cause qui s'intentera aujourd'hui devant la Commission, mais il semble bien qu'elle aura des répercussions importantes au cours des prochains jours.

DU "Vilas"
A PRIX COUPE
chez claude chrétien ltée
JONQUIERE
DURANT LE MOIS DE FEVRIER

FUTURS MARIES

NOUVEAU
NOUVEAU
NOUVEAU

Nouvelles séries de faire-part 1975, incluant une centaine de nouveaux modèles.

1 livret souvenir vous est remis gratuitement avec l'achat de vos faire-part.

Pour information, téléphonez à: 545-4475 et demandez Claude Tremblay.

Rendez-vous à:

L'imprimerie
LE PROGRÈS
DU SAGUENAY LIMITÉE
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi, P.Q.
545-4475

INVITE — Le président du Conseil de presse du Québec, M. Jean-Marie Martin, était l'invité, hier, de la Caisse d'Entraide économique d'Alma. On le voit ici, entre M. Jacques Gagnon, président de la Fédération des Caisses d'Entraide et M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef du journal LE QUOTIDIEN.

Le Conseil de presse s'inquiète de la trop grande discrétion des administrations locales

par Serge Cloutier

ALMA — L'information donnée par les administrations locales est insuffisante, et le Conseil de presse du Québec entend se pencher sur ce dossier, exerçant ainsi son pouvoir d'initiative. M. Jean-Marie Martin, président de cet organisme, précise que la grande discrétion des conseils municipaux et des organismes locaux n'est pas unique au Québec, mais qu'elle n'en demeure pas moins un phénomène qui mérite d'être analysé. "Ce sont les administrateurs et les politiciens les plus proches de la population qui sont les moins ouverts à l'information. Une amélioration est souhaitable, ajoute M. Martin, de passage à Alma hier au dîner de la Caisse d'entraide économique locale."

Du pouvoir moral du Conseil de presse, M. Martin déclare qu'il s'est avéré efficace, que la publication des décisions de l'organisme a eu une bonne influence, et que malgré son jeune âge, le Conseil de presse a déjà fait beaucoup, et que ses projets sont nombreux. Parmi ceux-ci, la publication d'une carte de presse officielle, universelle, unique au Québec, qui doit être émise dans quelques mois; l'étude et la recherche dans les grands dossiers de la concentration de la presse, du code d'éthique de la presse en général; l'étude des lois touchant à la liberté d'expression et au droit du public à l'information.

Journaux

Les journaux vont devoir s'adapter aux transformations technologiques, et ne seront jamais plus ce qu'ils sont maintenant. Beaucoup de journaux connaissent des difficultés dans le monde, et la situation est meilleure en Amérique qu'ailleurs dans le monde occidental. Et il faut considérer les combats syndicaux contre les transformations technologiques comme une réaction normale dans les circonstances, quand elles mettent des emplois en danger, ajoute le président du Conseil de presse.

L'invité de la Caisse d'entraide a également parlé de la campagne de souscription de la Fondation qui doit assurer au Conseil son indépendance financière, dont l'objectif est de $2,000,000.00, et qui commencera pour de bon prochainement.

La région

Du Saguenay-Lac-Saint-Jean, le Conseil a déjà reçu une plainte, mais qu'il n'a pas étudiée parce qu'elle concernait un conflit syndical (CKRS); il a reçu cependant, il y a quelques jours une plainte d'un éditorialiste du Quotidien, M. Charles-Julien Gauvin, au sujet des critiques dont ce dernier a été l'objet de la part de la CSN régionale. En général, selon M. Martin, la presse n'est ni meilleure ni pire au Québec qu'ailleurs au Canada et dans le monde.

Rappelons que Mme Georgette Georgiev d'Alma siège, comme M. Martin, au Conseil de presse à titre de représentant du public.

$4 millions pour la relocalisation des installations portuaires de Chicoutimi

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — La relocalisation des installations portuaires de Chicoutimi pourrait commencer au printemps de 1976, si les compagnies pétrolières consentent à ce "grand déménagement" qui se révèle fort coûteux.

C'est du moins ce qu'a indiqué, hier, lors d'un entretien, M. Paul Langlois, député de Chicoutimi à Ottawa, en confirmant qu'un montant de $100,000 sera consacré cette année par le Conseil des ports nationaux afin de réaliser les études qui précéderont la réalisation de ce vaste projet, maintenant évalué à $4,000,000. Investissement qui ne tient pas compte, évidemment, des dépenses considérables encourues par les entreprises privées, notamment pour le transport ou la reconstruction des réservoirs géants situés en bordure du boulevard Lamarche.

DÉPLACEMENT PROCHAIN — Les installations portuaires de Chicoutimi seront relocalisées, s'il n'en tient qu'au Conseil des ports nationaux. Mais les compagnies pétrolières ont aussi leur mot à dire...

M. Langlois a rappelé, hier, que le réaménagement du port de Chicoutimi sur un emplacement plus approprié, particulièrement les installations servant au transbordement des produits pétroliers, liquides est un projet en veilleuse depuis envlron trois ans. En 1974, un budget de $2,070,000 était réservé à cet effet par le Conseil des ports nationaux, mais il faut maintenant compter sur des crédits d'au moins $4,000,000, vue l'augmentation générale des coûts.

En eau profonde

Les études de $100,000 serviront notamment à déterminer l'endroit le plus propice sur la rivière Saguenay pour la construction de nouveaux quais qui pourraient accommoder tous les utilisateurs.

Tout laisse croire que les futures installations portuaires seront situées près d'une section de la rivière Saguenay, où la navigation peut se faire toute l'année et où la profondeur du chenal est suffisante pour permettre la venue de navires à plus fort tonnage que les cargos qui viennent livrer leur cargaison à Chicoutimi durant la belle saison.

Selon M. Albert Maltais, directeur du port de Chicoutimi, le nouvel emplacement serait situé à quelque 7 ou 8 milles des quais actuels, et les travaux pourraient être terminés en 1977 ou en 1978...

Depuis 1936, le port de Chicoutimi est sous l'entière juridiction du CPN. Auparavant, le centre maritime était aussi sous juridiction fédérale, mais l'admisnistration dépendait d'une commission locale.

Chaque année, le port de Chicoutimi accueille de 140 à 150 navires, la plupart d'entre eux transportant des produits pétroliers.

Un danger permanent

La relocalisation inévitable du port de Chicoutimi sera aussi de nature à libérer la ville de Chicoutimi d'une risque permanent de conflagration, étant donné la concentration, non loin des voies de circulation et des habitations, d'une vingtaine de réservoirs. Certains d'entre eux contiennent en effet des produits pétroliers extrêmement inflammables, dont les carburants pour autos et avions.

Le député Paul Langlois est l'un de ceux qui admettent qu'en cas de sinistre majeur à cet endroit, la ville de Chicoutimi aurait du mal à combattre l'élément destructeur. "Mais ces réservoirs sont là depuis 40 ans, et il n'y a jamais eu de problème," remarque cependant le député. Ce qui signifie sans doute que la Providence était présente pour épargner la métropole régionale d'une tragédie originant du port.

Un autre, M. Maltais, reconnaît aussi que s'il se déclarait un gros incendie au port, la situation pourrait devenir critique.

Bonne protection

Pour sa part, M. Aurélien Lalancette, directeur du Service de prévention des incendies à Chicoutimi, tient des propos de nature plus rassurante pour les citoyens.

D'après ses explications, les réservoirs du port de Chicoutimi sont construits suivant des normes très rigides, de sorte que s'il survient une explosion, seule, la partie supérieure sera détruite, les flammes demeurant ainsi en "vase clos" pour ainsi dire. Mais les pompiers pourraient cependant avoir du mal à vaincre rapidement le brasier, puisqu'il n'existe toujours qu'un seul produit, la mousse, pour parvenir à étouffer ces flammes. De plus, les sapeurs de Chicoutimi et des environs ne disposeraient pas sans doute de l'équipement requis pour approcher de très près les lieux du sinistre, ce qui rendrait leur intervention plus ou moins efficace en un court laps de temps.

Quoi qu'il en soit, M. Lalancette se dit moins effrayé par la présence de 12,000,000 à 15,000,000 de gallons de produits inflammables au port de Chicoutimi. que par un petit bidon d'essence entreposé dans une maison privée. Il rappelle aussi que dans une maison privée. Il rappelle aussi que dans la région métropolitaine de Chicoutimi, on dénombre quelque 60 réservoirs de produits pétroliers.

M. Lalancette signale aussi que les camions transportent continuellement 1,188 produits toxiques ou inflammables sur les routes du Québec, ce qui est de nature plus inquiétante que le groupe de réservoirs du port de Chicoutimi.

D'autres incidences

D'autre part, la relocalisation du port de Chicoutimi a une foule d'autres implications.

On pense ici au déplacement des voies ferrées dans le secteur du boulevard Lamarche, au déplacement de commerces et au nouvel usage du territoire laissé vacant.

Le Conseil régional des hôpitaux appuie Chicoutimi

par Denis Lavoie

CHICOUTIMI — Rappelant le fait que le problème qui prévaut présentement à l'hôpital de Chicoutimi était déjà vieux d'un an, le président du Conseil régional des hôpitaux Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Pierre-A. Lambert a réitéré hier l'entier appui de son organisme concernant le maintien des super-spécialités à l'hôpital de Chicoutimi.

MANQUE DE FONDS

Quant au président de l'Association des Hôpitaux de la province de Québec, M. Douglas MacDonald, il considère que l'origine du malaise que connaît l'hôpital de Chicoutimi tient à un manque de fonds.

Les coûts des services de santé ne cessent d'augmenter, et le gouvernement chercherait à limiter les argents consacrés aux services de santé, d'où les coupures qui sont faites sur les budgets des conseils d'administration d'hôpitaux.

Et la situation n'est pas unique à Chicoutimi et au Québec, selon M. MacDonald, qui soutient également que les fonctionnaires ont malheureusement trop de pouvoir.

PRESSE

Devant la situation qui prévaut actuellement dans plusieurs hôpitaux de la province, tout particulièrement au sujet l'encombrement des cliniques de l'urgence, M. MacDonald estime que l'organisme qu'il préside n'a guère d'autre recours présentement, que d'utiliser les mass média. Il s'est d'ailleurs montré surpris de l'appui que la presse régionale avait rapidement accordé aux administrateurs de l'hôpital de Chicoutimi, chose plus difficilement réalisable à Montréal.

"Le gouvernement ne marche que par la pression", affirmait par ailleurs le président de l'AHPQ en signalant que la communauté devait réagir dans des cas comme celui des réaménagements des cliniques externes et de l'urgence de l'hôpital de Chicoutimi.

Le contexte régional serait également un élément dont on devrait tenir compte, de l'avis de M. MacDonald, car il y a des problèmes de transport, et il faut tenir compte des distances et de l'accessibilité aux services hospitaliers.

Finalement, le directeur du Royal Victoria Hospital de Montréal rappelait que la clinique de l'urgence à l'hôpital de Chicoutimi reçoit le même nombre de patients que l'urgence de l'hôpital qu'il dirige.

AHPQ

Si les questions des journalistes ont principalement porté sur le problème que vit actuellement l'hôpital de Chicoutimi, ce n'était tout de même pas le but premier de la conférence de presse qui se tenait hier. En effet, elle visait à traiter de la réorientation de l'AHPQ qui se veut plus connue et vivante dans les régions. C'est pourquoi le président de l'organisme était dans la région hier, avant de visiter les régions de la Côte-Nord et de l'Abitibi.

Quant au président de l'organisme régional regroupant les hôpitaux, M. Pierre Lambert, il a signalé qu'avec la décentralisation instaurée par le gouvernement dans le secteur hospitalier, le conseil régional des hôpitaux a dû se réorienter pour jouer un nouveau rôle d'organisme de pression pouvant faire des recommandations face à des problèmes à caractère régional. L'organisme pourra ainsi intervenir plus rapidement.

C'est surtout l'apparition des CRSSS qui est à l'origine de la réorganisation et de la réorientation de l'Association et du Conseil des hôpitaux, ainsi qu'on l'a souligné à la conférence de presse hier.

Le ministère de la Santé pourrait couper les crédits

CHICOUTIMI — "On veut que le ministre Claude Forget se prononce, non les fonctionnaires, quant aux projets de réaménagement des cliniques externes et de l'urgence, ainsi que sur la vocation de l'hôpital de Chicoutimi."

C'est ce qu'affirmait en substance le président du conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi, M. Aurélien Tremblay, en réponse à la question de savoir ce que les autorités de l'institution hospitalière attendaient de leur rencontre avec les autorités du ministère des Affaires sociales, la semaine prochaine.

L'échange de vue qui devrait se produire à Québec lors de cette rencontre pourrait bien marquer profondément l'avenir de l'hôpital de Chicoutimi, dont la vocation régionale a toujours été reconnue.

Au cours de sa conversation avec un journaliste du QUOTIDIEN, M. Aurélien Tremblay signalait que le ministère des Affaires sociales pouvait amener aisément une fermeture des super-spécialités, tout simplement en ne renouvellement pas certains équipements comme le coeur poumon et ceux de la cobalthérapie.

RACCORDEMENT — Comme on peut le constater, les travaux de raccordement du réseau d'aqueduc du secteur Nord de Shipshaw avec le secteur de Saint-Léonard ont déjà débuté, mais un peu trop tard pour les résidents de Saint-Léonard qui sont privés d'eau depuis mercredi soir.

Grave pénurie d'eau à Shipshaw

par Denis Lavoie

SHIPSHAW — C'est l'état d'urgence dans le secteur de Saint-Léonard, où les quelque 786 résidents de la municipalité de Shipshaw se sont vus priver d'eau mercredi soir.

Actuellement, c'est un camion citerne de la ville de Jonquière (secteur Kénogami) qui assure l'alimentation en eau à raison d'une livraison de 2,000 gallons à l'heure, ce qui est bien peu.

On espère donc que la température continuera d'être suffisamment clémente pour que l'on puisse utiliser un raccordement temporaire avec le réseau d'aqueduc du secteur Nord de la municipalité de Shipshaw.

En effet, les autorités municipales ont tout mis en oeuvre pour corriger la situation actuelle le plus rapidement possible. On a commandé à cet effet une section de 2,000 pieds de tuyau flexible de deux pouces de diamètre, lequel permettrait de relier temporairement le secteur de Saint-Léonard au réseau d'aqueduc du secteur nord de la municipalité. Ce tuyau devant être installé sur le sol, risque cependant d'être tout à fait inefficace si le gel se fait sentir.

Danger

Et s'il se produisait un incendie dans le secteur de

M. Simon Roy

Saint-Léonard, tout porte à croire que l'on ne serait pas en mesure de sauver quoique ce soit à cause du manque d'eau qui se ferait alors cruellement sentir.

On aurait bien pu utiliser un système de pompage pour amener l'eau de la rivière Saguenay qui coule plus bas, mais comme le soulignait le secrétaire-trésorier de la municipalité, M. Simon Roy, il y aurait des risques à consommer cette eau.

Correctifs

Les autorités municipales ont déjà entrepris des travaux de raccordement du réseau d'aqueduc du secteur de Saint-Léonard, avec le secteur Nord de Shipshaw, s'alimentant à un lac. Cependant, ces travaux viennent à peine de débuter, et sur les quelque 2,000 pieds où il faut enfouir les tuyaux d'aqueduc, il n'y a que du roc. Le secrétaire de la municipalité estime donc qu'il faudra tout près d'un mois avant que l'on ait pu compléter ces travaux, seule solution définitive au problème que l'on connait actuellement dans le secteur de Saint-Léonard.

En mettant les choses au mieux, il serait tout de même possible d'assurer une alimentation en eau suffisante à compter de cet après-midi. Entre temps, il n'y aurait qu'une infime partie des résidents du secteur, qui pourraient bénéficier du service d'aqueduc, grâce à l'alimentation par camion citerne, lequel amène jour et nuit de l'eau au réservoir municipal.

Causes

Les causes de la situation actuelle pourraient tenir au fait que le secteur de Saint-Léonard a connu une augmentation assez rapide de sa population au cours des dernières années. De plus, les gens consomment de plus en plus d'eau, ce qui fait que la demande n'a cessé d'augmenter.

Depuis un mois déjà, on constatait que le réservoir municipal n'arrivait plus à se remplir et que la pompe ne tournait pas trop rond.

Cols bleus

Intimidation à Bagotville?

par Martha Gagnon

BAGOTVILLE — Le commandant de la base militaire de Bagotville a demandé, hier, aux grévistes, de mettre fin aux actes illégaux qui empêchent le personnel civil non en grève de se présenter normalement au travail.

Le colonel Clément Tousignant dit avoir en sa possession des preuves d'intimidation de la part de syndiqués qui auraient menacé par téléphone des employés de la base non en grève.

Au cours d'une conférence de presse, le commandant de la base a révélé qu'il avait envoyé à chacun des 175 grévistes une lettre leur demandant de cesser leur action illégale. Car, actuellement les 125 employés civils non en grève (la convention collective n'étant pas expirée) ne peuvent pénétrer à l'intérieur de la base militaire de peur de recevoir une "correction" du groupe des grévistes.

Le commandant a précisé qu'il ne s'opposait pas à la grève et même qu'il sympathisait avec les cols bleus. Toutefois, il ne croit pas que ce soit une grève locale qui puisse affecter la décision du Conseil du Trésor.

Contrairement aux affirmations syndicales, le colonel Tousignant affirme que la base militaire de Bagotville fonctionne comme à l'habitude. Les militaires se sont même adonnés, mercredi, à un exercice de nuit où l'on a assisté à 17 envolées sur 18, la dernière n'a pas eu lieu en raison d'une panne de moteur.

Si les employés civils qui ne sont pas en grève ne se présentent pas au travail à cause des intimidations, le commandant de la base ne peut aucunement garantir qu'ils seront payés.

L'entrée de la base est toujours contrôlée par les agents de la Sûreté du Québec et la police militaire.

Le colonel Tousignant a expliqué lors de la conférence de presse, qu'il avait déjà eu l'occasion (quelques heures après le début de la grève mardi) de parler au président du syndicat local 501, M. Roland Gilbert, pour lui signaler les actes illégaux.

Le commandant de la base juge les faits suivants comme étant illégaux:

Empêcher les employés désignés (indispensables) de se présenter au travail; empêcher les civils habitant la base de se rendre à leur domicile; empêcher le personnel civil autre que les GLT de se présenter au travail; empêcher les contracteurs civils responsables pour l'enlèvement de la neige et des déchets d'entrer sur la base; empêcher les camions de livraison de marchandises telles que la nourriture, le pétrole, d'entrer sur la base et enfin, empêcher le personnel civil travaillant au service de la base (épicerie et banque) d'accomplir leurs tâches régulières.

Si les problèmes ne sont pas réglés, d'ici quelques jours, le commandant rapportera la situation aux autorités supérieures.

NOUS DESIRONS VOUS CONSEILLER ET VOUS SERVIR!

M. Adrien Gravel
Gérant des ventes

M. Marcel Bouchard

M. Yvan Thivierge

M. J.-Charles Brisson

M. Jules Blackburn

M. Laurent Boivin

FORD
MERCURY
BOULEVARD AUTO
ALMA, — P.Q.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Nous ne produisons pas suffisamment de bâtisseurs, chefs d'entreprise

Les conflits de travail demeurent le grand sujet du jour au Canada et dans notre région.

Des manchettes flamboyantes coiffent quotidiennement les attaques lancées par les ténors syndicaux contre les patrons exploiteurs, l'incompréhension des gouvernements supérieurs et les lacunes du système.

Depuis trois semaines, 85,000 élèves des niveaux élémentaires et secondaire sont à l'école buissonnière parce que 200 chauffeurs d'autobus scolaires revendiquent de meilleures conditions de travail. Et aujourd'hui, tous les syndiqués de la fonction publique fédérale débraient à travers tout le pays.

C'est donc la guerre entre le patronat et les syndiqués qui font l'actualité. On aimerait bien, à travers ces déchirements, apprendre la naissance d'une nouvelle entreprise ou la décision d'un employeur d'investir des sommes importantes afin d'augmenter la production.

Sans vouloir contester la justification des revendications des travailleurs syndiqués, il est par contre nécessaire de faire naître chez nos jeunes l'esprit d'initiative, le sens des responsabilité et du risque qui leur permettront d'assurer la relève et bâtir l'économie de demain.

Une enquête menée récemment chez quelque 1,000 étudiants universitaires donne des indications inquiétantes: la grande majorité, soit 77 pour cent, manifeste son opposition au régime de la libre entreprise.

Désireux de familiariser les étudiants du secondaire et du CEGEP avec les rouages du monde des affaires, on a fondé, voilà quelques années, les Jeunes Entreprises. Dans le Haut-Saguenay, le mouvement a pris naissance, il y a six ans, au CEGEP de Jonquière. Les jeunes s'étaient lancés, avec succès, dans la fabrication d'une ceinture.

Après la période d'euphorie, les Jeunes Entreprises ont connu un déclin. On a renouvelé l'initiative récemment sous la présidence de M. Michel Curti, le directeur des relations publiques de l'Alcan.

C'est en 1919 qu'un industriel de Springfield, au Massachusetts, fondait les Jeunes Entreprises après avoir déploré l'ignorance des jeunes dans la gestion industrielle.

Aujourd'hui, le mouvement poursuit les mêmes objectifs qu'à l'origine et M. Curti précise qu'au Saguenay, il veut permettre en outre à "génération montante d'acquérir l'esprit d'entreprise et de manifester plus d'intérêt à tous les secteurs et paliers de l'économie, qu'elle soit régionale, provinciale, nationale et même internationale. Nous voulons, d'ajouter le président des Jeunes Entreprises du Saguenay, rapprocher des jeunes les cadres et gestionnaires de l'entreprise. Le mouvement a prouvé dans d'autres régions du pays que le fossé des générations se rétrécissait rapidement lorsque jeunes et plus âgés partageaient des objectifs communs".

Présentement, les Jeunes Entreprises du Saguenay comprennent dix sections qui chacune regroupe quelque 25 adolescents et leurs adultes-conseillers, généralement des enseignants. Tout comme la grande entreprise, chaque section est constituée en société d'affaires et elle doit produire des biens ou offrir des services. Les petites compagnies ont la vie courte; elles opèrent d'octobre à mai, alors qu'elles sont obligatoirement dissoutes.

Les jeunes membres de ces sociétés d'affaires doivent respecter les critères de l'entreprise: former la compagnie, émettre des actions, organiser la production ou les services et les vendre à la clientèle. Les jeunes doivent contracter des emprunts auprès des banques, négocier des contrats de travail et parfois affronter une grève des employés. A une occasion, une société, victime du vol de ses matières premières, fit faillite. Mais elle repartit en affaires et après bien des efforts offrit de rembourser les actions à la moitié de leur valeur. D'autres Jeunes Entreprises ont fermé leur dossier en distribuant des profits égaux à la mise de fonds.

L'expérience est extrêmement enrichissante et comme le signale M. Ken Tremblay, directeur administratif des Jeunes Entreprises de Montréal, bon nombre d'anarchistes ou révolutionnaires de salon optent carrément pour l'esprit d'entreprise après avoir fait école dans le mouvement.

Des jeunes, à travers l'Amérique, qui ont ainsi plongé dans la réalité durant leurs études sont devenus aujourd'hui des dirigeants d'entreprises.

Au Saguenay, nous produisons d'excellents chefs syndicaux. Mais on oublie trop souvent que la présence d'une masse syndicale très active nécessite évidemment l'entrepreneurship de jeunes qui bâtiront des entreprises prospères dans lesquelles les travailleurs syndiqués seront heureux d'y trouver un emploi rémunérateur.

Notre société régionale produit de bons leaders, une multitude de contestataires, des révolutionnaires de salon, véritables magiciens du verbe, mais trop peu de bâtisseurs, de chefs d'entreprise compétents et entreprenants.

Bertrand TREMBLAY.

PAROLE AUX LECTEURS

Contre la peine capitale

Je vous écris pour protester la peine capitale en général, et en particulier la condamnation à la mort de M. René Vaillancourt, qui doit mourir prochainement (au mois de mars) à Toronto.

Je crois que la peine capitale ne fait rien pour diminuer les taux de criminalité, et qu'une société vindicative (dont la peine de mort est un reflet) ne peut pas s'appeller une société progressive ou éclairée parce qu'il manque un élément essentiel — la compassion.

Il me paraît également que le système intégral des Corrections a eu besoin depuis longtemps d'une révision totale. Le matérialisme, l'amour des biens matériels, nous mène à haïr ceux qui nous volent ces mêmes biens, et nous ne pouvons ni les comprendre, ni les pardonner. Je crois dans la loi et dans la discipline, mais pas dans la vengeance.

La peine de mort est la punition finale et irréversible. Il pèse sur nos consciences comme Canadiens quand nous permettrons à l'Etat de prendre une vie humaine. Quand la société canadienne laisse se perpétuer les conditions sociales qui favorisent la criminalité, nous sommes les responsables.

Mme Teresa Brown,
21, Sunnybrook Road,
Toronto.

Le 13 février.

Le secteur Nord fut écarté du tournoi

Le 17 février 1975

M. Gaston Simard,
Président du Hockey mineur, secteur d'Alma,
Alma, Lac-St-Jean, P.Q.

Monsieur,

Afin que vous ne restiez pas avec l'impression que la population du secteur Nord est et demeure aussi niaiseuse qu'elle en a l'air à vos yeux, vous me permettrez de vous poser quelques questions relativement à l'inscription des 4 équipes du secteur Alma au tournoi Bantam de Chicoutimi:

1. — Si la candidature du secteur Nord fut délibérément écartée, est-ce parce que vous considérez que 10,000 personnes doivent être considérés comme des colonisés soumis au Joug "simardien" d'un obscur petit président qui se prend pour Amin Dada?

2. — Si la candidature du secteur Nord fut écartée est-ce parce que ce même président petit et obscur aurait eu une occasion toute rêvée pour se venger de quelqu'un du même secteur Nord? Si cela est vrai, c'est viser bien bas, pour ne pas dire dégradant de la part d'un président de faire payer à des enfants une petite querelle bien bénigne.

3. — Est-il vrai Monsieur le Président que vous jugiez que les équipes du Nord et du Sud n'avaient pas les ressources humaines et financières nécessaires pour représenter leur population au tournoi Bantam de Chicoutimi? (On se croirait au Moyen-Age lors même que nous sommes en pleine Renaissance du hockey).

Les 10,000 colons colonisés du Secteur Nord attendent de vous avec impatience une réponse écrite via les journaux, réponse qui nous fera connaître la véritable raison qui vous a amené à prendre cette grande décision.

Si par hasard la décision fut prise par votre bureau de direction n'oubliez pas d'ajouter leurs noms à la réponse. Ca nous ferait plaisir de les connaître.

Une dernière question: Vous êtes vous déjà retrouvé à l'aréna d'Alma, au Creps, à St-Bruno ou ailleurs lorsque des équipes du secteur Nord s'y sont produites? C'est fou ce qu'il y a de l'ambiance.

J'estime que la population du secteur Nord sera d'accord avec ma démarche. Peut être que l'an prochain...

Nos petits gars vous embrassent bien fort. Et je signe,

Gilles Goulet,
St-Coeur-De-Marie,
Lac-Saint-Jean

P.S.: Nous avons aussi le devoir de former de futurs Aiglons, mais comment y arriver si on vous boycotte? Et moi qui en a fait la promesse à Mlle Suzanne...

Viens au pawa

Venez visiter un joli coin de notre beau pays
Venez fêter le Carnaval souvenir de Chicoutimi

Bienvenue à vous, personnalité, parents et amis
Bienvenue à tous, qui venez à Chicoutimi
Bienvenue à vous qui gaiement entrez dans la ronde
Bienvenue au Carnaval Souvenir du Bout du monde

Par ce Carnaval que chez nous l'on fête avec joie
Nous évoquerons de nombreux souvenirs d'autrefois
Si de nos encêtres nous portons fièrement le costume
C'est pour mieux revivre toutes nos anciennes coutumes

Fêter le Carnaval du bout du monde

C'est mettre en valeur ce joli coin de notre beau pays
C'est honorer la mémoire de tous nos parents et amis
C'est souligner le maire, le médecin, le citoyen et l'indien
C'est faire revire tous ces joyeux et valeureux Saguenayens

Fêter le Carnaval du bout du monde

C'est visiter la joviale Mère Picotte à la bonne ménagère
C'est retrouver l'hospitalité de nos femmes de naguère
C'est retrouver nos violonneux qui reprennent la vedette
C'est danser comme jadis, les reels, la gigue et les "steppettes"

Fêter le Carnaval du bout du monde

C'est retrouver le Père Joyeux avec son soûrire engageant
C'est prendre le caribou à la santé de tous les parents
C'est également ne pas manquer la messe, et surtout la Criée
C'est se rendre au chantier du Père Alex pour y bien manger

Fêter le Carnaval du bout du monde

C'est surtout participer à la tournée de la parenté
C'est se rendre à l'opérette pour y passer une belle soirée
C'est répéter joyeusement le slogan qu'on nous a proposé
C'est s'amuser dans une ambiance de fraternité et de gaieté

Ne tarde pas, METS TON MAKINAW ET VIENS AU PAWA
Viens visiter un joli coin de notre beau pays
Viens fêter le Carnaval Souvenir de Chicoutimi

Marie-France Simard

BILLET

Ventre affamé n'a point d'oreilles

Si on rapaille certains éléments de nouvelles qui se sont échelonnées depuis quelques années, on ne peut faire autrement que de se rendre compte qu'il n'y a pas qu'à l'hôpital que les roues manquent de graisse.

Au Collège régional, à l'Université, au CRD, dans le système scolaire, dans les questions de regroupement, dans les problèmes de voirie, dans le projet d'aménagement du Mont-Valin et j'en passe, on finit par se demander si tous ces problèmes qui ne trouvent jamais de solutions ne font pas partie d'une trame cousue autrement que de fil blanc.

On se demande d'abord si notre région ne sert pas perpétuellement de creuset à toutes les expériences de la politique québécoise.

On se demande aussi jusqu'à quand on a l'intention d'affamer nos institutions tout en proclamant qu'elles sont gavées, jusqu'à quand on tiendra le poisson au bout de la ligne en attendant qu'il meure.

On se demande encore quand notre gouvernement se rendra compte qu'il y a du monde qui vit et veut vivre en dehors de Montréal ou de Québec sans avoir à quémander ce droit de façon continuelle.

On se demande enfin quand on instaurera une véritable et cohérente politique de développement régional au Québec en se disant que les régions périphériques ne doivent pas être seulement des pourvoyeuses de matière première, des courroies de transmission, mais véritablement être des partenaires égaux dans le développement du Québec.

On comprendra peut-être un jour que l'estomac fonctionne mal quand les membres du corps sont débiles et les muscles flasques.

Un jour ou l'autre, le gouvernement devra réaliser que ventre et affamé n'a point d'oreilles!

LE RICANEUR

OPINION DES AUTRES

Pour qui sont ces Jeux?

Je suis personnellement de ceux qui ne croient pas que le stade sera terminé pour la cérémonie d'ouverture, ni même le village. Je ne crois pas davantage que toute l'aventure pourra s'autofinancer. Les avis de plusieurs experts coïncident malheureusement pour indiquer que seul un miracle peut sauver l'entreprise actuelle. Mais je suis également de ceux qui désirent le plus ce miracle. De tout coeur, j'espère que les Jeux auront lieu à Montréal, dans de bonnes conditions, au plus grand plaisir de tous.

Je pense donc qu'il serait temps de cesser de penser aux constructions pour se préparer à l'essentiel des Olympiques. Autrement, on ne peut que regretter d'avoir à subir l'événement de 1976, qui ne sera profitable qu'aux hôteliers et aux autres commerçants.

Pour évaluer votre préoccupation des sports amateurs et de la compétition olympique, vous n'avez qu'à apprécier l'intérêt que vous portez aux Jeux canadiens d'hiver qui se tiennent à Lethbridge depuis quelques jours. Les médailles d'or qu'ont rapportées les athlètes québécois vous ont-elles consolés de la blessure que Guy Lafleur s'est faite au doigt? Les insuccès des autres vous ont-ils autant déçus que ceux de Dryden! Allez-y voir...

Les Québécois sont très sportifs, en ce sens qu'ils sont prêts à régler leur vie sociale sur le calendrier des matchs télévisés. Ils sont sportifs à la manière de Tex et de Willie Lamothe. Ils dévorent le sport professionnel, au point de croire sincèrement qu'un joueur de hockey mérite un salaire cinq fois plus élevé qu'un ministre. Le sport amateur, c'est connu, n'a pas de partisans, ou si peu. Donc, quand s'annonce la tenue d'un événement comme les Olympiques, on ne peut y trouver de l'intérêt qu'en en faisant une joute politique.

Peut-être pour créer un certain intérêt, le Parti québécois a suggéré, cette semaine, de former des équipes québécoises pour nous représenter en '76. Comme si les Jeux se résumaient dans la parade d'ouverture! A quoi ça sert d'avoir des Québécois incapables de franchir l'étape de la première éliminatoire? Les Jeux olympiques sont un concours de compétition: seul les meilleurs peuvent en être. Que les Québécois se préparent, qu'ils décrochent des médailles à Lethbridge et ils prouveront quelque chose. Qu'ils prouvent au moins que le sport amateur peut susciter l'intérêt. Présentement, c'est à faire.

Les Jeux olympiques devraient éveiller notre peuple au monde merveilleux du sport non professionnel. S'ils n'y parviennent pas, si les Canadiens ne développent pas de nouveaux goûts et de nouvelles habitudes, cet échec sera bien plus cuisant que celui du village et du stade.

Jean-Guy DUBUC
"La Presse"

Enfin!..

on connaît la nouvelle!

de votre journal

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

c'est la

rabbit

de
Volkswagen

C'est le nom
de la
2ième AUTOMOBILE
du concours
"Connais-tu la nouvelle"

100 milles à l'heure
50 m. en 8.4 secondes
45 milles au gallon

1er PRIX
LA
DASHER

Ces magnifiques voitures
sont en montre chez

St-Jean-Eudes

FOURRE-TOUT

LE ZOO OUVERT L'HIVER...?

Nous avons récemment demandé au secrétaire de la Société Zoologique de Saint-Félicien, si on envisageait d'ouvrir un jour le zoo aux visiteurs, durant la saison froide. Régis Gagnon nous a répondu par une autre question: "Quand on nous prouvera que c'est rentable, nous l'ouvrirons, mais jusqu'ici personne n'a pu le prouver; le pouvez-vous?"

Et Régis confiait qu'un essai en période des Fêtes avait donné des résultats à peu près nuls. Dommage... car plusieurs espèces pourraient être admirées en cette saison. Ces buffles par exemple...

POUR LES VIDANGES

A partir de lundi, le 24 février, il y aura changement dans la cueillette des ordures ménagères à Roberval. La cueillette se fera les lundi et mercredi dans la partie sud de Roberval (paroisse Notre-Dame) et les mardi et jeudi de chaque semaine dans la partie nord ou paroisse Saint-Jean-de-Bréboeuf.

C'est à la demande du contracteur-boueur que la Cité du maire J.-Arthur Tremblay a entériné cette décision au cours de la dernière réunion du conseil de ville de Roberval. Notons qu'auparavant, la cueillette commençait le dimanche soir dans la partie sud de la ville.

DIRECTEUR DES LOISIRS

En présentant le premier commissaire industriel de l'histoire de la municipalité, les conseillers de St-Félicien ont aussi fait connaître leur nouvel animateur en loisirs. Le remplaçant de M. Adélart Tremblay vient de Ste-Foy et s'appelle Jacques Raymond.

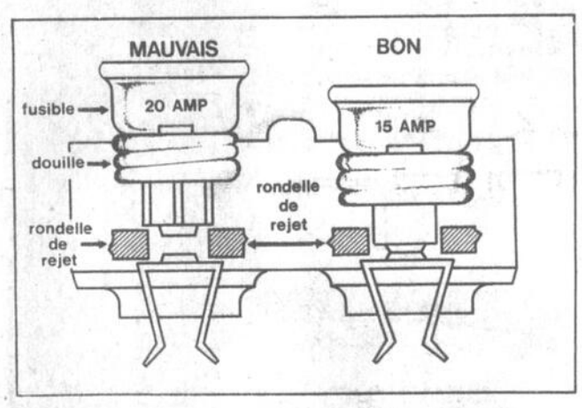

FUSIBLE A BOUCHON

Depuis janvier 1975, l'emploi de nouveaux fusibles conçus pour empêcher le consommateur d'utiliser des fusibles à ampérage trop élevé est obligatoire. L'emploi de fusibles à ampérage trop élevé entraînant des risques d'incendie, d'interruption de courant et de dégâts à l'équipement électrique est une pratique courante. Depuis janvier, dans les nouvelles installations électriques et dans celles déjà existantes qui doivent subir des modifications, ces risques seront éliminés. Le nouveau fusible est semblable à l'ancien; il a la même base de verre, le même filetage en laiton. La seule différence, c'est que l'extrémité où se fait le contact, est munie d'une protubérance dont le diamètre et la couleur varient selon l'ampérage. Ce nouveau système de fusibles empêchera donc les erreurs dangereuses commises par certains consommateurs qui, par inconscience, emploient des fusibles de calibre trop fort pour protéger leurs circuits électriques.

SALAIRE DES MINISTRES

Le président du conseil des ministres de l'Ontario, M. Eric Winkler, a proposé aux ministres d'accepter de couper leurs salaires de cinq pour cent, afin de donner l'exemple dans la lutte contre l'inflation. M. Winkler a précisé, lors d'une entrevue, qu'il avait soumis cette proposition "à une douzaine de ministres", y compris le premier ministre William Davis, et qu'aucun d'entre eux n'avait soulevé d'objection.

LES VOYAGES ORGANISES

L'Association des consommateurs du Canada conseille aux nombreux Canadiens désireux de participer à un voyage organisé pour fuir la neige et se rôtir au soleil, de s'entourer de toutes les garanties avant d'arrêter leur choix et de débourser leur argent.

S'il s'agit d'un séjour à l'étranger, assurez-vous que le voyage aérien part du Canada et non des Etats-Unis, car la Commission canadienne des transports a la sagesse d'exiger que les agences de voyage paient d'avance le vol de retour. Vérifiez si tous les coûts, taxes d'aéroports et taxis par exemple, sont bien compris dans le prix du voyage. Informez-vous de ce qui se passerait si vous étiez obligé d'annuler votre voyage pour une raison imprévue ou si le départ n'a pas lieu comme prévu.

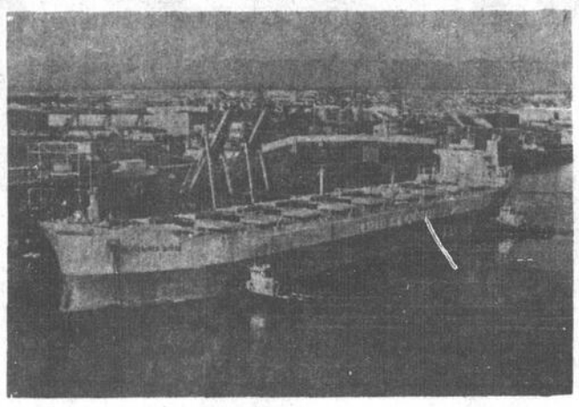

DEUXIEME AU CANADA

Le port de Sept-Iles s'est classé deuxième au Canada en 1974 pour le tonnage de marchandises manutentionnées, après Vancouver et avant Montréal. Quelque 1,391 navires ont mouillé dans les eaux de la baie de Sept-Iles, pour transporter un grand total de 30,539,196 tonnes de marchandises, soit 250,000 tonnes de plus que l'année précédente. Mentionnons que le port de Sept-Iles est ouvert à la navigation 12 mois par année.

CODE POSTAL

Vous ne connaissez pas votre code postal? Ou encore vous voulez des renseignements sur ce nouveau service qui permet d'acheminer votre courrier rapidement aux quatre coins du pays? Vous pouvez obtenir des réponses à toutes les questions en visitant le kiosque des Postes canadiennes, ouvert jusqu'à samedi, dans le mail central du centre commercial Place du Saguenay, à Chicoutimi. Le kiosque est très bien aménagé et surtout bien équipé de matériel électronique et audio-visuel. En quelques secondes, on peut vous donner votre code postal et une magnifique pochette contenant tous les renseignements désirés sur ce service. Une visite qu'il ne faut pas manquer.

TOME DE 1000 PAGES

M. Normand Séguin, professeur d'histoire à l'Université du Québec à Chicoutimi, a participé activement à la publication du premier tome des "Débats de l'Assemblée législative, 1867-1870". Le premier tome de plus de 1,000 pages est publié par l'Editeur officiel du Québec. On se rappelle que le Journal des débats de l'Assemblée législative puis de l'Assemblée nationale date seulement depuis 1964.

A ANTIGUA

Les habitués de l'émission "Appelez-moi Lise" ont constaté que la chère animatrice est absente du petit écran depuis le gala du plus bel homme du Canada qui a couronné Pierre Nadeau.

La chère Lise n'est pas en chicane avec ses patrons. Loin de là. Elle se repose présentement sur l'île d'Antigua, vacances prises à la suite d'une grande fatigue. Hier, Montréal-Matin rapportait que ses proches ont avoué que depuis plusieurs jours, elle s'enfermait dans sa loge pour y pleurer comme une Madeleine... de fatigue bien sûr.

VOTRE IMPOT

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, annonce qu'un impressionnant réseau de bureaux de renseignements sur l'impôt québécois sera mis au pied par son ministère, en mars et en avril, pour offrir une assistance gratuite aux contribuables dans la préparation de leur déclaration de revenus pour 1974. Trente-trois centres de renseignements seront ainsi répartis à travers le Québec. Dans la région, il y en aura sept: à Chicoutimi, à Jonquière, à Alma, à Bagotville, à Dolbeau et à Roberval.

POUR GARDER LA FORME

En attendant un prochain combat, le boxeur "Fred" Lagacé fait des exercices pour garder sa forme, profitant de l'occasion pour faire prendre l'air à sa progéniture.

CSS - NOMINATION

Monsieur Louis-Philippe Thibault, directeur général du Centre de services sociaux, est heureux d'annoncer la nomination de M. Alain Barbeau, psychosociologue, à la fonction de directeur des services professionnels du CSS Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau.

M. Alain Barbeau était, jusqu'à ces derniers temps, animateur au CLSC des Pré-Bleus à St-Félicien.

Auparavant, il a été entre autre clinicien et conseiller en organisation (relations humaines) pour le compte du Bureau de recherche et d'intervention clinique, à Québec (B.R.I.C. INC.)

A titre de directeur des services professionnels, M. Barbeau aura la responsabilité de surveiller la qualité des services dispensés par le Centre de services sociaux, planifier et coordonner l'élaboration de nouveaux programmes et la révision des programmes en cours: surveiller les actes professionnels posés dans le centre et protéger leur confidentialité.

Relevant directement du directeur général, il aura comme collaborateurs immédiats le chef de la recherche, le chef de la conception des programmes, l'archiviste et le cocumentaliste.

De par sa fonction, M. Alain Barbeau est membre de l'exécutif du conseil consultatif des professionnels, du comité de direction, du comité des cadres, et préside le comité de gestion des services professionnels.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE KENOGAMI

Le ministre du Revenu, M. Gérald Harvey, député du comté de Jonquière, annonce que le ministre des Affaires culturelles, Me Denis Hardy, a accordé une aide financière à la Bibliothèque municipale de Kénogami pour l'exercice financier 1974-1975.

M. Harvey fait savoir qu'un chèque au montant de $12,529 vient d'être transmis à la Bibliothèque municipale de Kénogami.

Le ministre du Revenu a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires culturelles indique l'importance que le gouvernement du premier ministre Bourassa attache à cette institution fondamentale pour toute collectivité qu'est une bonne bibliothèque. M. Harvey a rappelé en effet qu'une bibliothèque est l'un des agents les plus efficaces du développement culturel communautaire.

DU "Vilas"
A PRIX COUPE
chez claude chrétien ltée
JONQUIERE
DURANT LE MOIS DE FEVRIER

$1,000,000 EN PRIX
SUPER LOTO
TIRAGE: 28 FEVRIER
QUANTITE LIMITEE

Caisse de Chicoutimi

Les 14 employés font appel au conciliateur

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — Les 14 employés nouvellement syndiqués (CSN) de la Caisse populaire de Chicoutimi refusent de signer une convention collective "à rabais" selon leur opinion, alors que l'actif de la caisse s'élève à $10 millions.

Ils ont donc demandé l'intervention d'un conciliateur du ministère du Travail pour poursuivre les négociations qui achoppent sur la question des salaires.

Lors d'une assemblée générale du syndicat, cette semaine, les employés ont rejeté les offres patronales qui prévoient une augmentation de $7.50 par semaine avec la possibilité d'annexer la convention collective avec celle qui sera négociée en mai prochain au niveau de toutes les caisses populaires de la région.

Les employés de la Caisse populaire de Chicoutimi qui ont reçu leur accréditation syndicale le 20 janvier dernier, auront le droit de grève au début du mois de mai, soit juste avant l'expiration de la convention des 90 employés syndiqués des dix autres caisses populaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Les employés de Chicoutimi réclament un rajustement salarial et une augmentation au coût de la vie. Le syndicat a déjà parlé de $15 par semaine en ce qui a trait à la récupération salariale.

Actuellement, les employés syndiqués des caisses populaires touchent un salaire moyen de $104 par semaine.

Dans la région, on compte 75 caisses populaires dont une dizaine ont des employés syndiqués.

Dernières offres rejetées à la CCS

SAINT-BRUNO — Les 250 employés syndiqués (CSN) de la Chaîne coopérative de Saint-Bruno ont rejeté en bloc, cette semaine, les offres patronales qui concernent la deuxième réouverture du contrat de travail.

Ils maintiennent leur demande d'indexation automatique, ajustable à tous les trois mois: trois cents pour chaque point d'augmentation de l'indice du coût de la vie.

Quant à la CCS, elle offre un réajustement de 20 cents l'heure, rétroactif au premier février. En avril 1974, les patrons avaient consenti à rouvrir la convention collective pour accorder une première augmentation de 20 cents l'heure et une deuxième de 10 cents l'heure, en novembre.

Au cours de leur assemblée générale, cette semaine, les employés ont donné à leur négociateur syndical, Jean-Marie Ouellet, le mandat de retourner à la table des négociations pour aller chercher l'indexation. Evidemment, les travailleurs sont prêts à accepter l'offre de 20 cents si elle est accompagnée d'une formule d'indexation automatique au coût de la vie.

La direction de la CCS n'a pas encore fait connaître ses intentions à la suite du rejet des offres par les syndiqués.

Chose certaine, la CCS a déjà démontré à la table des négociations qu'elle n'était pas disposée à offrir l'indexation à ses employés. Surtout, qu'il s'agit d'une deuxième réouverture de contrat en l'espace de quelques mois.

Précisons que la convention collective des employés de la CCS expire à la fin du mois de juillet.

Au cours de la semaine, les patrons et le syndicat se sont retrouvés devant le tribunal d'arbitrage concernant le congédiement d'un employé.

Pour des loisirs pour handicapés

ALMA — Un organisme consacré aux loisirs des handicapés sera éventuellement fondé dans la région. Une réunion préparatoire a eu lieu cette semaine à Alma, et un comité provisoire a reçu comme mandat de préparer l'incorporation de cet organisme, de prévoir les règlements, et d'étudier des projets.

Une assemblée générale doit avoir lieu à la fin du mois de mars, et le comité provisoire doit alors présenter un inventaire des ressources et des organismes en ce domaine. Que peut-on faire pour les loisirs, le plein air, et le sport pour handicapés dans la région? D'abord créer un organisme dévoué exclusivement aux handicapés, spécialisé en sport, loisirs, et plein air. C'est cet organisme qui sera bientôt créé, en collaboration avec le Conseil régional des loisirs, la Fédération des loisirs pour handicapés du Québec, et le Haut-Commissariat.

M. Louis Demers de Roberval a été élu à la présidence du comité provisoire. Il sera secondé par M. Bertrand Villeneuve d'Alma, M. Marcel Tremblay de Port-Alfred, M. Roger Savard d'Alma, M. Gérard Tremblay de Roberval, M. Jacques Boily, et un parent de mal-entendant de la région.

Prix littéraires pour deux jeunes du Lac-Saint-Jean

Sylvie Dallaire...

JONQUIERE — Mlle Sylvie Dallaire (17 ans, secondaire V) de la Cité étudiante de Roberval (C.S.R. Louis-Hémon) et M. Pierre Paradis (12 ans, secondaire II) de l'école Chanoine-Simard de Dolbeau (C.S.R. Louis-Hémon) ont remporté les honneurs du concours littéraire lancé par le ministère de l'Education lors de l'opération "Accueil 1974". Ce concours comportait deux sections: récit ou nouvelle et poème, sur le thème de la langue ou celui de l'accueil des immigrants dans l'école.

Les deux lauréats ont choisi le thème de la langue, Mlle Sylvie Dallaire dans un récit intitulé "La genèse de la parole" et M. Paradis dans un poème intitulé "Langue de chez nous". Ils sont donc parmi les 10 gagnants provinciaux qui se sont mérité un voyage en Martinique. Ils recevront de plus, en témoignage de leur succès, une médaille à l'effigie de l'opération "Accueil 1974" et gravée à leur nom.

D'autre part, huit autres élèves des écoles secondaires de la région dont les travaux avaient été sélectionnés par un jury régional se verront remettre, lors d'une cérémonie spéciale organisée par le bureau régional du ministère de l'Education, une médaille d'argent gravée à leur nom.

Ce sont, de la C.S.R. Lapointe: Josée Deschênes (école St-Laurent, Jonquière), Carole Girard (polyvalente Arvida) et France Bergeron (polyvalente Jonquière); de la C.S.R. Louis-Hémon: Annie Gauthier, Guylaine Girard (école Chanoine-Simard), et France Gagnon (Cité étudiante, Roberval); de la C.S.R. Saguenay: Sylvie Gaudreault (école Fréchette, Anse-St-Jean) et Michelle Tremblay (école Lafontaine, Chicoutimi).

Ce concours littéraire a été organisé en collaboration avec les commissions scolaires, le personnel de direction et les professeurs de chacune des écoles.

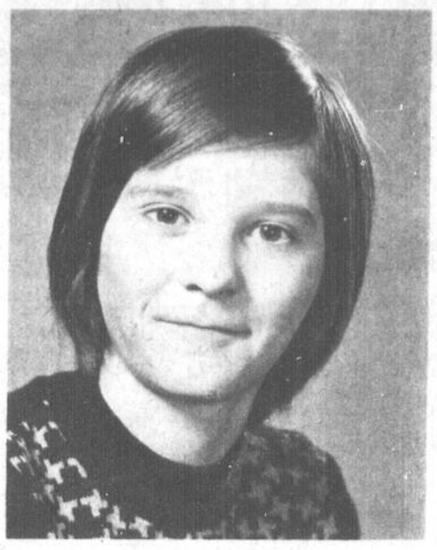

Pierre Paradis...

Le plan directeur d'urbanisme doit être refait au plus tôt

ALMA — Le plan directeur d'urbanisme de la cité d'Alma est à refaire, et sa confection devra tenir compte du territoire de tout le comté Lac-St-Jean, de Péribonka à Hébertville.

Avec les ressources du milieu, on peut bâtir un plan directeur valable, qui prend en considération les besoins et caractéristiques écologiques du comté. C'est en substance ce que le président de la Commission d'urbanisme d'Alma, le conseiller Jean-Claude Lindsay, pense du développement du territoire pour les prochaines années.

Pour M. Lindsay, les principes à respecter doivent d'abord tenir compte des réalités sociologiques, et des valeurs naturelles. "Cessons donc de tout évaluer en macadam et en béton, en productivité au pouce carré, et occupons-nous plutôt des besoins des citoyens." Le président de la Commission d'urbanisme voit d'un bon oeil la création au Lac-St-Jean d'une Société botanique, ou écologique, ce qui serait mieux encore, considérant un tel organisme comme un chien de garde. Il faudra éviter de détruire des terres arables, par exemple, créer des parcs là où le besoin se fait sentir réellement, et non pas seulement pour ajouter au décor, prévoir par exemple encore que les personnes du troisième âge soient logées en des lieux favorisant le plein air et les distractions.

Pour M. Lindsay, repenser le développement du territoire du comté s'avère nécessaire, requiert de l'audace et de la prévoyance, et il ne dit pas non à priori à une banque de terrains.

Ces commentaires du conseiller Lindsay annoncent-ils une concertation générale dans le comté Lac-St-Jean au sujet de l'urbanisme? Il est encore trop tôt pour le savoir.

Depuis quelques semaines, le plan directeur d'urbanisme fait l'objet de commentaires à Alma, du Cercle des affaires entre autres, qui entend faire valoir son point de vue au sujet des droits accordés à certains commerces dérogatoires, au sujet des stationnements.

Hôpital Chicoutimi

Rencontre prévue avec le sous-ministre

CHICOUTIMI — Le conseil d'administration de l'hôpital de Chicoutimi aura une entrevue avec le sous-ministre de la Santé, le Dr Jacques Brunet, pour discuter des problèmes qui confrontent actuellement l'hôpital de Chicoutimi et le ministère des Affaires sociales.

Le conseil d'administration présume que le ministre Claude Forget assistera à la réunion, jeudi le 27 février, à Québec. Dans certains milieux, on se demande si le Dr Brunet déposera son plan pour l'hôpital de Chicoutimi, qui consiste à l'élimination pure et simple des super-spécialités.

En effet, une proche du ministre Forget a soutenu hier, que ce dernier était le maître-d'oeuvre dans la disparition des super-spécialités, et notamment, la fermeture du département de chirurgie cardio-vasculaire.

L'agriculture: un monde délaissé par la presse

par Denis Lavoie

CHICOUTIMI — Quelle place occupe l'agriculture dans la presse régionale; ou comment traite-t-on l'information agricole dans les média d'information?

Ce sont là des interrogations que se pose le ministète de l'Agriculture du Québec et auxquelles on cherche à répondre actuellement.

Tournée

En effet, afin de mieux connaître les problèmes qui se poseraient en matière d'information agricole, un officier du service de l'information du ministère de l'Agriculture, Mlle Monique Paquette amorçait hier, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, une tournée des régions du Québec.

Malheureusement, la presse régionale n'a pas très bien répondu à l'appel, car seul le QUOTIDIEN s'est présenté à cette prise de contact entre le service de l'information du MAQ et les journalistes, hier matin.

En après-midi, Mlle Paquette devait rencontrer des agriculteurs de la région, pour recueillir leurs commentaires au sujet de la place qu'occupe actuellement l'information agricole dans la presse régionale.

En fait, on voudrait surtout savoir ce qui se fait dans les journaux, la radio et la télévision, pour diffuser les informations concernant l'agriculture.

Le ministère voudrait également par cette tournée, connaître le sort qui est généralement réservé aux communiqués de presse et documents d'information qui sont expédiés aux différents média d'informations.

Les commentaires que l'on recueillera tant chez les journalistes que les agriculteurs pourraient amener le ministère de l'Agriculture à modifier ses relations avec la presse.

ERRATUM

Dans l'annonce Dominion qui a passé mercredi le 19 février nous lisions:

BACON

sans couenne, fumé jubilee.

pqt de 1 lb. .47

nous aurions dû lire:

BACON

sans couenne, fumé jubilee.

pqt de 1 lb. $1.17

Aux Galeries
Y'A D'LA VIE!
Alma, Qué.

SERVICE D'AUTOBUS GRATUIT POUR LES GALERIES LAC-ST-JEAN

POUR LES GENS DU SECTEUR SUD

Les jeudi et vendredi après-midi, le départ se fera à 5.30 heures du restaurant Mona Lisa de Desbiens, avec arrêts: à l'Hôtel St-Jérôme à 5.40 heures; au restaurant et salon-bar Carillon de Notre-Dame-d'Hébertville à 6.00 heures; au restaurant chez Benoît d'Hébertville-Station à 6.10 heures et au restaurant Marchand de St-Bruno à 6.15 heures...

POUR LES GENS DU SECTEUR NORD

Les jeudi et vendredi après-midi, le départ aura lieu à 5.30 heures de l'Hôtel le Baril de l'Ascension avec arrêts: au restaurant Central de St-Henri-de-Taillon à 5.45 heures et au restaurant Chez Camil de St-Coeur-de-Marie à 6 heures. Le retour se fera après la fermeture des magasins... Notez également que les Galeries Lac-St-Jean offrent le même service gratuit le lundi avec départs à 10 heures l'avant-midi de Desbiens et de l'Ascension... Les enfants, non-accompagnés de leurs parents, ne sont pas admis.

Aux Galeries Lac-St-Jean

CES CIRCUITS SONT GRATUITS.

TÉLÉ POP 75

Pour mieux connaître le monde qui nous entoure, une nouvelle série de dix-huit émissions télévisées sur les ondes de CJPM-TV.
À compter du 21 février 75.

Tous les vendredis à 22h (10h)
Tous les dimanches à 17h (5h)

Les émissions aborderont des sujets touchant:
L'économie
(inflation, publicité...)
La société
(chômage, loisirs...)
L'éducation
(système scolaire, affaires publiques...)

Vous pouvez participer plus pleinement en vous joignant à un groupe de discussion pour regarder les émissions et en recevant gratuitement "La Gazette de Multi-Media" qui traitera des émissions. Il vous suffit de composer 542-3541 (à frais virés si nécessaire) ou de faire parvenir le coupon-réponse suivant à:
Télé-Pop 75, Multi-Media, 200, rue Saint-Clément, Jonquière.

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Multi-Media

Nom _____
No et rue _____
_____ Tél. _____
Municipalité _____ Code postal _____
☐ Je désire recevoir gratuitement les documents qui accompagnent les émissions, la Gazette de Multi-Media
☐ Je désire en plus participer au groupe de discussion

QC10

ARTS ET SPECTACLES

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

VENDREDI, 21 FEVRIER

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Départ (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 CINEMA "La vengeance du faucon d'or"
16.00 Bobino (C)
16.30 Major Plum Pouding (C)
17.00 POUR TOUS "Chevalier de Pardaillan" (C)
18.30 Information première
18.40 LES PLUS BEAUX FILMS "Angélique et le sultan" (C)
20.31 Avec le temps (C)
21.01 HORS SERIES "Le grand amour de Balzac: Mme Honoré de Balzac no.7" (C)
22.00 Coup de filet (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 CINEMA "Bataille des Ardennes (C)

SAMEDI, 22 FEVRIER

9.30 Pierre et Popotame (C)
10.00 Poly en Espagne (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Connexion (C)
12.00 Bonanza (C)
13.00 Sporthèque (C)
14.00 Les Espions (C)
15.00 Jeux du Canada (C)
17.00 CINE-FESTIVAL "L'aventure est à l'Ouest" (C)
19.00 Walt Disney (C)
20.01 SOIREE DU HOCKEY "New York à Montréal" (C)
22.31 Téléjournal (C)
22.47 Nouvelles du sport (C)
23.00 SUPER PRODUCTION "Miracle en Alabama"

DÉPISTAGE PRÉCOCE
SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER
GUÉRISON POSSIBLE

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI, LE 21 FEVRIER

8.45 Les dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné matin "On demande le colonel"
11.00 Adèle (C)
11.30 Les dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 En première (C) "Meurtre au galop"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Multi média (C)
22.30 Les nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C) "Samson et Dalilah"

SPECTACLE CONTINU
3 hres p.m. à 3 hres a.m.
HOTEL LAURENTIEN
SALOON
CHICOUTIMI

SAMEDI, LE 22 FEVRIER

12.00 Voyage au fond des mers (C)
13.00 Actualités en marche (C)
14.00 Samedi sport
14.30 Télé revue
15.00 Sur le matelas (C)
16.00 Télé Quilles (C)
17.00 Match sur roulettes (C)
18.00 Auto patrouille (C)
18.30 Cinéma (C) "Trois cavaliers noirs"
20.00 Les grands spectacles (C) "Garçonnière pour quatre"
22.00 En pleine nature
22.30 Les nouvelles TVA (C)
23.00 Fin de soirée (C) "La machine à explorer le temps"

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

CHICOUTIMI-CJPM

MEURTRE AU GALOP (4)

Vendredi, 19 h. 30 - G.B. 1963. Comédie policière de G. Pollock avec Margaret Rutherford, Robert Morley et Flora Robson. - Une vieille demoiselle enquête sur la mort étrange d'un riche vieillard. - Sans prétention mais savoureux. Mise en scène honnête. Interprétation pittoresque. (a)

SAMSON ET DALILA (5)

Vendredi, 23 h. - E.-U. 1950. Drame biblique de C.-B. De Mille avec Victor Mature, Hedy Lamarr et George Sanders. Samson, champion des Israélites, est déjoué par les ruses de Dalila. - Illustration somptueuse mais simpliste du récit biblique. Interprétation inadéquate.

JONQUIERE-CKRS

LE CHEVALIER DE PARDAILLAN (4)

Vendredi, 17 h. - Fr. 1962. Film de cape et d'épée de B. Borderie avec Gérard Barray, Michèle Grellier et Jean Topart. - Un chevalier se fait le défenseur d'une jeune bohémienne. - Fantaisie. Rythme bondissant. Bagarres bien réglées. G. Barray dynamique. (e)

ANGELIQUE ET LE SULTANT (5)

Vendredi, 18 h. 40 - Fr. 1968. Film d'aventures de B. Borderie avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Jean-Claude Pascal. - Une jeune femme, enlevée et destinée au harem d'un roi arabe, est recherchée par son mari. - D'un merveilleux facile et sentimental. Réalisation assez luxueuse. Ensemble conventionnel et lourd. Interprétation moyenne.

RENDEZ-VOUS DE SEPTEMBRE (5)

Vendredi, minuit - E.-U. 1961. Comédie sentimentale de R. Mulligan avec Rock Hudson, Gina Lollobrigida et Sandra Dee. - Le majordome d'un riche Américain transforme en hôtel la villa italienne de son maître. - Histoire forcée. Mise en scène habile. Interprétation inégale.

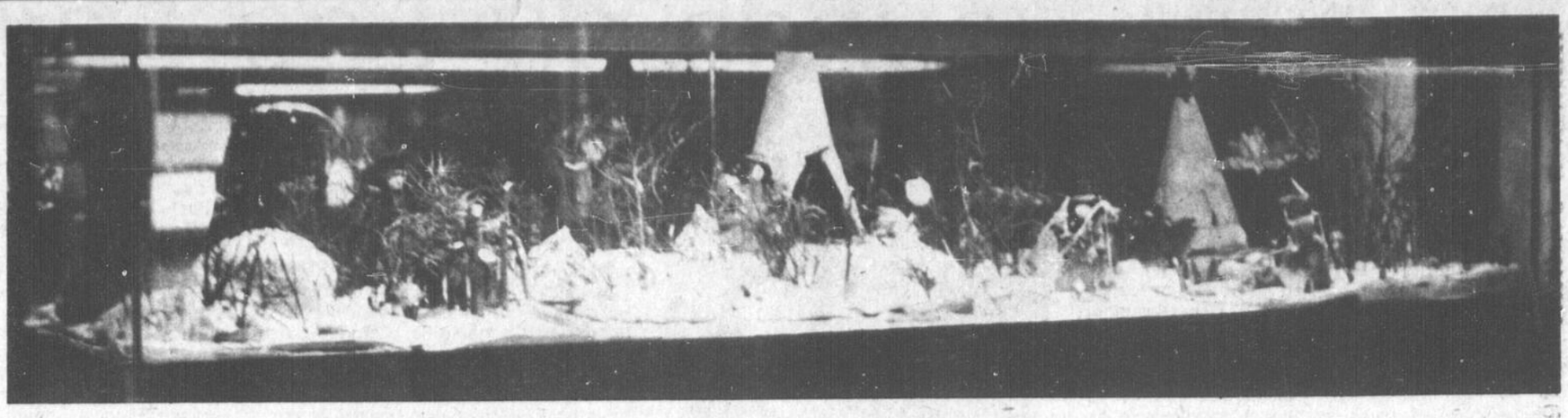

Réalisation de Mlle Michèle Gauthier

Une maquette reconstitue la façon de vivre des Montagnais, en 1875

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi incite toujours à des initiatives heureuses et plusieurs profitent de cette période de festivités pour mettre leur talent à l'épreuve.

Ainsi, une jeune fille de Jonquière, Mlle Michèle Gauthier, a reconstitué une maquette d'un village montagnais au temps de 1875 dont les précisions font de cette réalisation, un véritable chef-d'oeuvre.

il y a quelque cinq semaines, elle a communiqué avec les dirigeants du Carnaval-Souvenir pour connaître le thème des festivités de 1875. Après avoir appris que le thème touchait les Indiens, elle est allée se documenter à la Société historique du Saguenay, puisant dans des bouquins écrits par des Montagnais.

Mlle Michèle Gauthier, devant la maquette du "Village montagnais au temps de 1875."

La jeune fille a pu puiser également dans de nombreux documents mis à sa disposition par Mgr Victor Tremblay, président-fondateur de la Société historique, de même que dans les références que lui a fourni M. David Cooter, un recherchiste en étude sur les Amérindiens de l'Université du Québec à Chicoutimi. Elle s'est servie abondamment des livres qu'elle a lus soit: "Un site archaïque des fonds de la Kispajagne, du notaire J.-Henri Fortin, de Saint-Jérôme; de "Oti-Il-no Kaepe", d'Albert Connolly; des Mythes et rites chez les Indiens Montagnais et de "A l'Indienne" de Bernard Assiniwi.

Immense travail

Mlle Michèle Gauthier a reçu l'autorisation de son patron, M. Marcel Boisvenu, gérant de la Bijouterie People's de réaliser la maquette qui devait être exposée à Place du Royaume, durant la période du Carnaval-Souvenir.

En montre à la Bijouterie People's, la maquette connaît une telle vogue, auprès du public, que le gérant au dû consentir à l'exposer deux ou trois autres semaines, après la période de festivités du Carnaval, et il est fort question qu'elle soit exposée dans tous les magasins de la chaîne People's, par la suite.

Le travail de confection de la maquette est estimé à 80 heures. Sur ce, Michèle Gauthier ne compte pas le temps pris pour recueillir le matériel dans le bois, soit l'écorce, les branches, et quoi, encore!

Il y a, de plus, la recherche pour reconstituer le village montagnais. On peut mettre des dizaines et des dizaines d'heures, quand on songe qu'il a fallu lire plusieurs volumes, faire des fouilles à la Société historique du Saguenay et avoir des entrevues avec des spécialistes sur les us et coutumes des Amérindiens.

"C'est facile faire un Indien, lui planter une plume sur la tête, a dit Mlle Gauthier. Mais quand on veut situer le tout dans son contexte en respectant la véracité des faits, il en est autrement. C'est un travail immense qui a demandé le souci de la perfection. C'est une recherche ethnologique, en quelque sorte".

La maquette

La maquette a quatre plaques de base. Elles sont faites de pâtes et de sel. Tout a été cuit au four. Avant la cuisson, l'auteur a dû prévoir l'enplacement des arbres, caches, ou autres. Il a fallu deux nuits de cuisson pour concrétiser les plaques de base.

C'est une scène d'hiver qui est représentée. L'Indien vivait seul avec sa famille dans un territoire donné, au cours de cette saison. Deux familles sont placées en deux endroits différents, sur cette maquette et c'est là que nous retrouvons la reconstitution parfaite de la vie d'un Indien, en hiver, il y a 100 ans.

Les personnages sont reconstitués selon l'époque. Il ne manque aucun détail. Ainsi, les cheveux de l'Indienne sont enroulés autour de petits bouts de bois, comme c'était la coutume. Pas de tresses. Un Indien apparaît avec une chemise en carrelé écossais, ce qui symbolise l'arrivée des Blancs.

Une scène typique qui retient l'attention, est le choix de la compagne de l'Indien. Ce dernier posait son choix sur celle qui savait utiliser au maximum un orignal abattu par le chasser, de façon à ce qu'il n'y ait aucune perte.

Le choix fait, l'Indien lançait en direction de la jeune fille, des petits bouts de bois. Si cette dernière lui retournait les bouts de bois, elle acceptait l'Indien comme compagnon de vie. En cas contraire, ce dernier fixait son choix ailleurs. Nous retrouvons cette scène dans la maquette réalisée par Michèle Gauthier, une jeune fille qui a étudié en Technique d'aménagement, au campus collégial de Jonquière.

On retrouve des détails importants sur la façon de réaliser la confection d'un canot, de préparer un piège, de monter une cache à nourriture sur la façon qu'ont les Indiens de faire sécher le poisson, et quoi encore.

Un travail tout à fait remarquable de Mlle Michèle Gauthier qui nous permet de comprendre que les Indiens d'il y a cent ans, n'avaient rien à envier aux Blancs d'aujourd'hui.

"Le thème du Carnaval-Souvenir 1875 m'a permis de faire une étude sur la façon de vivre des Indiens, a conclu Mlle Gauthier. Aujourd'hui, je comprends bien des choses et l'intelligence de ce peuple me surprend hautement".

HOTEL MOTEL
GRAND-NORD, BEGIN
GRAND SPECTACLE.
21-22 FEVRIER (2 SPECTACLES PAR SOIR)
LA CAPTIVANTE
Soeur Surprise

CHANT
DANSE COMÉDIE
RESERVATION:
672-2195.
INVITATION SPECIALE AUX MOTONEIGISTES.

CINEMA

ALMA
Alma

(21 au 27 février): "L'exorciste".

Canadien

(21 au 27 février): "Prêtre interdit" - "Homicide par vocationé".

CHICOUTIMI
Impérial

(21 février au 27 février): "Serpico" - "Ok patron".

Capitol

(21 au 27 février): "Le mouton enragé" - "Le protecteur".

Cartier

(21 au 27 février): "Ninotschka retire aussi son pantalon" - "Les cracks au lit".

BAGOTVILLE
Saguenay

(21 au 27 février): "L'exorciste" - "D'azur et roc".

Vendredi et samedi, dimanche, 2 représentations par soir. Samedi: 1 représentation.

PLACE DU ROYAUME

Cinéma 1

"Donnez-nous notre amour quotidien": sur semaine: 6.20, 9.40. Samedi et dimanche: 1.25, 3.00, 6.20, 9.40. - "Fais-nous pas jouir avec les vierges": sur semaine: 8.00. Samedi et dimanche: 4.45, 8.00.

Cinéma 2

"Juliette et Juliette": sur semaine: 6.10, 9.35. Samedi et dimanche: 2.45, 6.10, 9.35. - "Son nom crie vengeance: sur semaine: 7.50. Samedi et dimanche: 1.00, 4.30, 7.50.

Cinéma 3

"Exorciste": 12.15, 2.30, 4.45, 7.00, 9.15.

JONQUIERE

Centre

(21 au 27 février): "Serpico" - "Ok patron".

Bellevue

(21 au 27 février): "Le mouton enragé" - "Le protecteur".

Elysée

(21 au 27 février): "Ninotschaka retire aussi son pantalon" - "Les cracks au lit".

MISTASSINI

Orphéon

(21 au 27 février): "Le totem du sexe" - "Les démoniaques".

ARVIDA
Palace

(16 au 22 février): "Les aventures d'une jeune veuve" - "La valise".

(23 au 28 février): "Exorciste".

DOLBEAU
Météore

(21 au 28 février): "Le masque de la mort rouge" - "Pas de pitié".

(21 au 28 février): "Exorciste".

DU "Vilas" A PRIX COUPE chez claude chrétien ltée JONQUIERE DURANT LE MOIS DE FEVRIER

THEATRE CANADIEN ALMA
A L'AFFICHE JUSQU'AU 27 FEVRIER
PRETRES INTERDITS
14 ANS
avec ROBERT HOSSEIN et CLAUDE JADE
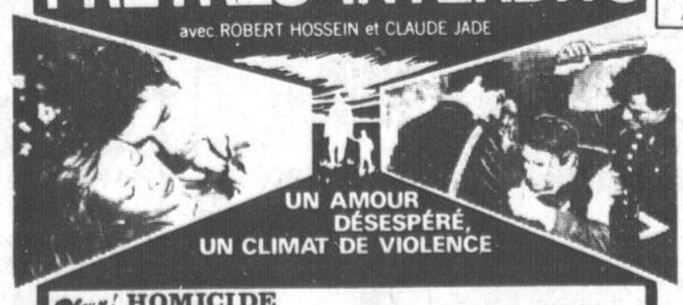
UN AMOUR DÉSESPÉRÉ, UN CLIMAT DE VIOLENCE
2e FILM! HOMICIDE PAR VOCATION

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS
l'imprimerie LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

QUE FAIRE — C'est peut-être la question que doivent se poser ces trois gagnants du million de la Loterie olympique du Canada. Pour certains, on le place sûrement à la banque. Pour d'autres, plus méchants, on achète un politicien ou un fonctionnaire. (Dixit les révélations à la Commission Cliche)

A quel poste a été puisé le chèque versé à Morin

QUEBEC (PC) — Le vérificateur général du Québec, M. Gérard Larose, a été invité, jeudi, à dire dans quel poste précis du budget de l'Assemblée nationale aurait dû être puisé le chèque de $1,796 versé au chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, en août dernier.

Dans une lettre envoyée au vérificateur Larose, le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie, explique qu'il a analysé sans succès les différents éléments budgétaires de l'Assemblée nationale pour découvrir à quel poste pourrait se rattacher la dépense de $1,796.

Le 7 février dernier, M. Larose avait indiqué, dans une lettre adressée au chef de l'Opposition Jacques-Yvan Morin, que:

—La somme en question n'avait pas été dépensée pour les fins auxquelles la Loi de la législature avait affecté ces crédits.

—Mais que "d'autres crédits furent mis à la disposition de l'Assemblée nationale en vertu de la Loi des subsides 1974-75", et que cette somme de $1,796 aurait pu être puisée "à même l'un des éléments de programmes votés par la Loi des subsides".

Solution

"Dans mon souci de trouver une solution à ce dilemme, j'apprécierais grandement que vous m'éclairiez davantage en m'indiquant avec plus de précision, si possible, dans quel élément d'un des programmes budgétaires il y aurait possibilité de puiser le montant de cette allocation", écrit M. Lavoie au vérificateur général.

"Vous pouvez être assuré que tout avis ou toute directive qui pourrait donner ouverture, dans le respect des lois et des règlements, à la solution d'ordre administratif, sera accueilli favorablement de ma part" pourrait le président Lavoie.

Par ailleurs, dans une lettre adressée au chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, M. Lavoie informe M. Morin de sa démarche auprès du vérificateur général.

Dans Laporte et Taillon

Le dossier irrégularités considéré comme "classé"

QUEBEC (PC) — Le dossier doit être considéré comme "classé" selon l'enquêteur spécialement nommé par le président général des élections, le Juge François Drouin, au sujet des irrégularités qui se seraient produites dans les comtés de Laporte et de Taillon à l'élection du 29 octobre 1973.

C'est ce qu'affirme l'enquêteur, M. Lucien Descent, dans son rapport au juge Drouin, Ce rapport a été rendu public jeudi soir par le président de l'Assemblée nationale, M. Jean-Noël Lavoie.

L'enquêteur Descent conclut son volumineux rapport de 64 pages en affirmant: "A moins de directives contraires, je considère ce dossier comme classé."

L'enquête avait été réclamée par le juge Drouin à la suite des témoignages entendus devant la commission Cliche, et selon lesquels des fiers-à-bras de la FTQ travaillaient pour le parti Libéral dans Taillon et Laporte lors des élections du 29 octobre 1973.

L'enquêteur Descent relève quand même un certain nombre d'"observations" qu'il tient à porter à l'attention du juge Drouin:

— le 29 octobre 1973, il était impossible pour un civil d'intenter une poursuite judiciaire à la cour municipale de Longueuil, parce que le greffier ne possédait pas les pouvoirs d'assermentation et que le procureur de la Couronne était en congé.

— aucune pousuite judiciaire ne fut intentée par la police de Longueil contre Yvon Duhamel, "pris en flagrant délit de possession d'un poing de fer", alors qu'il tentait d'entrer dans un local du Parti québécois à Longueuil.

— la police de Longueuil aurait dû procéder à des poursuites contre 10 personnes arrêtées pour "affichage, ou avoir troublé la paix et le bon ordre le jour du scrutin". Ces personnes faisaient partie du local 791 affilié à la FTQ, selon l'enquêteur Descent.

— ces 10 personnes avaient été recrutées pour travailler dans Taillon et possédaient des procurations dont l'enquêteur Descent ne précise pas la provenance.

— des personnes ouvraient "dans le même sens pour un parti politique autre que libéral" affirme M. Descent sans donner de noms.

— le témoignage de l'inspecteur Dubé, de la police municipal de Longueuil, apparaît "troublant", considérant qu'il serait le seul policier à avoir vu des collants électoraux illégaux, mais qu'il n'en a pas gardé comme exhibit.

— la candidat péquiste Pierre Marois prétend que la présidente des élections, Mme Fourcreault, était passible de pousuites judiciaires pour menaces et abus de confiance, mais n'a pas intenté de telles poursuites, selon l'enquêteur Descent.

Lors de son enquête, M. Descent a interrogé les candidats péquistes Pierre Marois et Guy Bisaillon, mais il n'a pas interrogé les élus, soit les députés libéraux Guy Leduc et André Déom.

Croissance économique

Tous les espoirs seraient permis pour le Québec

MONTREAL (PC)— Au témoignage de M. Roland Cyr, président sortant de l'Association de la construction de Montréal et du Québec, la province connaîtra probablement cette année une meilleure croissance économique que le reste du Canada, et la même chose devrait s'appliquer à l'industrie de la construction.

A l'assemblée annuelle de l'association, mercredi, M. Cyr, a déclaré que les investissements immobiliers devraient atteindre $6 milliards, comparativement à $5.3 milliards l'an passé. Cette augmentation, cependant, ne sera pas tellement due au lancement de nouveaux projets, mais plutôt à la poursuite de travaux déjà commencés, ou à la mise en chantier de projets dont la réalisation est décidée depuis un an ou deux.

Au sujet de l'industrie de la construction, M. Cyr n'a pas manqué l'occasion de souhaiter que la fédération des travailleurs du Québec se serve de la tutelle imposée au Conseil provincial des métiers de la construction pour effectuer "le nettoyage qui s'impose". Il a rappelé que les problèmes dans le domaine des relations de travail ont ébranlé la confiance des investisseurs.

M. Cyr a affirmé que la hausse de salaire de 85 cents l'heure décrétée par le gouvernement Bourassa ne suffira pas à régler ces problèmes ou à rétablir la productivité. Selon lui, le gouvernement fait preuve de partialité et on n'a aucune certitude qu'il se décidera enfin à appliquer la loi impartialement vis-à-vis des deux parties aux prises dans l'industrie de la construction.

A la même réunion, M. Guy Dorais, président du comité des relations ouvrières de l'association, a souligné que la commission cliche constitue peut-être "la dernière chance du monde de la construction de se donner des relations de travail civilisées".

"Déjà, dit M. Dorais, les entrepreneurs savent qu'ils ne peuvent plus se réfugier dans la facilité des solutions à court terme ou dans l'achat à rabais d'une paix syndicale superficielle et temporaire. Reste à attendre les recommandations de la commission et à espérer qu'elles apporteront des grands changements touchant toutes les parties concernées."

Radiothon-loi 22

Aucune sanction contre le député Springate

QUEBEC (PC) — Le premier ministre Robert Bourassa n'a pas l'intention de prendre des mesures disciplinaires à l'endroit du député libéral anglophone George Springate pour ses actions visant à combattre la loi 22 faisant du français la langue officielle.

C'est du moins ce qu'a laissé entendre M. Bourassa, au cours d'une rencontre avec les journalistes hier, en disant qu'il s'était cependant entretenu avec le député de Sainte-Anne à ce sujet.

Le 4 février dernier, sur les ondes du poste de radio CJAD, à Montréal, M. Springate avait participé à un radiothon en vue d'amasser des fonds pour contester juridiquement la légalité de la loi 22.

C'est le Comité de la radio-télévision canadienne (CRTC) qui avait brusquement obligé la station radiophonique à mettre un terme à ce radiothon, qui avait déjà receuilli $18,000.

Pour justifier son attitude, M. Bourassa a rappelé qu'aucun autre parti politique à l'Assemblée nationale ne représentait la population anglophone, et c'est pourquoi il se devait de laisser un peu plus de latitude à M. Springate.

Lors de l'étude de la loi 22 en 1974, ce député récalcitrant s'était permis à deux reprises de voter contre l'adoption de cette loi. Après une suspension temporaire du caucus des députés, il avait réintégré les rangs libéraux avec tous les honneurs.

Relocalisation: dernière phase

QUEBEC (PC) — La deuxième et dernière phase du projet de déplacement des voies ferrées dans le quartier Saint-Roch, à Québec, a été amorcée, mercredi, par la signature d'une entente entre la ville de Québec et Canadien National.

Le CN a accepté un dédommagement de $3.9 millions pour relocaliser ses voies ferrées et son terminus dans la ville de Sainte-Foy, près du pont Pierre-Laporte.

L'aménagement d'une gare à Sainte-Foy nécessitera des déboursés de $2 millions, et la ville de Québec versera $1 million au CN pour le rachat des terrains que possédait la compagnie aux alentours de la gare du Palais.

En septembre dernier, une pareille entente a été conclue avec le Canadien Pacific pour une somme de $21.6 millions.

Pour cette dernière compagnie, qui était aussi installée à la gare du Palais, l'accord implique la relocalisation de ses voies sur la rue Marie-de-l'Incarnation, à Québec, l'aménagement d'une terminus sur cette rue et l'aménagement d'une cour de triage à Sainte-Foy.

Le déplacement des voies ferrées dans le quartier populeux de Saint-Roch est un projet de l'ordre de $25 millions, et le gouvernement fédéral y contribuera pour $20 millions en vertu de l'entente Canada-Québec sur les zones spéciales.

Selon les échéanciers, le CN et le CP devront avoir quitté la gare du Palais au plus tard en septembre 1976. Pour sa part, la ville n'a pas encore décidé ce qu'elle fera de l'édifice libéré.

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT CHICOUTIMI

18 ANS
Commençant VENDREDI 21 FEV.
2e FILM
FAUT PAS JOUER AVEC LES VIERGES
En semaine: Quotidien: 6.20 - 9.40 — Vierges: 8.00.
Samedi et dimanche: Quotidien: 1.25 - 3.00 - 6.20 - 9.40. — Vierges: 4.45 - 8.00.
CINEMA 1

POUR TOUS
ANNIE GIRARDOT — PIERRE RICHARD — MARLENE JOBERT
2e FILM
SON NOM CRIE VENGEANCE
Juliette et Juliette
REMO FORLANI
En semaine: Juliette: 6.10 - 9.35. — Vengeance: 7.50.
Samedi et dimanche: Juliette: 2.45 - 6.10 - 9.35. — Vengeance: 1.00 - 4.30 - 7.50.
CINEMA 2

"L'EXORCISTE"
THE EXORCIST
18 ANS Adultes
Maintenant à l'affiche
réalisé par WILLIAM FRIEDKIN
EXORCISTE: 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.15
AVIS:
Le traitement de certains épisodes du film risque de surprendre, voire de secouer fortement le spectateur.
- LA DIRECTION
ELLEN BURSTYN · MAX VON SYDOW · LEE J. COBB KITTY WINN · JACK MacGOWRAN
LAISSEZ-PASSER ET CARTES D'ÂGE D'OR NON VALABLES

CINEMA 3 — PLACE DU ROYAUME — CHICOUTIMI — 545-4260
CENTRE — 544, ST-DOMINIQUE — JONQUIERE — 542-6901
SAGUENAY — 430, ELGIN — BAGOTVILLE — 544-4611
ALMA — 475, SACRE-COEUR — ALMA — 662-2992
METEOR — 674, BOUL. WALBERG — DOLBEAU — 276-2533
PALACE — 436, BOUL. MELLON — ARVIDA — 548-2244
VERSION ANGLAISE — CINEMA PALACE SEULEMENT

Une comédie trépidente et désinvolte qui effleure le cynisme!
14 ANS
Le MOUTON ENRAGÉ
un film réalisé par Michel Deville
JEAN-LOUIS TRINTIGNANT
ROMY SCHNEIDER
JANE BIRKIN
AUSSI
ROBERT HOSSEIN DANS "LE PROTECTEUR"
CINEMA CAPITOL — CHICOUTIMI — 77 est RUE RACINE — TEL: 543-3280

UN POLICIER INCORRUPTIBLE...
EST UN DANGER POUR LES AUTRES POLICIERS
AL PACINO "SERPICO"
2e FILM
OK PATRON
CINEMA IMPERIAL — CHICOUTIMI — 120 ouest RUE PRICE — TEL 543-5580

TERREUR DANS LE CIEL! DESTINATION INCONNUE.
DÉTOURNEMENT EN PLEIN CIEL
UNE SIMPLE BALLADE EN FORÊT SE TERMINE EN CAUCHEMAR!
MEURTRES À HAUTE TENSION
CINEMA BELLEVUE — JONQUIERE — ST-HUBERT ET CENTENAIRE — TEL 542-5510

Laissez les FESSES faire!...
18 ANS Adultes
NINOTSCHKA retire aussi son pantalon
2e FILM
LES CRACKS AU LIT
CARTIER — CHICOUTIMI — 201 est RUE RACINE — TEL 543-3138
ELYSEE — KENOGAMI — 8 RUE STE-FAMILLE — TEL 542-3701

CENTRE — JONQUIERE — 554 ST-DOMINIQUE
SAGUENAY — BAGOTVILLE — 430 RUE ELGIN
L'EXORCISTE
AVIS:
Le traitement de certains épisodes du film risqué de surprendre, voire de secouer fortement le spectateur.
LA DIRECTION

Train versus fardier

LORETTEVILLE (PC) — Le chauffeur d'un camion a été blessé jeudi matin quand son lourd véhicule a heurté un convoi du Canadien National à un passage à niveau de Loretteville, au nord de Québec.

Le blessé a été identifié comme étant M. Jean Allaire, 26 ans, de Sainte-Foy.

Le mastodonte a heurté les deux locomotives et le premier wagon, et sous la violence du choc, le réservoir d'huile d'une des deux locomotives a été perforé. Plusieurs centaines de gallons d'huile se sont répandus près de la voie ferrée et il a fallu plusieurs heures aux équipes d'entretien pour faire disparaître le carburant.

Le convoi venait de quitter Limoilou et se dirigeait vers Rivière-à-Pierre, dans le comté de Portneuf. Il comptait sept wagons-marchandises et une voiture-passagers.

Commission Cliche

Saulnier était au courant de la corruption à la CIC

MONTREAL (PC) — M. Jean Italiano, ex-adjoint du tuteur de la Commission de l'industrie de la construction, a affirmé que son supérieur, M. Lucien Saulnier, ainsi que le président de la CIC, M. Fernand Morin, et son directeur général Jean-Louis Renaud, connaissaient la "corruption généralisée" qui sévissait à l'époque au sein de cet organisme, grâce aux rapports verbaux et écrits qu'il leur avait fait personnellement parvenir.

Beaucoup plus loquace que ne l'avait été la veille M. Lucien Saulnier, celui qui fut son adjoint n'a pu expliquer à la commission liche l'absence de réformes en profondeur qu'il souhaitait personnellement au moment de la tutelle.

Amené à faire ses recommandations aux commissaires qui ont loué son "courage et sa franchise", M. Italiano a souhaité "une vraie tutelle" de la CIC. A son avis, il ne suffirait pas de provoquer la démission d'un certain nombre d'individus au sein de cet organisme, mais la tutelle devrait conduire à des mises en accusation formelle et à des poursuites de toutes sortes. Passée cette période de "vrai nettoyage", a-t-il ajouté, "les incompétents s'éliminer aient d'eux-mêmes", s'il en restait, et on pourrait penser à réorganiser cet organisme sur de nouvelles bases.

Les nombreux rapports d'enquête soumis par M. Italiano à M. Lucien Saulnier n'ont toutefois pas plu à tout le monde au sein de la CIC. Alors qu'il croyait avoir la confiance totale de son supérieur, il s'est aperçu que celui-ci n'était pas sans éprouver la puissance de M. Roger Perreault.

Patronage

Perreault, qui a été décrit jusqu'à présent devant la commission Cliche comme la tête du patronage et de la collusion existant entre la CIC et la FTQ-Construction, a alors tenté de se débarrasser d'Italiano en produisant deux déclarations assermentées à M. Saulnier.

Selon M. Perreault, l'adjoint de M. Saulnier aurait prononcé des propos diffamants devant deux témoins, propos qui apparaissent avec le recul des ans comme des preuves d'une certaine lucidité.

Un attaché d'administration, M. Jean Héroux, alors sous les ordres de Perreault, a signé l'un des affidavits. L'autre est signé par la secrétaire administrative de Perreault, Henriette Lemieux, dont le mari a hérité du contrat de construction du siège social de la CIC.

Selon les deux témoins, Italiano a alors déclaré: "On va câlisser ton patron (Perreault) dehors et on va le crisser en prison. Tu ne sais pas qu'il est un bandit, qu'il fait partie de la pègre et que bien des choses malhonnêtes se font à cause de lui. La FTQ a même son bureau régional dans le bureau de M. Perreault et n'oublie pas que Desjardins, Daoust et Landry et compagnie font également partie de la grosse pègre".

Au lieu d'appuyer son enquêteur et adjoint, M. Lucien Saulnier a alors conseillé à Italiano de "prendre des vacances", ce qu'il a fait. A son retour au début de septembre, il a continué son travail, mais en cachette de tout le monde. Aujourd'hui, il fait partie du contentieux de la commission, "sur les tablettes", où on lui confie parfois de petits mandats.

Parmi les dossiers dont il avait saisi M. Saulnier, M. Italiano a cité les suivants au cours de son témoignage.

Les autos

— La flotte d'automobile de la CIC permettait à certaines personnes, dont le président, d'obtenir des avantages qui ne correspondaient pas aux normes. L'homme d'affaires Normand Barré, de la Cie Obard Ltée, a pour sa part confirmé hier matin qu'il avait mis à la disposition des directeurs de la CIC des Pontiac Grand Prix —dotées de tout l'équipement en option— alors que le contrat de location prévoit des voitures d'une valeur de $4,000. Il a précisé qu'il avait acheté à perte une Mercedez pour le président de la CIC, M. Fernand Morin. Son objectif: être en bons termes avec les administrateurs de la commission. Inutile de dire que Obar a toujours été comme par hasard le plus bas soumissionnaire lors des renouvellements de contrats et, ce, depuis 1965. La CIC paye $750,000 par an pour ses 350 voitures. Elle a 600 employés.

— Italiano s'est aperçu que des inspecteurs obtenaient trop de temps supplémentaires et gonflaient leurs comptes de dépenses.

— La procédure d'embauche était tout à fait inefficace. Il a cité l'exemple de Jean-Yves Martin dont on a gonflé les notes de l'examen de passage pour le compter parmi le personnel. Après deux périodes d'entraînement, le candidat ne pouvait effectuer encore le travail prévu et un directeur de la CIC a même falsifié les rapports à ce sujet pour éviter le renvoi inévitable dans ces circonstances.

Application de la loi 22: pas de zèle à la CECM

MONTREAL (PC) — La Commission des écoles catholiques de Montréal n'a certainement pas l'intention de se substituer au gouvernement dans l'application de la loi 22. Telle est en substance la déclaration faite jeudi par le directeur général de la CECM, M. Jean-Paul Tardif, lors d'une conférence de nouvelles.

"Nous attendrons les suggestions du ministre avant de faire du zèle pour appliquer la loi 22, bien que nous soyons théoriquement contraints de le faire. Le ministre nous a avisé que l'opération de validation des tests était reporté à une date imprécise. Nous ne voyons pas comment nous pourrions nous lancer dans des activités où le ministère a échoué, malgré tous ses moyens."

M. Tardif devait par la suite confirmer à la presse que la Commission ne voudra certes pas porter l'odieux d'appliquer une loi qui restreint l'accès à ses écoles anglaises, si les autres commissions de l'île de Montréal ne le font pas.

Or elles n'ont nulle intention de le faire comme certaines d'entre elles l'ont fait savoir hier, dont le PSBGM, Lakeshore et LeRoyer. Le PSBGM a depuis longtemps adopté une attitude de boycottage à l'égard des tests et est certain, à la CECM, que les anglo-protestants conservent leur ferme volonté d'inscrire qui le demandera dans leurs écoles.

Coercition

Le ministre de l'Education devrait éclaircir le paysage linguistique au cours de la conférence de presse qu'il donnera ce matin. Les paris sont nombreux autour de l'attitude qu'il adoptera, mais il est surtout déjà rumeur d'un amendement à la loi 22 pour la rendre plus coercitive dans la limitation des inscriptions à l'école anglaise. Ce serait la seule façon réaliste, estime-t-on, d'empêcher un retour au régime de libre choix de la langue d'enseignement.

La rage anti-tests et anti loi 22 est si forte chez bon nombre d'anglophones du secteur de l'éducation que la Provincial Association of Protestant Teachers (PAPT) a fait savoir hier qu'elle poursuivrait sa lutte contre les tests de langue "malgré leur retrait".

La CEQ

La Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) ne se laisse pas attendrir, ni même réjouir, par le geste de M. Cloutier. Elle n'y voit aucune "preuve de souplesse", mais bien une "manoeuvre grossière qui nous ramène au statu quo de la loi 63 et au libre choix absolu de la langue d'enseignement."

Précisions que la disparition des tests n'implique pas directement un libre choix de la langue d'enseignement puisque les tests n'étaient évoqués dans la loi 22 qu'à titre d'une des possibilités que pouvait utiliser le ministre pour limiter les inscriptions. Mais la loi ne prévoit néanmoins aucun autre moyen de contraite, et les commissions scolaires n'ont visiblement pas l'intention de faire oeuvre d'imagination en ce domaine.

C'est plus subtilement que la CECM a contesté les effets de la loi 22, hier, en adoptant une résolution de M. Pierre Carignan qui, de l'avis de son proposeur comble "une grave lacune" de la législation linguistique.

Considérant "qu'au Québec, tout enfant devrait avoir accès à l'école française", la Commission a prié le gouvernement de lui permettre d'ouvrir des classes spéciales pour accueillir les enfants qui "des langues d'enseignement, ne connaissent suffisamment que l'anglais, mais que les parents veulent inscrire à l'école française."

Pour le fédéral

Les provinces... beurk!

QUEBEC (PC) — La dernière conférence fédérale-provinciale sur la santé aura encore une fois permis au fédéral de manifester son dédain à l'endroit des provinces et de leur droit strict à l'autodétermination, soutient le chef parlementaire du Ralliement créditiste, M. Camil Samson.

En agissant ainsi, souligne un communiqué remis à la presse, le fédéral démontre qu'il considère les provinces ni plus ni moins comme des commis fédéraux de seconde classe évoluant dans de petites succursales administratives.

M. Samson souligne que le ministre fédéral Marc Laionde a, une fois de plus, "tendu un appât empoisonné aux provinces en offrant à celles-ci une contribution financière fédérale dans la cadre du programme de garanti du revenu, contribution provenant d'impôts prélevés dans les provinces en fonction de leur soumission aux normes et critères édictés par Ottawa".

Récupération

"Le Québec a raté une magnifique occasion en se contentant de quelques commentaires sur l'aspect constitutionnel. Il aurait dû en profiter pour exiger la récupération de sa fiscalité directe et ainsi décider par lui-même de ses programmes de sécurité sociale.

En terminant, le chef créditiste rappelle "qu'un gouvernement créditiste, qui exigerait pour le Québec le contrôle de sa fiscalité directe, mettrait immédiatement sur pieds un système de revenu garanti universel, qui constituerait un revenu de base à tous, et ce, sans condition, garantissant ainsi un pouvoir d'achat minimum permettant un mode de vie convenable.

Tables d'écoute

Trouvaille dans un local de la CSN

QUEBEC (PC) — Le président du Conseil central de la CSN, M. Michel Chartrand, a dénoncé jeudi, à Québec, le gouvernement qui, selon lui, espionne par le biais de la police (les organismes) démocratiques.

M. Chartrand a révélé avoir découvert, lundi dernier, dans un local loué par la CSN, au 1015 est rue Sainte-Catherine, à Montréal, trois micros reliés à des tables d'écoute et a déclaré que ces locaux, étant ouverts au public, il ne s'agissait plus d'écoute pour contrer le crime, mais d'espionnage pour les patrons. Il a ajouté que le gouvernement niait ainsi le droit d'association et la liberté syndicale.

En rendant cette découverte publique, jeudi à Québec, à la réunion du Conseil confédéral de la CSN, M. Chartrand a expliqué que les microphones avaient été découverts par hasard, au moment où on avait voulu effectuer certaines réparations aux cloisons.

Ce local du 1015 Ste-Catherine comporte deux salles de réunions, un corridor et quelques petits bureaux occupés par diverses associations ou groupes populaires, comme le comité d'appui aux Haitiens, le comité Québec-Palestine, la Fédération des comptoirs alimentaires, etc. Le Conseil central de Montréal y tenait des réunions régulièrement et plusieurs grèves étaient dirigées de ces locaux, a-t-il ajouté.

M. Chartrand a dit que les recherches n'ont pas duré assez longtemps pour passer tout le local au peigne fin. "C'était inutile, puisque nous savons maintenant que nous sommes espionnés partour, à tous les étages du siège social, rue Saint-Denis, et dans nos locaux, au mépris les libertés élémentaires et la loi elle-même.

Selon le bouillant chef syndicaliste, il ne fait aucun doute que ce nouvel acte d'espionnage est le fait de la police, de la police fédérale, provinciale, municipale ou privée qu'elle qu'elle soit. Au moment de la découverte des microphones, lundi, il semble par ailleurs que l'agitation policière ait été plus intense dans les environs immédiats du 1015 Sainte-Catherine, a encore ajouté M. Chartrand.

Il a enfin fait savoir qu'il ne porterait aucune plainte puisque celle-ci serait une fois de plus enfouie dans les tiroirs. "C'est au public, une fois qu'il est averti, de porter des plaintes", a-t-il dit.

La loi 22

Une vraie bombe

QUEBEC (PC) — La paix sociale est menacée au Québec à cause de la loi 22 sur la langue officielle, selon le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson.

Dans un communiqué remis à la presse jeudi, M. Samson soutient que "le gouvernement Bourassa devrait retirer avant qu'il ne soit trop tard cette dangereuse loi qu'il a dû imposer au peuple de force".

Faisant illusion au retrait temporaire du projet des tests linguistiques, M. Samson a affirmé que le temps lui donne raison, lui qui avait déclaré l'été dernier que "le bil 22 créerait au Québec une petite Irlande du nord".

"Le gouvernement doit reculer et retirer cette loi au plus tôt", conclut M. Samson.

NOMINATION

M. JEAN BELAND

M. Gaston Vachon, Vice-Président, Directeur-Général de "Le Progrès du Saguenay Ltée", a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean Béland, au poste de directeur de la mise en marché pour les journaux LE QUOTIDIEN du Saguenay-Lac-Saint-Jean, PROGRES-DIMANCHE et le PROGRES REGIONAL.
Cette nomination était rendue nécessaire due à l'augmentation constante de la circulation des journaux ci-haut mentionnés.

DU "Vilas"
A PRIX COUPE
chez claude chrétien ltée
JONQUIERE
DURANT LE MOIS DE FEVRIER

Chez nous, on a toujours eu un petit faible pour le gros Fockink..!

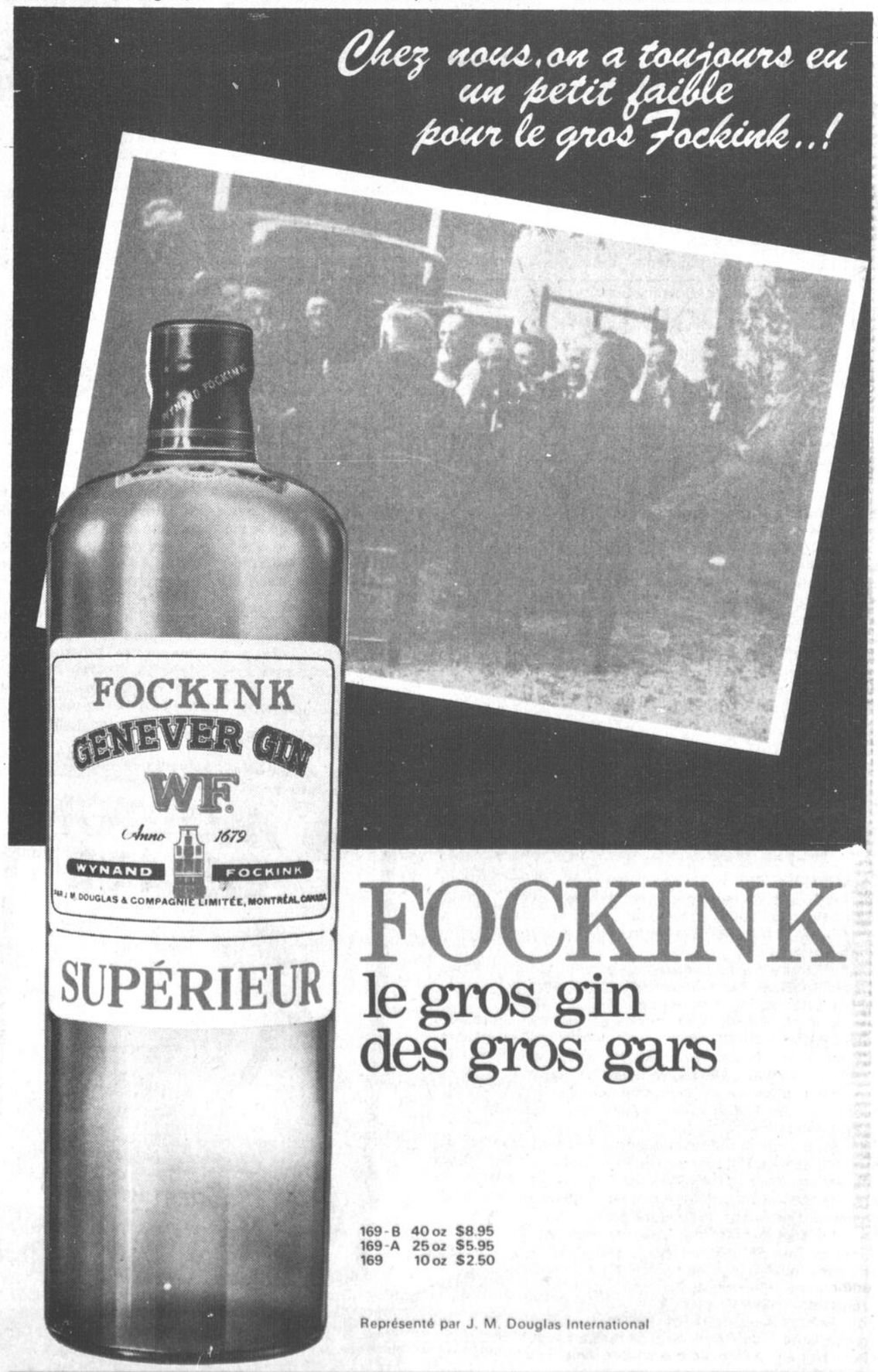

FOCKINK
le gros gin
des gros gars

169-B 40 oz $8.95
169-A 25 oz $5.95
169 10 oz $2.50

Représenté par J. M. Douglas International

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

Sport

2e section | Vendredi, 21 février 1975 | page 11

Flyers et Sabres ne peuvent faire un maître

Le Canadien a la vie facile à Kansas City

KANSAS CITY — Pour le plaisir et pour le simple plaisir, le Canadien a porté à 20, son total de matches sans défaite, hier soir, en remportant aisément une victoire de 6-3 contre les Scouts à Kansas City.

Pete Mahovlich n'a pas marqué, mais il a tout de même obtenu trois assistances sur les quatre premiers buts du Canadien. Guy Lapointe en a profité pour marquer deux buts pendant que Larry Robinson, Jacques Lemaire, Mario Tremblay et Steve Shutt ont complété le pointage. Pour les Scouts, qui ont inscrit trois buts à l'engagement final, ce fut Lynn Powis, Gary Croteau, et Wilf Paiment.

Les hommes de Scotty Bowman, qui seront de retour à Montréal ce soir, ont inscrit deux buts lors de jeux de puissance. Ils effectueront un retour sur la patinoire du forum demain soir, alors qu'ils seront opposés aux Islanders de New York.

Le Canadien domine

Le Tricolore a aisément dominé les deux premiers engagements en marquant six buts sans réplique. Les Scouts n'offraient qu'une opposition mitigée, se contentant visiblement de limiter les dégâts et d'accorder à la meilleure offensive du circuit Campbell le moins de buts possible.

Comme si de rien n'était, le Canadien a inscrit deux buts en première période. Il a d'abord mis quelque cinq minutes à s'adapter au style des Scouts avant de commencer à bourdonner en territoire ennemi.

Larry Robinson a ouvert le pointage à la dixième minute de jeu, grâce à un puissant lancer frappé qui a prix en défaut le gardien Denis Herron. Pete Mahovlich s'est saisi de la rondelle dès la mise au jeu pour remettre derrière, à la ligne bleue, à Robinson qui a réussi à marquer son 13e filet de la campagne.

Puis, moins de six minutes plus tard, Jacques Lemaire trompait à nouveau la vigilance de Denis Herron. Ce dernier a été déjoué par Lemaire après avoir repoussé une attaque qui durait depuis un long moment déjà. Enfin, le Canadien a écopé de deux punitions successives, Savard et Bouchard, et les Scouts ont connu leur meilleur moment de l'engagement. En fait, ils ont dirigé la majorité de leurs huit lancers vers Michel Larocque, alors que leur jeu de puissance était en fonction. Néanmoins, Larocque a été brillant devant Lynn Powis, Guy Charron et Rota. Herron, lui, multipliait les vols.

Au deuxième vingt, le Tricolore a poursuivi sa nette domination et Denis Herron a dû affronter un bombardement de 17 lancers non sans y avoir laissé quelques plumes... Il a alloué quatre buts!

En effet, en 3.03 minutes, le Canadien a réussi à porter son avance à 5-0. Mario Tremblay, laissé sans surveillance à la gauche de Herron a réussi son 13e filet de la saison en complétant un brillant jeu d'Yvon Lambert. Le gardien Denis Herron a été faible sur le but suivant. Il a tout simplement échappé le lancer de Steve Shutt dans son filet alors qu'il n'avait pas la vue obstruée et que Shutt ne venait pas de décocher son meilleur tir. Puis, durant une punition à Guy Charron, Guy Lapointe, en profitait pour marquer son premier but de la soirée et son 21e de la camapgne. C'est Pete Mahovlich qui a mystifié la défensive adverse avant de remettre le disque à Lapointe qui n'a pas mis long à faire bouger le cordage. Finalement, le Tricolore a marqué un 73e but lors d'avantage numérique, grâce encore une fois, à Guy Lapointe.

La défensive croule

Au troisième vingt, on aurait dit que le Canadien attendait que la période se termine. Il a bien lancé 15 fois, mais son attaque manquait nettement de poids. Quant à sa défensive, elle a fait pitié.

Elle a accordé trois buts. La victoire étant acquise, le long voyage touchant à sa fin, les joueurs du Canadien ont laissé le gros du travail à Michel Larocque. Ce dernier a reçu, dans le seul troisième engagement, 14 lancers, soit autant que durant les deux premières périodes. Pas étonnant que les Scouts aient marqué trois buts...

A Buffalo

Le 29e but de la saison de Reggie Leach, au début de la troisième période, hier soir, a permis aux Flyers de Philadelphie d'annuler 6-6 avec les Sabres de Buffalo, dans la LNH.

Le but de Leach est survenu 21 secondes après que Brian Spencer eut donné l'avance aux locaux.

C'était la troisième fois que les Sabres prenaient les devants dans le match, mais Philadelphie a porté à neuf sa série de matches sans revers contre Buffalo.

René Robert et Craig Ramsey ont d'abord donné une avance de 2-0 aux Sabres, mais Bill Clement et Bobby Clarke ont égalé les chances.

Richard Martin a ensuite redonné l'avance aux locaux, mais Gary Dornhoefer a encore égalé les chances.

Bill Hajt et Danny Gare ont ensuite porté l'avance des locaux à 5-3, mais Clarke et Ross Lonsberry sont ensuite revenus à la charge.

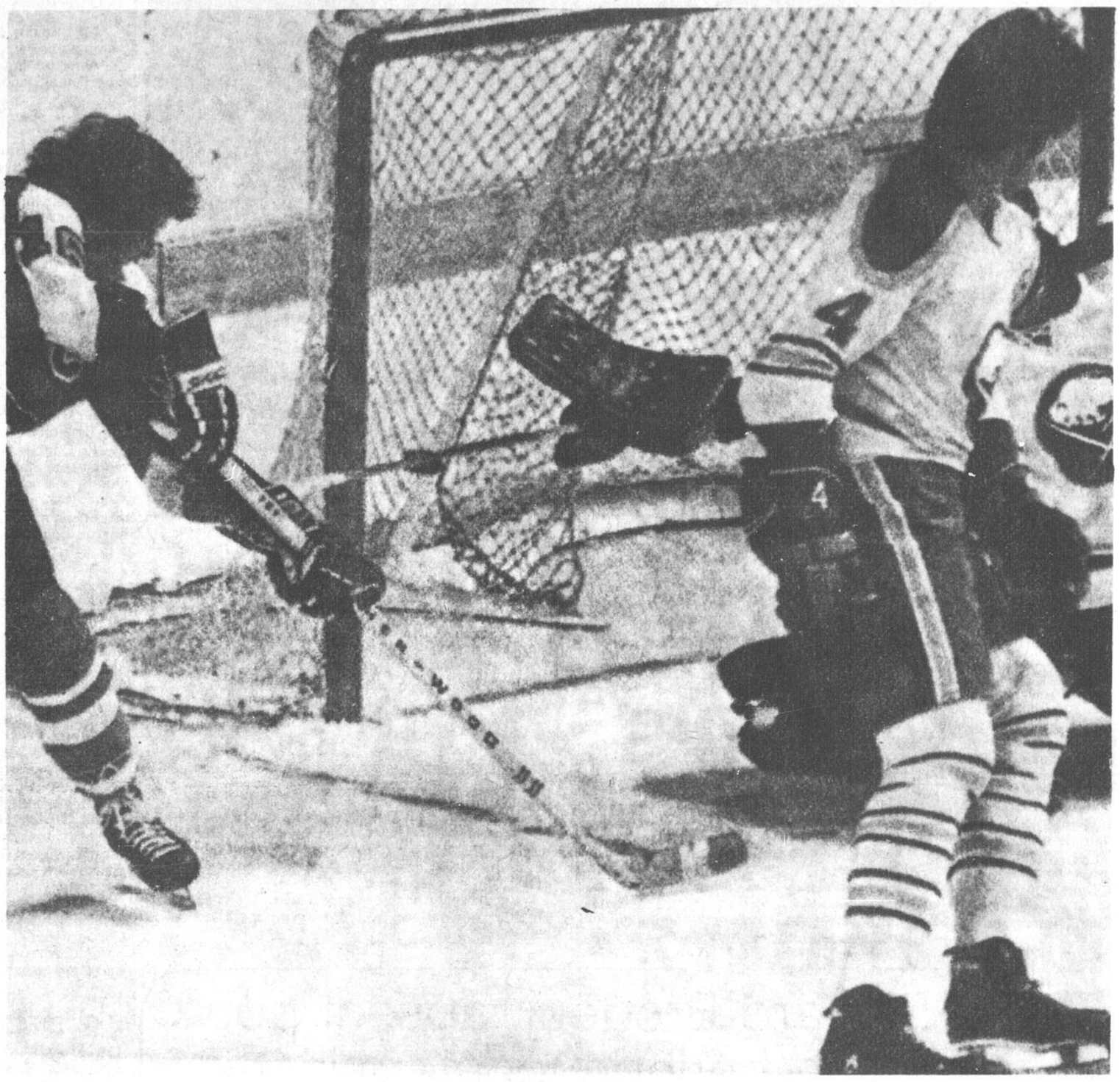

COUP DE REVERS — Le capitaine Bobby Clarks (16), des Flyers de Philadelphie, trompe la vigilance du gardien Gary Bromley, des Sabres, à l'aide d'un lancer de revers. Le défenseur Jerry Korab a tout juste le temps de tourner la tête... pour constater les dégâts.

Bassett tient mordicus aux "18 et 19 ans"

TORONTO (PC) — John Bassett, président des Toros de Toronto de l'AMH, a déclaré hier qu'il embaucherait des jeunes joueurs de 18 ans, soutenant qu'il ne respecterait jamais un contrat de l'ACHA qui empêcherait l'AMH d'embaucher des joueurs de 18 à 19 ans.

En réaction à cette déclaration, le président de l'ACHA Jack Devine a déclaré: "Les représentants du gouvernement fédéral et de l'ACHA dans l'idée que les deux lignes majeures n'embaucheraient plus de joueurs de moins de 20 ans à l'avenir.

"Je n'ai pas entendu d'autre son de cloche, à dit Devine. D'autres rencontres sont prévues en ce sens".

Pour sa part, Gordon Juckes, directeur exécutif de l'ACHA, a été surpris de la déclaration de Bassett.

"Plusieurs clubs juniors A canadiens ont subi de graves torts en perdant des joueurs de moins de 20 ans, a dit Juckes. Les pros semblent comprendre la situation, sur les clubs canadiens.

"Les proprios du clubs de l'AMH aux USA craignent de tomber sous le coup de lois anti-trust et ont demandé au gouvernement canadien de se prononcer au sujet des joueurs de moins de 20 ans".

Le ministre de la Santé Marc Lalonde a déclaré que les ligues professionnelles ne devraient pas embaucher des joueurs de moins de 20 ans parce que cela nuit au hockey junior.

Bassett a affirmé que, seul, un changement de loi du gouvernement fédéral élevant la majorité au Canada à 21 ans le ferait changer d'idée.

Le comportement de Billy Reay laisse perplexe Germain Gagnon

Un transfert de New York à Chicago, au printemps dernier, devait favoriser l'épanouissement de la carrière de Germain Gagnon qui avait végété, jusque-là, dans les circuits mineurs.

Appelé à évoluer sur le même trio que Stan Mikita, le hockeyeur Chicoutimien fit preuve de talents encore inexploités à l'âge de 32 ans, pour devenir un rouage important de la formation des Hawks.

En peu de temps, Gagnon tomba en amour avec la Ville des Vents, pour oublier Manhattan. Il devint l'un des favoris du pilote Billy Reay qui entreprit de l'utiliser à toutes les sauces, même lors des attaques à cinq, tellement son jeu s'avérait efficace.

C'était en somme le début d'une nouvelle vie pour l'athlète saguenéen qui n'avait guère eu la chance de se faire valoir, après avoir appartenu aux Canadiens de Montréal et aux Islanders de New York.

La situation s'est quelque peu détériorée depuis un certain temps, alors que Gagnon est retombé dans l'oubli. Du jour au lendemain, sans trop savoir pourquoi, il devait se retrouver au bout du banc.

Sur le banc

Pour la deuxième fois depuis le début de la campagne, Gagnon était victime d'une saute d'humeur de Reay, dont l'équipe affiche un rendement plutôt décevant par le temps qui court, en plus d'être aux prises avec les blessures.

"Il doit avoir le feu au cul contre moi", de me mentionner Gagnon, lors d'un entretien téléphonique. "Si au moins je pouvais savoir pourquoi, mais il ne parle jamais. Ce n'est pas dans ses habitudes, semble-t-il."

A la barre des Black Hawks de puis maintenant douze ans, Reay est considéré, à juste titre, comme le doyen des instructeurs de la Ligue nationale.

ANDRE LESTOURNEAU

Etant demeuré si longtemps en faction, un exploit rare chez les gens de cette catégorie, Reay possède sûrement de profondes qualités. Sous son règne, les Hawks ont connu passablement de succès, atteignat les semi-finales et finales de la coupe Stanley en neuf occasions.

Reste que son comportement est parfois étrange. Qu'il lui arrive de prendre inutilement panique. De poser des gestes inexplicables, tel le repos forcé de Gagnon.

Gagnon se gardera bien de critiquer le comportement de Reay, de peur d'être victime de représailles. Néanmoins, le pilote des Black Hawks commence à être considéré vieux jeu. Les amateurs de hockey de Chicago ont entrepris une campagne pour avoir sa tête.

On dit même, en certains milieux, qu'il n'a plus le respect de ses joueurs, dont le rendement laisse souvent à désirer, comme l'un des malaises des Hawks.

Un type superstitieux

Et pourtant, Reay représente un phénomène rare!

Peu loquace de nature, Reay constitue l'homme le plus superstitieux de la Ligue nationale. Tous ses gestes et stratégies tiennent de la superstition.

Ainsi, il se gardera d'intervertir une combinaison gagnante, de changer d'habit si son équipe a connu la victoire, d'avoir recours aux mêmes joueurs tant et aussi longtemps que la formule s'avérera efficace.

Parce que les Hawks ont perdu plus souvent qu'à leur tour, au cours des dernières semaines, Germain Gagnon a perdu son poste régulier. Il devrait bientôt le recouvrer lorsque le superstitieux Reay n'aura plus le feu au cul.

Un peu de tout...

Je me suis laissé dire que Yvan Gingras et Jacques Gagnon ne parlaient pas tout à fait le même langage. J'ai comme l'impression qu'il y aura des mutations dans un proche avenir...

Jean-Yves Fillion a repris l'entraînement en vue de son prochain combat. Ce dernier remontera dans l'arène à la fin de mars pour affronter Bob Shelding. Le duel ne devrait pas manquer de couleur...

Germain Gagnon prend la défense de Dennis Hull, accusé d'être nonchalant. "Dennis travaille dix fois plus fort que l'an dernier. Il n'est tout simplement pas chanceux", de déclarer Gagnon...

La huitième reprise du St-Félicien 500 semble vouée à un succès sans précédent. Contrairement à ce que prétend Michel Levac, il ne faudrait pas sousestimer Yvon Duhamel, l'homme à battre en fin de semaine...

Enfin un gain des Blades... à domicile

(Selon PC) — A Baltimore les Blades ont finalement remporté un match à domicile, hier, quand Gary Veneruzzo a marqué deux buts pour les conduire à un triomphe de 4-3 contre les Blazers de Vancouver dans un match de l'Association mondiale de hockey.

Cette victoire du Baltimore était la première de l'équipe à domicile depuis qu'elle est déménagée du Michigan, il y a plus d'un mois.

Alain Caron et Reggie Thomas ont complété le pointage pour les Blades, tandis que Larry Israelson, Hugh Harris et Claude St-Sauveur répliquaient pour Vancouver.

En disputant sept matches consécutifs sans victoire à domicile, les Blades avaient égalé une marque de l'AMH établie par Vancouver en 1973.

A Toronto Rosaire Paiement a compté à 5:42 de la période supplémentaire, hier soir, en procurant un gain de 4-3 aux Cougars de Chicago sur les Toros de Toronto, à Toronto.

Les autres compteurs du Chicago ont été Mark Lomenda, Brian Coates et Frak Rochon tandis que Tony Featherstone et Vacklac Ndomansky répliquaient pour les locaux.

Le gardien Les Binkley a cédé sa place à Jim Shaw au tout début du match lorsqu'il a perdu un verre de contact lors d'une mêlée devant ses filets.

Le match a été marqué de quatre blessures, soit une fracture nasale au défenseur torontois Jim Turkiewicz, une blessure à l'oreille du défenseur Tom Martin, des Toros, une blessure à l'oeil du défenseur Darryll Magos du Chicago, et une blessure à la tete de Mavety.

Bonspiel du Carnaval-Souvenir

Perron ne considère pas Desjardins comme un obstacle sérieux

par Julien Gagnon

CHICOUTIMI — Dommage que les dirigeants du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi n'attachent pas un peu plus d'importance au bonspiel mixte de curling qui est présenté au club de Chicoutimi. Ils y verraient là une ambiance et une atmosphère de cordialité remarquables.

Et cette année, il faut tout de même considérer qu'il y a 80 équipes, ce qui regroupe pas moins de 320 joueurs. Le président du club, Aimé Moreau, le faisait d'ailleurs remarquer au cours d'une conversation: "tout fonctionne rondement et les gens qui participent à cet événement s'amusent à volonté".

En ce qui concerne la compétition, on retrouve encore de bonnes équipes qui sont en lice mais quelques-unes ont déjà subi l'élimination. Parmi es équipes qui sont disparues de la circulation, citons Jim Jamieson, d'Arvida, qui a été éliminée par Roger Perron, de Chicoutimi. Egalement Julien Côté, de Port-Alfred, qui a subi l'élimination aux dépens de Guy Crispo, de Chicoutimi. Cinq ou six autres ont déjà subi le même sort.

Incidemment, dans la classe "A", Roger Perron, de Chicoutimi, a atteint le quart de finale et il rencontrera André Desjardins de Kénogami, demain midi. Ce même Perron est d'avis que Desjardins ne représente pas un obstacle sérieux. Tout de même, il faut être réaliste car même si Perron doit être respecté, Desjardins n'est pas le dernier venu. Il a fait ses preuves dans le passé et sa troisième, Doris Noël, n'est pas à dédaigner.

Toujours dans le "A", on verra à l'action, aujourd'hui, Michel Thiffault, de Chicoutimi, contre J.-H. St-Pierre, de Kénogami, Roland Savard et André Boily, tous deux de Chicoutimi. Egalement Roland Janelle contre Alain Fortin, deux formations du club Port-Alfred.

Dans la classe "B", plusieurs bonnes formations sont encore sur les rangs. Dick Walker, de Bagotville, Emile Larouche, Léo Pedneault, Jean-Roch Gagnon, Serge Paris, de Chicoutimi, Roger Paquet, Raymond Pineault et Odias Octeau d'Arvida, ainsi que Georges Gauthier, de Kénogami sont du nombre.

Dans la classe "C", quelques bonnes équipes ont subi une défaite et se sont retrouvées dans cette catégorie. On voit Lucien Tremblay, de Chicoutimi, Laurier Dufour, P.E. Tremblay, de Kénogami, Normand Côté, Jean-Pierre Chouinard et Laurent Brochu, d'Arvida, ainsi que plusieurs autres.

Certaines équipes ont fait leur première apparition, hier soir. A 19h, Peter Eves, d'Alma, a gagné 5-4 contre Réjean Belley, d'Alma. Jos. Hébert, d'Arvida, a gagné 5-4 contre Guy Gaudreault, de Chicoutimi, et un autre gain au compte de 5-4 a été enregistré par Jean-Louis Labrie aux dépens de Aubert Simard, tous deux de Chicoutimi. Germain Simard, de Port-Alfred, a marqué un gain de 8-6 contre Gilbert Dumoulin, d'Arvida.

Aujourd'hui, à compter de 18h, les formations de l'extérieur de la région feront leur entrée en scène. Citons entre autres, Gilles Bouchard, de Trois-Rivières, Jeannot Tremblay et John Verbanek de Baie-Comeau, J.S. Perron de Quévillon, Paul Gendron de Montréal et plusieurs autres.

Ce matin, à compter de 10h, a lieu le "Funspiel" qui regroupe 16 équipes spéciales. On jouera seulement quatre bouts et les finales auront lieu à 19h, afin de ne pas nuire aux opérations régulières.

Pendant ce temps-là, les dirigeants régionaux de Loto-Québec ainsi que les autres commanditaires ont bien du plaisir car leur bonspiel connaît un bon succès.

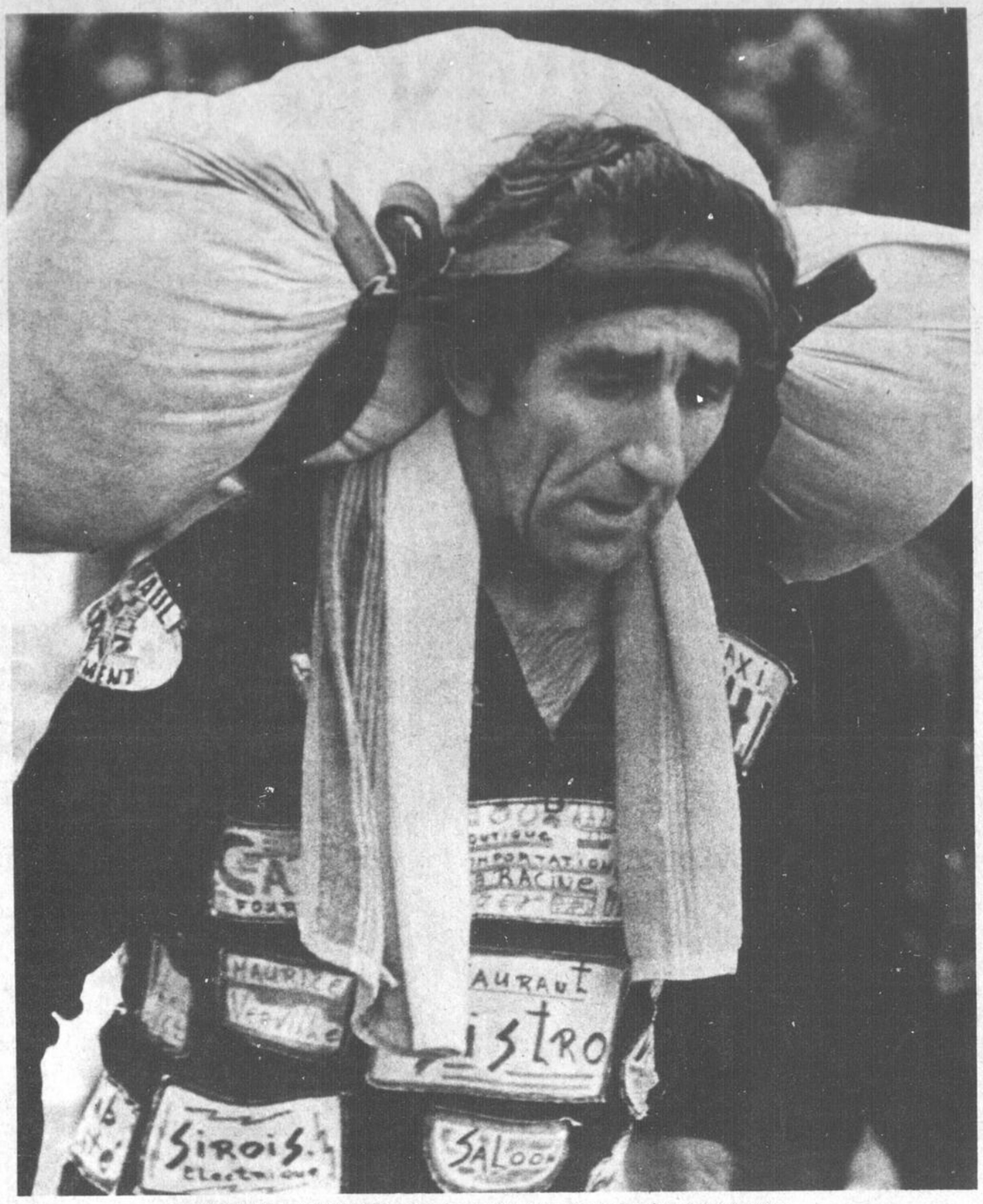

GUSTAVE BOUCHER... en quête d'une cinquième victoire consécutive.

Course des portageurs

Gustave Boucher tentera d'améliorer son record

CHICOUTIMI — L'indestructible Gustave Boucher sera en quête d'une cinquième victoire consécutive, demain, lorsqu'il prendra part à la course annuelle des portageurs, présentée dans le cadre du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Agé d'une cinquantaine d'années, Boucher tentera d'améliorer par la même occasion son record 1 heure, 28 minutes et 9 secondes qu'il avait établi l'an dernier, pour les dix milles de l'épreuve.

Le départ de la compétition sera donné à treize heures, en face de l'hôtel de ville de Jonquière. Les portageurs emprunteront le boulevard Taschereau avant de rallier le point d'arrivée, établi en face de l'hôtel de ville de Chicoutimi.

Outre cette populaire classique, il y aura également la course des raquetteurs, dont le départ et l'arrivée s'effectueront au même endroit que la course des portageurs, tandis que le signal de la course des pichoux sera donné à Arvida.

Les inscriptions seront acceptées jusqu'à demain matin, alors que les participants pourront s'enregistrer sur place.

Curling mixte "Seagrams"

Rémi Brassard, dans la course à Granby

GRANBY — Rémi Brassard, d'Alma, et ses équipiers sont dans la course pour le championnat provincial de curling mixte "Seagrams" qui se dispute présentement à Granby.

Brassard est présentement en deuxième place avec deux autres équipes qui ont chacune quatre gains et une seule défaite. Gerry Tremblay, de Kénogami, qui représente le secteur du Saguenay, dans la même compétition, a subi deux défaites contre trois gains et il aura la chance de rejoindre les autres en deuxième place, ce matin.

En effet, les deux équipes qui sont dans la même catégorie se rencontrent, ce matin, et il est à prévoir que la lutte sera très vive. Tremblay a perdu contre la formation de Calédonia et de Hull et la brillante tenue manifestée, jusqu'à date, par le groupe de Rémi Brassard ne lui laisse pas la tâche facile.

Dans l'autre catégorie, André Emond, de Montréal, est le seul à ne pas avoir subi la défaite et possède une fiche intacte de 4-0. L'équipe de Guy Germain, de Québec, et de Jim Margolis, de Chibougamau, suivent avec une fiche de 3-1.

Chacune des équipes joue sept matches dans sa division et celles qui termineront en première place dans chaque division, se disputeront les honneurs du tournoi dans une série deux de trois. Cette série commencera, demain matin, et le vainqueur ira représenter le Québec au tournoi national.

Desmond Paradis, nommé président du ski nautique régional

CHICOUTIMI — Desmond Paradis, de Chicoutimi-Nord, a été porté à la présidence de l'Association régionale de ski nautique, lors de la réunion annuelle qui avait lieu, hier soir, à l'UQAC.

Pour le seconder dans sa tâche pour la saison 1975, le président pourra compter sur Jacques Quenneville, vice-président, sur Richard Dubuc, trésorier, sur Gilles Perron, secrétaire et sur Jacques Gauthier, publicitaire. C'est au conseil d'administration formé de quatre étudiants et d'un médecin.

Deux compétitions officielles sont au programme pour la prochaine saison mais les dates restent à déterminer. Ce sont les finales régionales et la coupe du lac Clair.

En 1974, on comptait 79 membres affiliés à l'Association régionale mais l'objectif pour 1975 est de 100.

A noter que les nouveaux skieurs qui désirent devenir membre de l'Association peuvent s'adresser au secrétaire. (549-4344).

Richard Brodeur, absent pour une période indéterminée

En plus de subir un revers de 10-4 contre les Aeros de Houston, les Nordiques de Québec ont perdu les services de leur gardien Richard Brodeur, pour une période indéterminée. Ce dernier a été transporté à l'hôpital, après avoir été violemment projeté contre les poteaux de la cage des Québécois.

ON DESIRE LE CANADA

Le vice-président de la Fédération internationale de hockey sur glace, le tchèque Miroslav Subrt, a déclaré qu'il serait plus que souhaitable d'inclure le Canada dans les championnats du monde du hockey. Le président continue en disant que le hockey avait besoin d'un championnat d'Europe et du championnat du monde et il a ajouté que des négociations étaient en cours pour faire de ces championnats mondiaux un tournoi ouvert auquel pourraient participer amateurs et professionnels.

CUSTEAU EST SATISFAIT

Le directeur général de Loto-Québec et de Loto-Perfecta, M. Maurice Custeau, s'est déclaré agréablement surpris des améliorations apportées à la piste Prévert de Jonquière. Le président a déclaré qu'il y aurait au moins quatre ou cinq tranches du circuit Québec qui seraient présentées à cet endroit, durant la prochaine saison de courses sous harnais.

UN AUTRE DANS LE TROUBLE

Il s'agit d'un boxeur et cette fois, c'est l'argentin Oscar Bonavena qui ne croit pas pouvoir disputer le combat prévu pour le 24 mars aux Etats-Unis, contre Ken Norton, à cause d'ennuis avec le fisc dans son pays. Bonavena n'a pu quitter son pays pour venir signer son contrat à New-York, son passeport lui ayant été retiré.

UNE FEMME AUX COMMANDES

C'est au baseball cette fois, alors que Monique Giroux est nommée adjoint-administratif au département des relations publiques des Expos de Montréal. Le président John McHale, est heureux d'annoncer cette nomination car on reconnaît ainsi l'excellent travail accompli par Mlle Giroux depuis 1968, alors qu'elle rejoignait l'équipe des relations publiques des Expos.

LANCEUR-INSTRUCTEUR

Dave Leonhard, 32 ans, qui a servi comme lanceur dans les majeures avec les Orioles de Baltimore et les Angels de la Californie, a été nommé lanceur-instructeur pour les Carnavals de Québec, pour la saison 1975. De l'avis de Mel Didier, directeur du département du recrutement et du développement des joueurs, il s'agit d'une importante acquisition.

LAVER EST DECU

En effet, Rod Laver est quelque peu désappointé car Jimmy Connors a refusé de lui accorder un match-revanche promis après celui de Las Vegas. Connors avait alors battu Laver dans un match pour une bourse de $100,000. Connors a plutôt décidé de rencontrer l'australien John Newcombe.

GAIN DE CAUSE POUR SADECKI

Le lanceur gaucher Ray Sadecki a obtenu gain de cause en arbitrage et son salaire pour la saison 1975 a été porté à $55,000. Sadecki, a obtenu des Mets de New-York en échange de Joe Torre, l'automne dernier, avait terminé la saison 1974 avec une fiche de 8-3 et une moyenne de 3.41 points mérités.

CONDOLEANCES

Les funérailles de Arthur Béliveau, père de Jean, auront lieu, dimanche à Victoriaville. M. Béliveau est mort d'une crise cardiaque, jeudi dernier, et était âgé de 71 ans. La famille demande que l'on fasse des dons à la Fondation du Québec contre les maladies du coeur, plutôt que d'envoyer des fleurs.

ERREUR DE PARCOURS

L'ancien lanceur des Dodgers de Los Angeles, Don Drysdale, a plaidé coupable pour conduite sous l'emprise de la boisson, hier, et a été condamné à une amende de $190. Il fut pris en défaut la veille de Noël en 1973, sur une route nationale de la côte du Pacifique.

Haltérophilie à Lethbridge

Le Québec s'oppose à tout changement de règlements

LETHBRIDGE (PC) — Le Québec s'est opposé, hier, à ce que les règlements des Jeux d'hiver du Canada soient changés en haltérophilie.

Le bureau des conseillers techniques a permis aux haltérophiles de remporter des médailles dans chaque épreuve, sans que des points soient accordés aux équipes dans le classement en vue du championnat.

Le Québec, qui a déjà remporté deux médailles d'or dans cette discipline, a reçu l'appui de tous les chefs de mission dans sa protestation et la décision relèvera maintenant du jury des Jeux.

Selon les règlements des Jeux, l'équipe en 1ère place récolte 12 points, la 2e, 11, et la 3e, 10.

Les règlements nationaux et internationaux d'haltérophilie prévoient un octrio de points dans l'ordre de 12-9-8-7-6-5-4-3-2-1, ce que les haltérophiles demandent.

Il se peut que, si le jury rejette la demande des haltérophiles, cette discipline pourrait bien être annulée.

Blizzard

Un blizzard a nécessité des changements au programme des Jeux hier.

Ainsi, le match de hockey Québec-Alberta qui devait avoir lieu à Standoff, aura lieu à Lethbridge.

Volley-Ball

L'équipe féminine du Manitoba en volley-ball s'est assuré une place en série éliminatoire hier en l'emportant 15-10, 15-6, sur la Nouvelle-Ecosse.

Ce gain lui donne une fiche de 4-0, sur un pied d'égalité avec l'Alberta dans la division A.

Le Québec a aussi atteint la demi-finale dans la division B en triomphant de la Saskatchewan 15-13, 16-14.

Par ailleurs, le Québec s'est opposé à la présence de Brian Zembik dans l'équipe du Manitoba au tennis de table parce qu'il s'est entraîné avec l'équipe nationale, en plus de jouer au Japon, mais la protestation a été rejetée sous prétexte qu'il n'avait participé à aucune compétition internationale. Le Québec a l'intention d'écrire afin d'obtenir les raison de cette décision.

Un autre conflit concerne la boxe parce que six des 14 boxeurs présents ici ont déjà participé à une compétition internationale aux USA au cours des trois derniers mois.

Le Québec soutient que cela vient en conflit avec les règlements des Jeux empêchant la participation des membres d'équipe de boxe nationale ou internationale. Au badminton, le Québec a écrasé la Saskatchewan 20-0 en conservant une fiche impeccable de 4-0 dans le tournoi à la ronde par équipes.

Au hockey

Le Québec est revenu plus fort que jamais hier dans le tournoi de hockey des Jeux d'hiver du Canada après une piètre performance contre les représentants de Terre-Neuve mercredi. Le Québec a surclassé l'Alberta 4-1 hier pour atteindre les demi-finales.

Plus de 1,000 spectateurs ont vu le Québec prendre une avance de 3-1 dès la première période pour finalement remporter une victoire relativement facile.

Pierre Beaudoin, gardien des Jets de Pointe-aux-Trembles, qui représentent le Québec, a repoussé 36 lancers pour garder les siens dans la lutte du début à la fin.

Cette victoire de l'équipe du Québec enlève toutes chances à Terre-Neuve et au Manitoba de participer aux séries. Le Manitoba avait remporté plus tôt au cours de la journée une écrasante victoire de 18-2 contre le Nouveau-Brunswick. Le Québec a ainsi rejoint l'Alberta au classement. Les deux équipes ont des fiches identiques de quatre victoires contre un seul revers.

Pierre St-André a dirigé l'attaque des Québécois avec deux buts. Les autres sont allés à Jean Coutu et Daniel Chaussé.

Al Dumont a marqué le seul but de l'équipe de l'Alberta, représentée par les Native Sons de Lethbridge.

J.O. 1976

Killanin, persuadé que tout sera prêt

LAUSANNE (Reuter) — Le président du Comité international olympique (CIO), Lord Killanin, a déclaré hier au cours d'une conférence de presse que les organisateurs des Jeux de Montréal avaient convaincu le bureau exécutif du CIO que la manifestation pourrait-sauf événement d'ici là-commencer à la date prévue, le 17 juillet 1976.

Lord Killanin (Ireland) a tenu cette conférence de presse à la suite d'une réunion du bureau exécutif du CIO avec des représentants du COJO (Comité) Comité d'organisation des jeux olympiques au cours de laquelle ces derniers ont présenté un rapport sur la situation à Montréal.

Le président du CIO a déclaré: "Je pense que je puis dire au nom des neuf membres du bureau exécutif du CIO que nous sommes persuadés que, sauf événement totalement imprévu, les Jeux olympiques s'ouvriront le 17 juillet 1976 à Montréal".

Lors Killanin a indiqué que le bureau exécutif du CIO avait étudié avec soin le rapport du COJO sur l'état des travaux, dont la construction a été retardée par une grève de huit semaines dans le bâtiment au Québec. MM. Roger Rousseau, président du COJO, Jean Drapeau, maire de Montréal, et Harold Wright, président de l'Association olympique canadienne, ont présenté et défendu le rapport au château de Vidy, sur les rives du lac Léman.

Le président du CIO a déclaré que le bureau exécutif avait pour principaux soucis l'achèvement dans les délais impartis de certaines installations, et notamment la stade olympique, la piscine, le centre de presse et le village olympique.

"A la suite des témoignages qui nous ont été apportés ce matin, avec l'amitié et le soutien de la population du Canada, de la population du Québec et de la population de Montréal, je n'ai pas le moindre doute sur le fait que les installations nécessaires seront terminés dans les délais", a poursuivi Lord Killanin.

Les Remparts ont le meilleur sur Laval

Les Remparts de Québec ont surclassé le National de Laval 5-1 dans la LJMQ hier soir.

Daniel Beaulieu, avec le truc du chapeau, et Denis Turcotte, avec deux buts, se sont partagé les buts des locaux tandis que Mario Piacente évitait le zéro aux visiteurs dès la 1ère période.

A Cornwall, les Royals ont annulé 4-4 avec les Castors de Sherbrooke.

Dan Geoffrion, Ron Davidson, Yvon Disotel et Pierre Brassard se sont partagé les buts des locaux tandis que Jerry Gillis, Peter Marsh, Claude Larose et Michel Brisebois répliquaient pour les visiteurs.

CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Radio-Canada se moque de Québec

Il a fallu le député créditiste de Champlain, René Matte, pour rappeler à la société Radio-Canada qu'elle devait son existence aux payeurs de taxe de toutes les régions du pays quoiqu'en pensent quelques hommes omni-puissants de Montréal et de Toronto.

René Matte a déploré que la société Radio-Canada suit "exclusivement liée à la publicité de la Ligue nationale de hockey" qui s'est donnée depuis belles lurettes une vocation américaine, ignorant de façon répugnante le pays d'origine du hockey.

Pour Radio-Canada qui a subi le chantage, sans doute par le biais de McLaren Advertising, des Leafs, des Canadiens, et des Canucks, quand la Soirée du hockey a failli accueillir l'AMH à son antenne, il y a quelques mois, cette dernière constatation ne compte guère.

On a vraiment l'impression que Radio-Canada, réseau français en particulier, joue le rôle de publicitaire, comme le dit si bien René Matte, pour les grosses légumes de la LNH.

Il n'y a pas que la Soirée du hockey sous la coupe de McLaren Advertising qui soit en cause. Il suffit d'écouter les bulletins sportifs tant à la radio qu'à la télévision, de la dite société, en provenance de Montréal, pour se rendre compte d'une répugnance mal dissimulée à mentionner le travail des Nordiques de Québec. Et pourtant, ce sont des bulletins destinés à la consommation de toutes les régions du Canada français.

Pour les réalisateurs concernés, les puissants Capitals de Washington et les Scouts de Kansas City sont plus importants que les Nordiques de Québec, les Dynamos de Shawinigan ou les Castors de Sherbrooke. Il faudrait demander à ces messieurs s'ils ont plusieurs auditeurs à Washington ou Kansas City.

Les petits copains

Car la Ligue junior majeure du Québec n'est plus guère mieux traitée par Radio-Canada même si elle touche plusieurs points névralgiques du territoire du Québec. Dans les bulletins de fin de semaine du réseau, par exemple, on peut aussi bien vous entraîner en Chine, au Pérou, avec une escale à Zansibar, pour vous faire connaître les dernières informations sur la pétanque, le cricket, ou la dernière "manie" d'un réalisateur, en oubliant comme de raison les Nordiques de Québec que diable!

Il y a peut-être trop d'athlète de souche québécoise dans cette équipe. Ca pourrait faire tort aux petits copains Bronfman, Grundman, Pollock, Bowman que de mentionner le résultat du travail de Jean-Guy Gendron et de Maurice Filion.

Ce pourrait être une mauvaise planification, une coupure entre les "preneurs" du sport de la société avec le territoire desservi, ou tout simplement un préjugé. Un préjugé que ne partage certainement pas Jean-Maurice Bailly, très ouvert à l'endroit des diverses régions du Québec, à son émission en soirée. Mais d'ailleurs?

Je me souviens, à ce propos, de la dernière série Canada-URSS. La radio de la société était sur les lieux, ayant constamment à portée de main une couple de journalistes québécois fort versés dans les affaires de l'AHM dont les meilleurs porte-couleurs étaient impliqués. Comme on pouvait s'y attendre, Radio-Canada fit appel à deux journalistes montréalais introduits à pied levé dans ce milieu!

Le plus grave et le plus répugnant de cette histoire de favoritisme, est que Radio-Canada ne fabrique pas la Soirée du hockey. La société vend le temps d'antenne à une agence de publicité. Et oui, comme ça, une firme spécialisée dans la fabrication d'images publicitaires s'approprie, deux fois la semaine, deux heures et demie de cette antenne qui atteint tout le territoire canadien.

McLaren Advertising régit l'émission. La firme embauche certes des types de Radio-Canada, mais on côtoie toujours le danger d'un bâillon en règle. Certes, les annonceurs poignés dans ce carcan ont juré leurs grands dieux qu'ils n'étaient pas restreints dans leurs commentaires par la firme publicitaire. Il faut les croire. Autrement un type de la trempe et de l'honnêteté de Richard Garneau ferait sauter la baraque.

Cela demeure une situation grotesque à proscrire, une situation qui ne devrait pas exister pas plus que ce préjugé à l'endroit des Nordiques de Québec!

Argument irréfutable

John Bassett sert un argument irréfutable quand il affirme qu'un garçon de 18 ans pourrait poursuivre les clubs majeurs si on l'empêchait de gagner sa croûte dans le hockey professionnel à cet âge... Un adolescent devient majeur à 18 ans, et il pourrait même s'en prendre légalement à toute entente tripartite signée par la LNH, l'AMH, et la CAHA, si l'entente brise la liberté que lui reconnaît la loi.

L'affaire est confuse parce que dans les milieux bien informés, on prétend que l'AMH a décidé de parapher cette entente... Or monsieur Bassett, si millionnaire soit-il, doit obéir aux règles qui régissent son circuit... Sans doute Bassett peut répliquer, fort bien, mais la loi, c'est la loi, même pour l'AMH... Cette affaires n'est pas terminée, malheureusement.

Après avoir conversé avec quelques équipes, hier, Maurice Filion des Nordiques, a la certitude qu'il peut obtenir un gardien dans l'immédiat si la chose devient nécessaire suite aux malheurs de Richard Brodeur... C'est bien évident que Yvan Cournoyer, même s'il est bon compain de Guy Lafleur, avait subi un blocage psychologique suite à la montée vertigineuse du jeune ailier droit... Ce genre de choses se produisent, une compétition inévitable, et il n'est pas dit que Guy Lafleur n'aura pas à son retour, à renverser ce genre de blocage!

YVON DUHAMEL... une première présence au St-Félicien.

St-Félicien 500

Duhamel et Lessard revendiquent la couronne de Levac

par André Lestourneau

ST-FELICIEN — Michel Levac aura fort à faire pour conserver sa couronne, en fin de semaine, lors de la huitième reprise du St-Félicien 500, la plus importante épreuve inscrite au super-circuit Mark Ten.

En effet, les prétendants au titre de Levac, vainqueur de l'épreuve en 1974, ne manquent pas et il permis d'entrevoir une lutte sans merci pour l'obtention du premier rang, lequel vaudra une bourse de 4,000 dollars.

L'un des coureurs à surveiller sera le député Yvon Duhamel, inscrit à la compétition pour la première fois. Gagnant du rallye de Winnipeg-St-Paul en 1972, Duhamel n'a plus besoin de présentation. Ses performances antérieures précèdent sa réputation.

Pour sa part, Paul-Emile Lessard sortira de sa retraite afin de participer à la classique. Plus déterminé que jamais, Lessard s'amène à St-Félicien avec la ferme intention de parader avec le drapeau à damier.

Concurrent à surveiller

Deuxième en 1974, Lessard a déclaré que ses rivaux devraient se contenter de batailler pour la seconde position, le premier rang lui étant un droit acquis.

Marcel Corriveau pourrait bien avoir son mot à dire également. Corriveau a toujours réussi à se qualifier, pour être victime de bris mécaniques par la suite. Il a semblé plus chanceux depuis le début du calendrier. Ce dernier s'est dit confiant de terminer parmi les cinq premiers.

Outre ces as de la province, il ne faudrait pas sous-estimer les représentants de la région qui ont déjà fait leurs preuves, tels Jacques Huard, Normand Gref, Gilles Savard, Charlemagne Compartino, Florian Roy, Richard Dubois, Jacques Cossette et plusieurs autres.

Epreuves de classification

A compter de dix heures, ce matin, tous les pilotes inscrits à l'épreuve prendront part aux essais de classification, afin de déterminer les participants des trois séries de courses au programme.

Plus d'une centaine de concurrents tenteront de se qualifier. Les trente-cinq à obtenir les meilleurs chronimétrages seront acceptés pour le St-Félicien 500, tandis que les autres auront droit aux séries consolation de 125 et 200 milles.

Le St-Félicien 500 sera disputé en quatre étapes, réparties au cours des journées de samedi et dimanche. Les coureurs les plus méritants se partageront une bourse de $16,500.

Les Jeux du Québec, une tradition de succès

par Julien Gagnon

RIMOUSKI — Les Jeux d'hiver entrent dans la tradition avec les Jeux de Rimouski. Il s'agit d'une tradition de succès, grâce au sens de l'organisation des intéressés, de l'enthousiasme contagieux qui a suscité la collaboration de nombreux bénévoles mais surtout, à l'élan de la jeunesse sportive qui produit depuis quelques années des brochettes d'athlètes intéressantes.

Les Jeux du Québec n'en sont pas pour autant à leurs premières armes puisque déjà, les jeunes athlètes venant de tous les coins du Québec ont entrepris de défendre les couleurs régionales dans des tournois provinciaux depuis 1971.

En ce qui concerne les Jeux d'hiver, les Jeux de Nanouk, à Montréal, furent les premiers à tenter l'aventure en 1973. St-Georges de Beauce a pris la relève en 1974 et enfin "Riki" en 1975 sera à l'honneur. Chacune des régions rivalisent d'efficacité, de gentillesse et d'hospitalité.

Si l'organisation matérielle est confiée à la ville-hôtesse, celle-ci s'en étant jusqu'ici tirée avec beaucoup de succès et la formule permettant une participation très grande de la population de la region concernée, par ailleurs, c'est la Société des Jeux du Québec qui voit à la bonne marche des Jeux régionaux et à l'organisation des missions en vue des Jeux provinciaux.

Pour leur part, les Fédérations sportives sanctionnent les épreuves au programme de la finale provinciale et reconnaissent au niveau régional, les sanctions émises par leurs associations régionales.

Les Jeux du Québec ont maintenant atteint leur cinquième année d'existence et ils ont atteint également une maturité qui leur permet une évolution sereine.

On peut déjà sentir les heureux effets de cette organisation, participation d'ailleurs toujours croissante, décentralisation accélérée des Fédérations sportives, amélioration des équipements dans les différentes régions, et, avec le support de plus en plus marqué des media d'information, sensibilisation de la population du Québec, face au sport amateur.

C'est donc dans la municipalité de Rimouski que les athlètes célébreront la grande finale des Jeux du Québec 1975, à compter du 28 février jusqu'au 9 mars prochain.

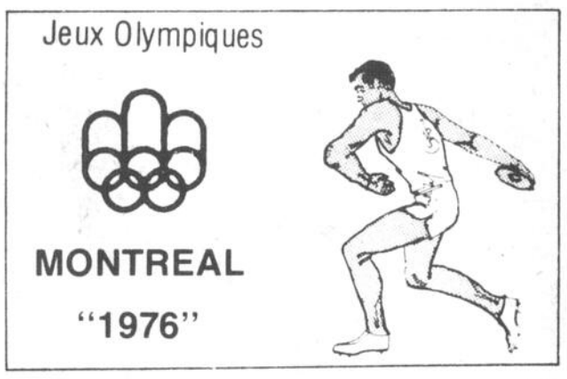

La carte "Buzzz" à votre service

RIMOUSKI — Le comité organisateur des Jeux a décidé d'émettre une carte de crédit pour faciliter les appels interurbains qui seront relayés, durant dix jours, depuis Rimouski vers le reste du Québec. Selon un responsable du secteur des communications, la carte "Buzzz" sera mise à la disposition d'une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles les organisateurs des Jeux et les chefs de mission.

La carte de crédit portera un numéro de téléphone fictif composé de huit caractères. En outre, une lettre spéciale y sera ajoutée pour prévenir son utilisation sur le service régulier d'interurbains.

La carte "Buzzz" ne devra être utilisée que pour les événements reliés directement aux Jeux et différents moyens de contrôle sont prévus pour éviter certains abus.

Toute personne détentrice de la carte devra signer une lettre engageant sa responsabilité. De plus, tous les deux jours, il y aura vérification de l'identité des personnes ayant effectué les appels interurbains.

Championnat de curling scolaire

Louis Coudé subit ses deux premiers échecs, à Val d'Or

VAL D'OR — Huit équipes se retrouvent sur un pied d'égalité avec chacune deux gains et deux défaites, au championnat provincial de curling scolaire qui se déroule présentement à Val d'Or, en Abitibi.

L'équipe d'Alma, dirigée par Louis Coudé, qui représente le Saguenay-Lac-Saint-Jean, a subi ses deux premières défaites, hier, contre le Bas St-Laurent et Montréal-Sud. Par contre, elle a enregistré des gains importants contre Montréal-Centre et la Vallée du St-Maurice.

Deux équipes n'ont subi qu'une seule défaite jusqu'à date alors que la formation de Howick, des Cantons de l'Est, mène le bal avec quatre gains sans défaite.

La compétition regroupe 11 équipes qui disputent un tournoi "rotation", à raison de trois matches par jour. A l'heure actuelle, Howick est favori pour sortir vainqueur de ce tournoi provincial.

DU "Vilas" A PRIX COUPE chez claude chatien ltée JONQUIERE DURANT LE MOIS DE FEVRIER

pour mieux vous servir durant le Carnaval

Pour la durée du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, du 13 au 23 février, les magasins de la Société des alcools du Québec situés aux adresses suivantes:

266, boulevard Lamarche
1212, boulevard Talbot

seront ouverts plus longtemps.
Veuillez prendre note des changements apportés.

Jeudi 13 février	de 10 à 21h
Vendredi 14 février	de 10 à 21h
Samedi 15 février	de 9 à 17h
Lundi 17 février	de 13 à 21h
Mardi 18 février	de 10 à 21h
Mercredi 19 février	de 10 à 21h
Jeudi 20 février	de 10 à 21h
Vendredi 21 février	de 10 à 21h
Samedi 22 février	de 9 à 17h

Tous les autres magasins de la Société des alcools dans la région seront ouverts à la clientèle suivant leurs heures d'affaires habituelles.

JOYEUX CARNAVAL!

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

DIXIT...

"Je suis très surpris de me retrouver en tête. Je joue habituellement bien en Floride et j'ai bien hâte de quitter la place, ici, car il fait plutôt froid. J'aime mieux m'entraîner à la chaleur. Pour bien jouer, je dois participer à beaucoup de tournois consécutifs. Et c'est ce que j'ai l'intention de faire cet été," dixit Lee Trevino, après avoir tourné une ronde de 66, à l'Omnium Glen Campbell de Los Angeles.

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Port-Alfred à Jonquière
Roberval à Chicoutimi

Dimanche
Dolbeau à Roberval
Chicoutimi à Port-Alfred

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Jonquière	34	28	6	0	232	107	56
Chicoutimi	35	27	7	1	269	108	55
Alma	35	25	9	1	305	155	51
Roberval	34	10	24	0	135	276	20
Dolbeau	34	7	27	0	115	268	14
P.-Alfred	34	5	29	0	108	254	10

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Marcoux M. Alma	70	57	127
Maltais, Alma	31	79	110
Gagnon D. Alma	43	47	90
Labelle J. Chic.	31	47	78
Dufesne D. Chic.	24	53	77
Villeneuve D. Chic.	38	37	75
Tremblay L. Chic.	32	43	75
Gagnon M. Alma	35	37	72
Dufour R. Chic.	26	41	67
Rosamilia V. Alma	21	46	67

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Sherbrooke 4 Cornwall 4
Laval 1 Québec 5

Aujourd'hui
Chicoutimi à Sherbrooke
Sorel à Montréal
Cornwall à Québec
Trois-Rivières à Shawinigan

Division Est

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
T.-Rivières	58	26	22	10	252	246	62
Québec	56	30	24	2	252	224	62
Chicoutimi	55	18	33	4	239	323	40
Sorel	60	16	36	8	236	319	40
Shaw.	56	13	34	9	242	354	35

Division Ouest

Sher.	54	39	11	4	333	191	82
Cornwall	58	33	15	10	268	218	76
Montreal	56	29	22	5	343	265	63
Hull	57	27	26	4	306	291	58
Laval	60	23	31	6	281	318	52

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Bossy M. Laval	72	55	127
Trottier J. Laval	41	83	124
Dupont N. Mont.	61	55	116
Montgomery J. Hull	43	62	112
Phaneuf J.-L. Mont.	34	77	111
Larose C. Sher.	48	52	100
Brisebois M. Sher.	41	56	97
Giroux P.-Y. Hull	46	50	96
Thibodeau J. Sha.	37	38	95
Gillis J. Sher.	38	55	93

LIGUE NATIONALE

Hier
Montreal 6 Kansas City 3
Philadelphie 6 Buffalo 6

Aujourd'hui
Vancouver à NY Islanders
Boston à Californie

Division Norris

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Montreal	60	35	9	16	289	170	86
Los Ang.	58	32	11	15	201	126	79
Pittsburgh	58	25	20	13	231	207	63
Détroit	58	15	33	10	176	243	40
Wash.	59	6	48	5	126	304	17

Division Adams

Buffalo	59	36	11	12	256	180	84
Boston	58	30	17	11	258	177	71
Toronto	58	20	28	10	193	229	50
Californie	60	15	36	9	159	231	39

Division Patrick

Phila.	59	35	15	9	202	135	79
NY Ran.	59	29	18	12	244	197	70
NY Isl.	59	24	20	15	191	157	63
Atlanta	58	24	21	13	164	163	61

Division Smythe

Vancouver	56	29	21	6	191	170	64
Chicago	60	26	27	7	188	184	59
St-Louis	57	22	23	12	190	197	56
Minn.	57	16	35	6	158	243	38
K. City	59	13	39	7	140	244	33

Joutes sur la côte ouest non comprises.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Esposito, P. Bos.	52	54	106
Orr, B. Bos.	34	69	103
Lafleur, G. Mont.	44	52	96
Mahovlich, P. Mon.	28	59	87
Dionne, M. Dét.	30	52	82
Robert, R. Buf.	34	45	79
Gilbert, R. Ran.	32	41	73
Ratelle, J. Ran.	28	45	70
Clarke, B. Phi.	15	55	70
Martin, R. Buf.	34	33	67

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Québec à San Diego
Vancouver 3 Baltimore 4
Chicago 4 Toronto 3

Aujourd'hui
N.-Angleterre à Edmonton
Minnesota à Indianapolis

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Québec	56	36	20	0	255	187	72
Toronto	58	32	24	2	252	223	64
Vancouver	56	27	25	2	177	176	56
Edmonton	50	26	22	3	187	173	55
Winnipeg	53	26	25	2	215	190	54

Division Est

N.-Angl.	53	29	21	3	178	186	61
Cleveland	58	25	31	2	165	186	52
Chicago	57	21	35	1	193	229	43
Ind.	54	11	41	3	130	230	25

Division Ouest

Houston	57	38	19	0	264	178	76
Phoenix	58	29	23	6	213	190	64
Minn.	55	30	24	1	215	184	61
S. Diego	52	27	23	2	195	181	56
Balt.	56	15	38	3	133	232	33

Joutes sur la côte ouest non comprises.

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Hull, B. Win.	52	44	96
Lacroix, A., San D.	28	65	93
Bernier, S. Qué.	41	49	90
Nilsson, W. Win.	18	60	78
Lund, L. Hou.	25	50	75
Rivers, San D.	38	29	67
Walton, M. Min.	34	32	66
Howe, G. Hou.	24	41	65
Dillon, W. Tor.	20	45	65
Tardif, M. Qué.	34	27	61
Hinse, A. Hou.	30	31	61

Joutes d'hier non comprises.

SOMMAIRES

Vancouver 3
Baltimore 4

Première période

1. Vanc., Israelson 7 (Chipperfield, Harris) 2.20.
2. Bal., Caron 11 (Veneruzzo) 4.21.
3. Bal., Thomas 4 (White) 5.07.
4. Bal., Veneruzzo 22 (B. Legge, Desjardins) 7.33.
5. Vanc., St. Sauveur 15 (McKenzie, Tarbenche) 12.28.

Pén.: Rupp V. 3.29; Cardiff V. 3.50; Deadmarsh V. R. Legge B. 7.03; Johnston B. 18.33.

Deuxième période

6. Bal., Veneruzzo 23 (White, Curtis) 14.37.

Pén.: Prince V. 2.29; Pelyk V. Johnston B. majeures, 10.40; Andrascik B. 11.12; Shmyr V. Andrascik B. majeures, Goldthrope B. majeure, inconduite, 13.40.

Troisième période

7. Vanc., Harris 24 (Chipperfield) 12.19.

Pén.: Braedin B. Jodzio V. 19.30.

Lancers:

Vancouver	13	10	11-34
Baltimore	16	6	10-32

Gardiens: McLeod, Vancouver; Desjardins, Baltimore.
A—3,164

LIGUE NATIONALE

Philadelphie 6
Buffalo 6

Première période

1. Buf., Robert 35 (Perreault, Stanfield) 2.41.
2. Buf., Ramsay 20 (Guevremont, Gare) 3.27.
3. Phi., Clement 16 (Crisp, Kelly) 8.03.
4. Phi., Clarke 17 (Joe Watson, MacLeish) 11.50.

Pén.: Jim Watson P. 1.08; Korab B. 4.50.

Deuxième période

5. Buf., Martin 33, 1.59.
6. Phil., Dornhoefer 14 (Barber, Lonsberry) 8.23.
7. Buf., Hajt 3 (Dudley) 9.25.
8. Buf., Gare 23 (Bruce) 14.57.
9. Phil., Clarke 18 (MacLeish, Goodenough) 15.21.
10. Phil., Lonsberry 15 (Barber, Dornhoefer) 16.33.

Pén.: Schoenfeld B. Leach P. majeures, 0.36; Joe Watson P. 12.43; Schoenfeld B. 15.05.

Troisième période

11. Buf., Spencer 12 (Stanfield, Dudley) 3.52.
12. Phil., Leach 29 (Van Impe) 4.13.

Pén.: Dupont P. 12.01; Joe Watson P. mineure, inconduite, 18.21.

Lancers:

Philadelphie	7	10	7-24
Buffalo	13	20	8-41

Gardiens: Parent, Philadelphie; Bromley, Buffalo.
A—15,863.

ASSOCIATION MONDIALE

Chicago 4
Toronto 3

Première période

1. Chi., Lomenda 13 (Rochon, MacGregor) 2.12.
2. Tor., Simpson 38 (Kirk, Gibbons) 6.17.
3. Chi., Coates 5 (Liddington, Paiement) 19.02.

Pén.: Baltimore C. 4.33; Maggs C. 19.01.

Deuxième période

4. Chi., Rochon 21, 5.49.
5. Tor., Featherstone 19 (Farda, Mahovlich) 12.18.

Pén.: Martin T. 6.34; Mavety C. 18.41; Watson C. 18.52.

Troisième période

6. Tor., Nedomansky 30 (Gibbons, Cunningham) 15.39.

Pén.: Henderson T. 5.39; Gibbons T. 12.55; Watson C. 15.56.

Supplémentaire

7. Chi., Paiement 18 (Liddington, Mavety) 5.42.

Aucune pénalité.

Lancers:

Chicago	15	6	12 1-34
Toronto	8	11	10 6-35

Gardiens: Dryden, Chicago; Binkley, Shaw, Toronto.

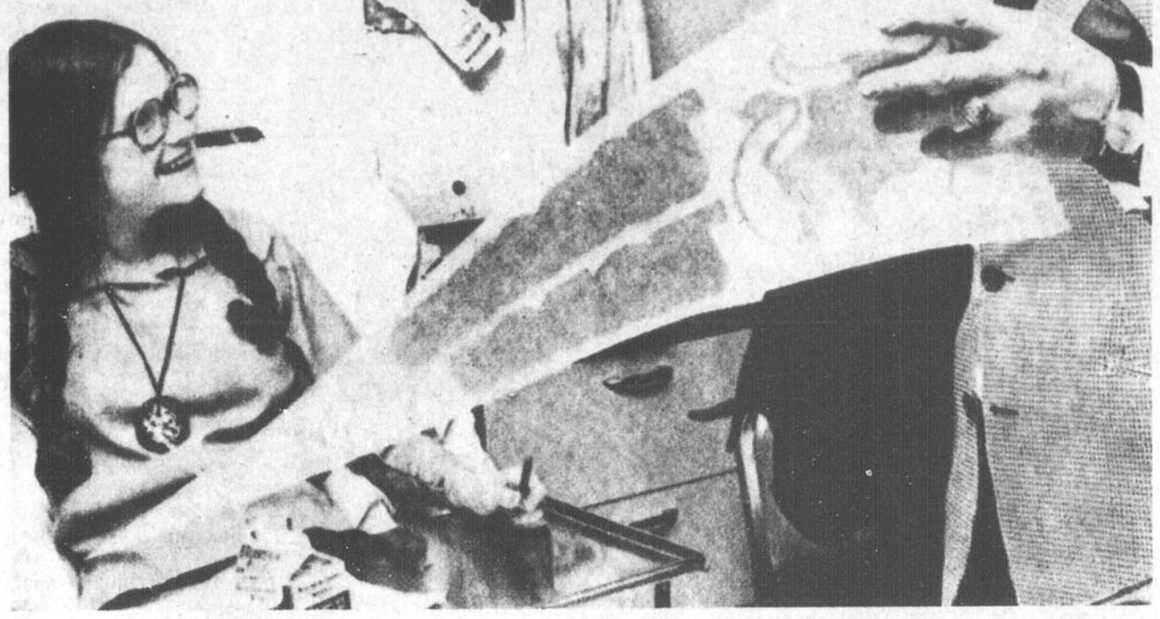

HEUREUSE — La jeune Karen Deere au reçu la visite de nul autre que le capitaine des Toros de Toronto de l'AMH, Frank Mahovlich. Six joueurs des Toros ont visité des enfants malades à l'Hôpital de Toronto, signant plusieurs autographes... en plus d'apporter beaucoup de joie à ces jeunes malades.

Steve Garvey, un Dodger depuis l'âge de six ans

NEW YORK (UPI) — Steve Garvey, qui avait alors six ans, et qui agissait comme préposé aux bâtons durant la période d'entraînement des Dodgers de Brooklyn, au printemps 1955, rêvait alors qu'il était au septième ciel.

Son père, qui conduisait l'autobus des joueurs, avait amené son jeune fils au camp mais il ne pouvait réaliser réellement ce qui lui arrivait lorsqu'on lui présenta un uniforme-miniature et qu'on lui demanda de s'occuper de retracer les balles frappées par les vedettes du temps.

Le jeune Garvey côtoyait alors des gars comme Carl Erskine, Johnny Prodres, Clem Labine, Roger Craig, Ed Roebuch, Don Newcombe. On retrouvait également Tom Lasorda comme lanceur de pratique. Personne n'aimait autant que lui une telle situation.

Il y avait également Jackie Robinson dans la cage des frappeurs. Debout près de la cage, attendant leur tour de venir au bâton, on retrouvait Duke Snider, Roy Campanella, Pee Wee Reese, Jim Gilliam et Carl Furillo.

Un évènement formidable

"C'est incroyable, déclare Steve Garvey, 20 ans après la réalisation d'un tel rêve. C'est à peu près ce qui peut arriver de plus formidable à un enfant qui a la chance de se retrouver dans une situation pareille et qui aime le baseball par-dessus tout."

Gil Hodges fut l'un de ceux qui lui a créé la plus forte impression. "Je le regardais, déclare Steve Garvey, et j'étais heureux car il me faisait penser à mon père. Il était très humain dans ses relations avec les autres joueurs et lorsqu'il me demanda soudainement de jouer quelque peu avec lui, j'en suis demeuré stupéfié."

"Nous avons alors lutté et je me souviens que c'était impressionnant. C'est là que je me suis dit qu'un jour, je pourrais devenir moi aussi un joueur de baseball et que je pourrais ressembler à Gil Hodges sur le plan humain."

Vingt ans plus tard, Garvey est devenu un porte-couleurs des Dodgers de la même trempe que Gil Hodges. La ressemblance sur le plan caractère est quasi similaire sur le plan humain entre les deux joueurs. Garvey est une reproduction quasi parfaite de Gil Hodges en plus de jouer au premier coussin, tout comme lui, et de posséder la même habileté.

Plus puissant que Hodges

Hodges est demeuré 18 saisons dans les ligues majeures, et il a obtenu seulement deux fois la moyenne de .300 au cours de sa carrière. Après seulement quatre saisons complètes, Garvey qui est âgé de 26 ans, a terminé en tête des frappeurs de la Ligue nationale avec une moyenne de .312, en plus de 111 coups sûrs et 21 circuits.

L'an passé, durant la série contre les Athletics d'Oakland, Garvey a obtenu une formidable moyenne de .381, enregistrant ainsi une marque encore jamais atteinte.

Lorsqu'il était tout jeune, Steve se tenait près du conducteur de l'autobus en chaque occasion. Et fait à noter, son père occupe encore le même poste mais les rôles ont changé. "Maintenant je m'asseois derrière le conducteur, déclare Steve en riant, et je lui donne des ordres."

Tout de même, Steve a beaucoup de respect pour celui qui lui a permis de devenir ce qu'il est aujourd'hui. En ce qui concerne le baseball, Steve a une grande admiration pour Pete Rose pour la grande détermination qu'il dispense au jeu. "Je crois que Rose exerce une influence heureuse sur le jeu même et sur les partisans", déclare Garvey.

Souvenirs heureux

Vingt ans ont passé depuis que Steve a rejoint la formation des Dodgers pour la première fois, comme préposé aux bâtons. Il les connaît tous, ceux de jadis. Parmi le groupe, on peut mentionner Walter et Pete O'Malley, Al Campanis, Red Patterson, Lee Scott et les autres.

Lorsque Steve s'est rapporté pour la première fois aux Dodgers comme joueur régulier, le pilote Walter Alston l'a regardé en disant: "Je me souviens de toi, tu avais alors six ou sept ans".

Garvey est encore relativement jeune mais il devient nostalgique lorsqu'il parle des "anciens". Les noms de Sandy Koufax, Don Drysdale, Gil Hodges viennent alors dans la conversation et Garvey songe aux heures glorieuses du passé, spécialement lorsque des jeunes admirateurs viennent quêter son autographe.

"Ce que j'essaie de faire maintenant, c'est d'agir envers les jeunes de la même façon que Gil Hodges l'a fait avec moi." Il fut un temps, dans la période des aannées 60, où c'était une politique très recherchée d'être "anti-héros", mais je crois que les joueurs ont une tendance à vouloir changer d'attitude à l'heure actuelle."

Garvey est d'opinion que les jeunes aiment à vénérer des idoles. Toutefois, s'il y a quelque chose que je puisse faire pour qu'ils obtiennent une meilleure formation, autant morale que physique, Steve est d'avis que c'est son devoir de le faire.

Dans la LCF

"Ces changements concourront au spectacle du jeu"

TORONTO (PC) — La LCF a approuvé, hier, 12 changements de règlement résultant au bloquage au-dessus de la ceinture sur les retours de bottés de dégagement et en l'option de deux points lors des transformations.

Selon le commissaire Jake Gudaur "ces deux changements concourront au spectacle du jeu".

Le bloquage sera permis hors de la zone de mêlée lors de ces bottés alors que la zone de cinq verges sera respectée en l'endroit du botteur.

Les transformatins habituelles d'un point seront encore d'usage, mais on pourra également tenter de pénétrer dans la zone rivale au sol ou par la passe.

Par ailleurs, le club qui a encaissé un placement aura le choix d'obliger le club qui a réussi l'exploit de botter de sa ligne de 35 verges à la reprise du jeu.

Autres changements

Les neuf autres changements clarifieront des règlements déjà existant:

Après un simple, le club qui aura accordé un simple recommencera le jeu à sa ligne de 35 verges.

On accordera un premier essai au club offensif, en plus des verges de pénalités écopées par le club défensif lors de rudesse excessive.

Le botteur sera considéré comme un porteur de ballon lorsqu'il tentera une passe au lieu de botter.

Lorsqu'un porteur de ballon chute au sol et n'a pas l'intention de poursuivre sa course, le jeu sera arrêté.

Si un club intercepte le ballon dans sa zone des buts, alors que le club offensif se rend coupable de rudesse excessive, le ballon sera remis en jeu à la ligne de 10 verges du club qui a intercepté la passe.

Lorsque le ballon changera de mains au cours des trois dernières minutes de chaque demie, l'horloge sera remise en marche seulement à la mise au jeu.

Le jeu est arrêté lorsqu'un joueur touche au ballon lorsque celui-ci est hors des limites du terrain. Le ballon retournera au dernier club qui l'a touché dans l'intérieur du terrain.

Un placement est bon même si le ballon touche un joueur avant la ligne de mêlée en autant que le botté passe entre les poteaux des buts au-dessus de la barre horizontale.

Toutes les marques du terrain seront placées en-dehors des limites.

Nécessité

Gaudaur a déclaré que la ligne attendra pour juger l'efficacité de ces changements.

Par ailleurs, il a révélé que la ligne étudiera plus tard la diminution des personnels au jeu de 12 à 11 joueurs, question qui ne sera plus soumise au comité des règlements.

ter la classique de la coupe Grey en 1976 avec chiffres à l'appui. Montréal est la seule autre ville intéressée et elle présentera sa soumission aujourd'hui.

Enfin, on a ratifié les dates des demi-finales de l'Est, le 9 novembre, et de l'Ouest, le 8, plus les finales dans l'Est le 15 novembre et dans l'Ouest le 16.

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
   Le Quotidien,
   316, avenue Labrecque,
   Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE PAR SAINT-JEAN-EUDES AUTO, DE CHICOUTIMI.

6ième INDICE

CELUI QUE J'ECHAPPE
EST TOUJOURS LE PLUS GROS

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ____
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
OUI C'EST _____

CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
316, AVE. LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille.

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

PORTE-FEUILLES QUOTIDIEN

Panelbilt vendra une partie de sa production en Arabie

par Gabriel Berberi

ALMA — Panelbilt, du Canada Ltée, d'Alma, dont l'usine doit commencer à produire en avril prochain, est d'ores et déjà assurée de vendre quelque 300 maisons préfabriquées en Arabie Saoudite!

L'usine de Panelbilt, située dans le centre industriel d'Alma, est en réalité une filiale de Panelbilt Corporation, de Californie.

Il s'agit d'une firme spécialisée dans la production de nombreux modèles d'habitations en pièces détachées. Ainsi, Panelbilt peut fabriquer des maisons unifamiliales, des maisons à loyers multiples, des motels, des unités indstrielles et des chalets très attrayants.

Quant aux maisons construites à Alma et qui seraient exportées en Arabie, elles seraient surtout destinées à des travailleurs américains, employés par des compagnies pétrolières.

La machinerie arrive

L'usine de Panelbilt, à Alma, la première au Canada, donnera de l'emploi à une quarantaine de personnes.

L'immense bâtisse, érigée au coût approximatif de $450,000, est complétée, et les premières machines sont livrées. Il s'agit d'équipement importé d'Italie. On attend maintenant les presses, qui viennent de Californie. Celles-ci devraient être transportées à Alma, dès cette semaine.

Plusieurs actionnaires

Une foule de personnes et de groupes détiennent des intérêts dans la manufacture de Panelbilt, d'Alma, outre la compagnie-mère. La plupart sont des hommes d'affaires de la région. Il y a aussi deux Américains qui siègent sur le conseil d'administration.

Panelbilt, d'Alma, a déjà publié ses premiers dépliants décrivant ses produits dans les langues française et anglaise.

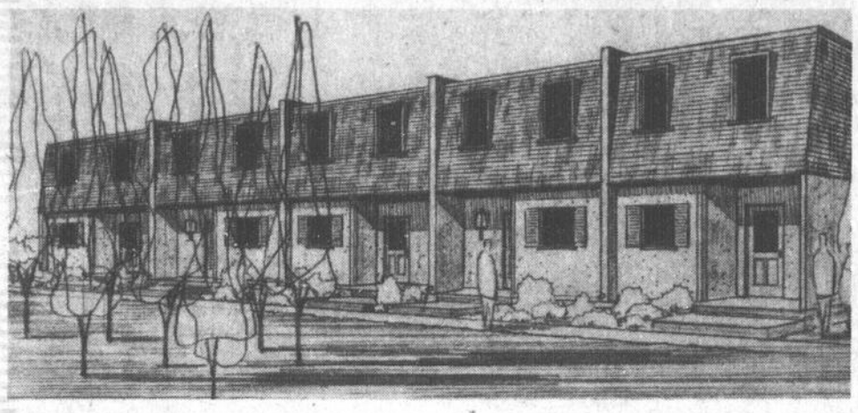

POUR LES ARABES — Voici le genre de maisons préfabriquées produites par Panelbilt, à Alma, pour exporter en Arabie Saoudite.

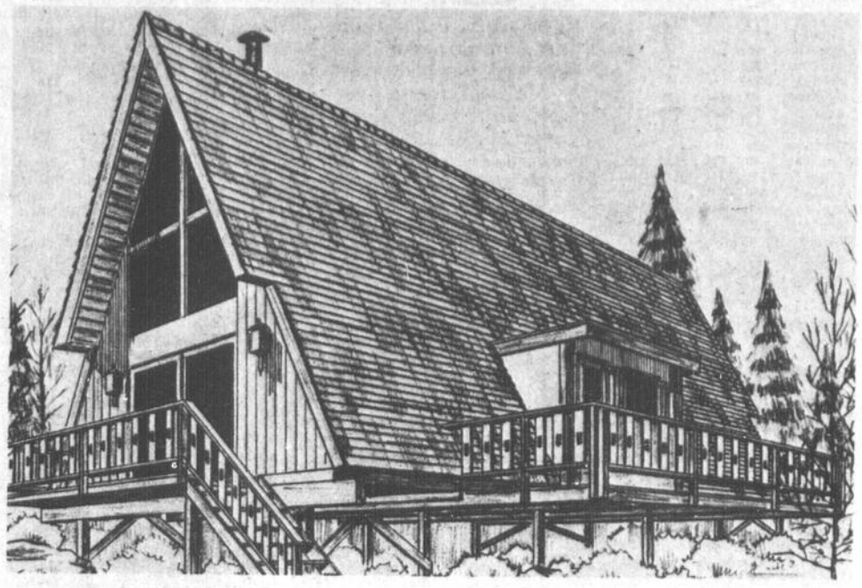

MAISON DE CAMPAGNE — Voici l'un des trois modèles de chalets usinés par Panelbilt, à Alma.

Baisse du dollar canadien sur le marché international

TORONTO (PC) — Pour la première fois depuis plus d'un an, le dollar canadien vaut moins sur les marchés de change étrangers que le dollar américain, et il est à noter que la chose se produit alors même que le dollar américain perd de la valeur par rapport aux grandes monnaies européennes.

Des spécialistes du change étranger s'attendent à ce que, pendant toute l'année 1975, le dollar canadien soit ou bien au pair avec le dollar américain ou bien légèrement en perte de valeur auprès de celui-ci.

Il y a 10 mois, le dollar canadien valait plus de quatre cents de plus que le dollar américain. Durant la troisième semaine d'avril 1974, il valait 4.36 cents de plus que le dollar américain. Mais vers la fin de l'année dernière, il valait seulement une fraction de cent de plus que le dollar américain.

Jeudi, le dollar canadien valait une fraction de cent de moins que le dollar américain.

Les exportations canadiennes commencent à souffrir de la récession économique aux Etats-Unis. En Ontario, les fabricants de voitures et de pièces de voitures retirent de l'exportation des revenus moindres que par le passé.

On prévoit que la balance des paiements internationaux du Canada aura un déficit de $4 milliards cette année.

Bon signe

La baisse de la valeur du dollar canadien par rapport à la valeur du dollar américain n'inquiète nullement le ministre des Finances, M. John Turner. Au fait, M. Turner estime que c'est là un bon signe.

Il l'a affirmé aux Communes jeudi. La baisse du dollar canadien sur les marchés de change étrangers, a-t-il déclaré, loin de signifier que l'économie canadienne est faible, montre en réalité qu'elle est forte.

M. Turner répondait alors au député conservateur Jack Horner, qui venait de déclarer que le recul du dollar canadien signifiait que "le monde n'a plus confiance dans l'économie canadienne".

Le ministre des Finances a attribué la baisse au déficit commercial du Canada. Nous avons ce déficit, a-t-il expliqué, parce que nous achetons plus à l'étranger que nous y vendons et il en ainsi parce que notre situation économique est meilleure que celle d'autrui.

Les investissements

A Montréal, Richard Redler, conseiller économique au Crédit Suisse, a déclaré qu'il prévoyait que le capital étranger viendra en abondance au Canada cette année. Il a ajouté que cela fera plus que contrebalancer le déficit des paiements.

Obligations

MONTREAL (PC) — Marché montréalais des obligations. A long terme: Canada en hausse de 1-20; provinces de 1-20; sociétés en hausse de 1-20.

A court terme: Canada en hausse de 25 cents.

TORONTO (PC) — La cote a monté et l'activité a été grande jeudi sur le marché canadien des obligations.

Le court terme gagne une dizaine de cents, le moyen et le long terme gagnent en moyenne un dimi-point, les obligations provinciales, en moyenne un point et les obligations des sociétés, en moyenne un quart de point.

Les bons du Trésor de trois mois se situent à 6.34 p.c. et ceux de six mois, à 6.30 p.c.

Les prêts au jour le jour ont été disponibles à 6 3-4 p.c.

Bénéfices nets

Bay Mills Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $408,000-$1 l'action, contre $405,000-$1.03.

Dome Petroleum Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $28,200,000-$2.51 l'action, contre $11,705,000-$1.09.

Gulf Oil Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $161,000,000-$3.54 l'action, contre $100,000,000-$2.20.

La Banque Mercantile du Canada, pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $2,181,000-36.2 cents l'action, contre $915,000-17.8 cents.

Newfoundland Light and Power Co. Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $4,600,000-$1.52 l'action, contre $3,881,000-$1.34.

Teck Corp. Ltd., pour les trois mois qui se sont termimés le 31 déc. dernier, $887,000-13 cents l'action, contre $1,461,000-21.4 cents.

Victoria and Grey Trust Co., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 janv. dernier, $1,608,000-56 cents l'action, contre $1,634,000-57 cents.

Papier pour téléphone? Non, pour l'annuaire

par Gabriel Berberi

CHICOUTIMI — Quoiqu'on en pense, le papier est une matière indispensable au téléphone. Témoin, la compagnie Bell a dû acheter 110 tonnes de papier pour assurer l'impression des 140,000 annuaires qui seront distribués dans la région à compter de demain.

Et il faut aussi beaucoup d'encre pour préparer ces 140,000 bottins que l'on met à la poubelle en février, chaque année. Cette année, Ronalds Federated Graphics, de Montréal, à qui Bell a encore confié la tâche d'imprimer les annuaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean a utilisé 600 livres d'encre...

On peut mentionner que Ronalds produit 27 annuaires différents pour Bell et d'autres entreprises du téléphone.

Un porte-parole de Bell a précisé, hier, que la confection d'un nouvel annuaire est répartie sur plusieurs mois, et que les additions et les corrections sont effectuées à mesure qu'elles se présentent.

En outre, Bell tente actuellement d'utiliser un procédé par ordinateur afin de simplifier encore la composition des annuaires.

Les numéros confidentiels

Chez Bell, de plus en plus nombreux sont les clients qui exigent que leur numéro de téléphone ne soit pas publié et demeure confidentiel.

Certains ont de bonnes raisons pour exiger l'anonymat, mais dans d'autres cas, on ignore exactement ce qui incite des abonnés à vivre dans l'inconnu.

Chose sûre, si un client de Bell veut conserver l'anonymat, il lui en coûte $1.50 de plus par mois, ce qui constitue un revenu d'appoint de plus en plus appréciable pour la compagnie... et ses actionnaires!

Moins d'appels

Par ailleurs, Bell rapporte que les appels dirigés vers l'assistance-annuaire ont diminué dans la proportion de 60 pour cent, depuis que la compagnie impose des frais pour un numéro demandé qui est déjà publié dans le bottin.

LA BOURSE

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote a monté et l'activité a été relativement grande jeudi à la Bourse de Montréal. Les achats ont été nombreux.

Le virement a été de 808,500 actions, contre 785,800 actions la veille.

Les banques montent de 5.23 et atteignent 256.73, l'indice composé monte de 1.49 et atteint 186.05, les industrielles montent de 1.34 et atteignent 188.54, les papiers, de 1.05 et atteignent 105.33 et les services publics, de 0.27 et atteignent 139.82.

CP Ltd., dont 40,419 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 1-8 et atteint $16 7-8. Silver Stack, dont 53,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a monté de cinq cents et atteint 80 cents.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	92	55
Pertes	85	104
Inchangées	46	48
Total	223	207

La plupart des pétroles ont progressé.

Imperial Oil A monte de 3-8 et atteint $27 7-8, Pan Ocean Oil, de 3-8 et atteint $11, mais Texaco Canada recule de 3-4 et tombe à $32 1-4.

La Banque de Nouvelle-Ecosse monte de 1 1-8 et atteint $42 1-8, la Banque Toronto-Dominion, de 7-8 et atteint $40 3-8, Moore Corp., de 1-8 et atteint $48, tandis que Canadian Javelin recule de 5-8 et tombe à $9 et que Chrysler baisse de 1-4 et tombe à $9 1-4.

Dans le secteur de la spéculation, Belleterre Québec monte de trois cents et atteint 91 cents dans un virement de 50,000 actions.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — Les cours ont recommencé à monter jeudi à Wall Street, après deux jours d'indécision, et l'indice des industrielles s'est adjugé un gain de neuf points à l'issue d'une journée relativement active.

La session a d'abord manqué d'inspiration et l'indice n'a guère évolué pendant plusieurs heures. Ce n'est qu'en fin d'après-midi qu'une vague d'achats a permis d'enregistrer la presque totalité des avances.

Bien que l'Administration ait annoncé jeudi que l'inflation avait atteint au dernier trimestre de l'année dernière le rythme record de 14.7 pour cent, l'intérêt des investisseurs pour Wall Street continue de se manifester, grâce à la baisse des taux d'intérêt qui rend de nouveau la Bourse un moyen d'investissement rentable aux Etats-Unis.

La majorité de la cote est en hausse, à l'exception des automobiles, où Ford recule de 7-8, des compagnies aériennes et des mines d'or, qui se sont effritées, ainsi que des papiers, aérospatiales et alimentaires, qui ont été irréguliers. Ailleurs, Dupont avance de 5-8 aux chimiques, Abbott, de 1 1-2 aux pharmaceutiques, Colt Industries, de 2 aux machines-outils, MGM, de 1 1-2 aux cinémas. Bethlehem s'est adjugé 1 1-4 aux aciers, Kaiser, 1 1-4 aux aluminums, NCR 1 1-8 aux ordinateurs, Inspiration Copper, 2 aux cuprifères et Exxon, 2 1-2 aux pétroles.

L'indice Dow Jones monte de 8.99 et atteint 745.38.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Canadian Pacific et Massey Ferguson enregistrent des gains fractionnaires, Dome Mines, Hiram Walker, International Nickel et McIntyre subissent des baisses fractionnaires et Campbell Red Lake à $35 3-4 ainsi que Alcan à $20 3-4 sont inchangés.

Toronto

TORONTO (PC) — Une vigoureuse reprise s'est manifestée jeudi à la Bourse de Toronto. Ce marché a non seulement repris tout le terrain qu'il avait perdu au cours des trois séances précédentes, il en a même gagné du nouveau. Le tout s'est déroulé au sein de la plus grande activité de la semaine.

L'indice industriel est maintenant à son niveau le plus élevé depuis le 9 août. Il a monté de 1.06 et atteint 185.45. Les trois séances précédentes lui avaient apporté une perte de .79.

L'Ouest a monté de 1.17 et atteint 163.37. Mais l'indice de l'or, qui avait progressé grandement plus tôt cette semaine, a reculé de 1.09 et est tombé à 456.51. Celui des métaux de base a fléchi de .29 et est tombé à 67.61.

Toronto a profité de l'avance de Wall Street, où le marché s'est montré vigoureux jeudi.

Comportement des valeurs

	Jeu.	Mer.
Gains	237	195
Pertes	191	267
Inchangées	231	206
Total	659	668

Le virement se situe à 2.56 millions d'actions d'une valeur totale de $22.57 millions, au regard de 2.41 millions d'actions d'une valeur totale de $21.21 millions mercredi.

L'immeuble, les banques et l'industrie alimentaire sont au nombre des 13 gagnants dans l'indice industriel, où, d'autre part, on trouve à la baisse les boissons alcooliques, les matériaux de construction, le bâtiment et les pipelines.

Gulf Canada monte de 5-8 et atteint $31, son plus haut niveau de l'année. La compagnie annonce que son bénéfice net a augmenté l'an dernier.

LES DENREES

LES MERCURIALES

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité.

Ces prix sont fournis par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Fruits

Pommes: délicieuses, jaunes et rouges, $6.00 en boîte de verger; McIntosh, $4.00 à $4.50 en boîte de verger; Cortland, $4.00 à $4.25 en boîte de verger; McIntosh, $5.00 à $5.50 pour 12 cellos de trois lb.; Cortland, $5.25 pour huit cellos de 5 lb.

Légumes

Betteraves: $3.00 à $3.25 pour 50 lb., $1.75 à $2.00 pour 25 lb.; $2.00 à $2.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Carottes: $3.25 à $3.50 le 50 lb., $4.75 à $5.50 pour 24 cellos de deux lb. ou 10 cellos de 5 lb.

Choux: verts, $3.00 à $3.50 pour 16 ou 50 lb.; rouges, $3.50 à $4.00 la dz.

Oignons: jaunes, gros, $3.25 à $3.35 le 50 lb.; moyens, $2.75 à $3.00 le 50 lb., .65 à .75 pour 10 lb.; $3.50 à $4.00 pour 24 cellos de 2 lb. ou 10 cellos de 5 lb.; rouges, moyens, $4.50 à $5.00 le 50 lb. ou $3.25 à $3.75 pour 12 cellos de 2 lb.

Panais: $3.75 à $4.25 pour 12 cellos de 2 lb.

Poireaux: $2.00 à $2.25 la dz.

Rabioles: $3.25 à $3.75 le 25 lb.

Pommes de terre: $1.20 à $1.30 le 50 lb.; arrivages, 987 sacs de 50 lb.

Rutabaga: $2.75 à $3.00 le 50 lb.

LES DENREES

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 89; 93 points, 90; Commission canadienne de l'industrie laitière, 90.

Fromage: blanc, 95.0; coloré, 95.3.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No 1, sacs de 50 lb., 56.5 à 61; procédé par rouleau, pas de cotation; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 41 à 45.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau, 48.5; pour nourrissage, 41 à 44. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 3-4 à 8.5; procédé par vaporisation, 17-18 1-2; procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A-extra gros, 74.5; A-gros, 69.3 A-moyens, 66.6; A-petits, 61.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, 70; A-gros, 65; A-moyens, 62; A-petits, 57; A-peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, $1.20 à $1.30 les 50 lb.; N.-B., $1.50 à $1.55 les 50 lb.; .85 à .90 les 25 lb.; .38 à .40 les 10 lb. I.P.E., $1.60 à 1.70 les 50 lb.; $0.95 à $1.00 les 25 lb.; .43 à .45 les 10 lb. Arrivages: 987 sacs de 50 lb., trois wagons de l'I.P.E., aucun du N.-B.

LES CEREALES

CHICAGO (AP) — Le soya à venir et les blés à venir ont gagné en moyenne de quatre à six cents le boisseau jeudi au Bord of Trade de Chicago, mais les contrats pour le maïs et l'avoine y ont perdu du terrain.

De nouvelles exportations de blé au Brésil et au Japon ont été annoncées, ce qui a apporté nombre d'achats de blés à venir au cours de la séance de jeudi au Board of Trade.

L'or

PARIS (AP) — Voici les cours de l'once d'or à la clôture des principaux marchés mondiaux, en dollars américains:

Londres:	$183.75
Paris	$184.51
Francfort:	$182.89
Zurich:	$183.50
Hong-Kong:	$180.49
Beyrouth:	$5,858 le kilo.

Le dollar

MONTREAL (PC) — Le dollar US a reculé de 11-50 jeudi à Montréal et y est tombé à $1.00 1-50 et la livre sterling y a reculé de 19-50 et y est tombée à $2.40 1-4.

A New York, le dollar canadien a monté de 11-50 et atteint $0.99 49-50 et la livre sterling a monté de 3-20 et atteint $2.40 1-5.

L'argent

TORONTO (PC) — Handy and Harman of Canada Ltd. évaluait l'argent canadien, jeudi, à $4.583 l'once de Troyes.

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyGlen	5200	325	315	325		+10
AbyGlnw	1500	114	110	110		
Abitibi	24263	$10¼	10	10⅛		
Acklands	200	$13½	13½	13½		
Acklnd2p	300	$15	14¾	15		+ 1
AcresLtd	1212	$7	6⅞	6⅞		
AcresApr	175	$37	37	37		− 1
Advocate	100	130	130	130		−13
A.G.F.M	200	160	160	160		−10
AgncE	14050	$7¼	6¾	7⅛		+ ⅜
AgraInd	200	$6¾	6⅝	6¾		+ ⅛
AhedM	1215	90	90	90		
Akaitc	12800	230	200	220		+15
Albany	4800	33	31	33		+2½
AltEastG	7800	$6	5⅞	5⅞		− ⅛
AltG A	20102	$13¼	13	13¼		
AltaGCp	z5	$55¾	55¾	55¾		
AltaGEp	3900	$23½	23⅜	23½		
AltaNat	249	$17¾	17½	17½		+ ½
Alcan	9485	$20⅞	20½	20¾		
Alcanpr	z10	$23¾	23¾	23¾		
AlgoCent	650	$12	12	12		
AlgomaSt	5749	$28½	28¼	28½		+ ¼
All-CanB	900	205	200	200		−15
AllarcoDv	1600	$10¼	10¼	10¼		− ⅛
AllianceB	1600	480	480	480		
Alminex	1560	$5¼	5	5¼		
Alpalnd	600	$9	8⅞	9		+ ⅛
AmBonza	4500	235	220	235		+15
AmLarder	2500	42½	42½	42½		+ ½
AmLeduc	4000	6	6	6		
AndresW	1400	$9	8¾	9		+ ⅛
AngCT265	100	$27⅛	27⅛	27⅛		− ⅜
AngUDev	7500	116	108	116		+ 6
Aquitin	38165	$18½	18⅛	18½		+ ⅛
Args250p	z10	$27¾	27¾	27¾		
ArgusBpr	100	$29¾	29¾	29¾		
ArgusCpr	500	$12¾	12¾	12¾		
Asamera	8400	$11¼	10⅜	11⅛		+ ¼
Asbestos	200	$17¼	17¼	17¼		+ ¼
Ashlandpr	200	$17½	17½	17½		
AsocPorc	2000	140	139	140		+ 5
AtcoA	2485	$17⅛	17⅛	17⅛		− ⅛
AuricRes	1111	30	30	30		− 2
Auricr	2000	1½	1½	1½		+ ½
Autolecl	100	425	425	425		
BadBoy	200	340	340	340		
Ballndery	2000	76	76	76		− 2
BanisterC	400	$6⅛	6⅛	6⅛		+ ⅛
Bankeno	4500	194	183	190		+ 7
Bank B C	z8	$15¾	15¾	15¾		
BkMtl	15028	$15⅛	14⅞	15		
BkNS	45403	$42½	41	42⅛		+1⅛
BCdnNat	600	$15	14⅞	15		+ ½
BaryExpl	1000	63	63	63		− 3
BeckerBp	300	$6	6	6		+ ⅛
BellCan	10586	$46¾	45⅝	46⅜		+ ⅛
BellApr	805	$46½	46½	46½		− ⅛
BellBpr	1400	$47⅛	46½	46½		− ½
BellCpr	750	$29	28⅜	29		+ ½
BellDpr	1785	$53¼	52¾	52¾		− ⅜
BethCopA	300	$9½	9¼	9¼		− ¼
Blkwod A	400	400	400	400		
BlockBros	800	320	310	320		+10
Bombrder	525	290	290	290		− 5
BorderC	1100	225	220	225		
BovisCor	1050	120	120	120		+ 2
BowValy	5850	$13¼	12¾	13		− ⅛
BPCan	1224	$10⅞	10¾	10¾		+ ⅛
BralorRes	1000	132	130	132		+ 2
Bramalea	1250	$5¾	5⅛	5¾		+ ⅛
Brameda	5550	74	72	74		+ 2
BrascanA	7974	$12⅞	12⅝	12⅝		− ⅛
BrendaM	700	325	315	325		+20
Brinco	200	$6⅞	6⅞	6⅞		
BCForest	100	$14	14	14		
BC Frestp	z50	$33	33	33		
BCSugarA	300	$23	22¾	23		
BPhone	2151	$55	54½	55		+ ½
BCPh4¾p	z25	$51	51	51		
BCPh5.15	100	$53¼	53¼	53¼		− ¾
BCPh5¾p	131	$62	62	62		+ 1
BruckA	100	$7	7	7		
Brunswk	1750	385	375	375		− 5
BuddAuto	3700	$5	495	5		
BuddAw	1000	210	200	205		
BuloraCor	5625	159	150	159		+ 4
BurnsFds	2700	$11⅛	11	11		+ ¼
C						
CadFw	13250	$12⅞	12½	12½		
CAEA	125	$7¼	7¼	7¼		
CalPow	300	$24¾	24¾	24¾		+ ¼
CalP7½p	100	$83	83	83		
Calvert	1000	13	13	13		−1½
CMine	19000	26	24	24		− ½
Cambridg	500	$12½	12½	12½		+ ⅛
Camfl	14690	$15	14⅜	14⅜		+ ⅛
CamChib	1400	390	380	380		
CampRL	600	$36½	35½	36¼		+ ¼
CampauA	1990	$5	485	5		+15
CanCemL	935	$10	10	10		− ⅛
CGeother	2000	61	61	61		
CanMaltA	690	$23⅞	23⅜	23⅞		
CNorWest	2225	335	325	335		+ 5
CPakrsC	110	$19	19	19		+ ¼
CanPerm	165	$19½	19½	19½		
CSPete	11600	223	215	222		+ 2
C.Tung	300	325	325	325		+ 5
CCablesy	680	$13	13	13		
CCablew	1200	150	145	145		− 5
CdnCel	1470	$6½	6⅜	6⅜		
CCManA	500	$21½	21½	21½		+ ½
CCurtis	500	38	38	38		− 2
CEGas	32650	325	305	325		+25
CFoundpr	z12	$8	8	8		
CHomestd	5000	360	355	360		+ 5
CHydr	4700	$5⅜	5⅜	5¾		+ ⅛
Clm B	17479	$27	26½	27		+ ⅜
CIGO	30545	$7½	7⅜	7½		
CIL	425	$17⅝	17⅜	17⅝		
C IntPow	100	$14	14	14		
CLIPete	z100	11	11	11		
CManoir	1100	385	380	380		− 5
CMalart	4000	32	30	30		− 3
CMarconi	00	345	345	345		+ 5
CMemoial	z37	90	90	90		
CPInv	11160	$15⅛	15	15⅛		+ ⅛
CPInvepr	336	$29¾	29¾	29¾		
CPLtd	35531	$17⅛	16¾	16⅞		+ ¼
CReserve	400	255	255	255		+ 5
CdnSalt	100	$13⅜	13⅜	13⅜		+ ⅛
CSup O	10970	$32½	31⅞	32½		+ ⅜
CdnTire	250	$40¼	40¼	40¼		−1¾
CdnTireA	4236	$44	42¾	43¼		− ⅜
CUilties	4050	$9½	9⅜	9½		
CUtil$1.25	2600	$18½	18½	18½		
CUtilw	4700	225	220	221		− 1
Canron	450	$18⅝	18½	18½		
CapitDiv	z300	33	33	33		
Cara	450	405	405	405		
CarlOK	2300	225	220	224		+ 7
CarlOKAp	250	$18⅜	18⅜	18⅜		− ½
CarlOKBp	100	$21½	21½	21½		+ ½
CarrierJD	400	130	130	130		
Cassiar	1300	460	450	450		
CCYachts	z50	290	290	290		
Celanese	800	385	360	385		+10
Celan175p	z78	$18	17¾	18		
CtlFundA	1500	$10½	10½	10½		+ ⅛
CentPat	7000	85	83	85		− 5
CFCN	z2	$6¼	6¼	6¼		
Chestrvile	4000	16	15	16		+ 1
ChibKay	3000	16	16	16		
Chib M	8500	45	44	45		
ChieftanD	3000	$6⅜	6⅛	6⅜		+ ⅛
Chim	13200	100	98	100		
Chrys	10050	$9½	9⅛	9¼		− ¼
CHUMB	250	$8	8	8		
CochW	16400	143	137	142		+ 2
Cokfield	100	360	360	360		+ 5
CoinLake	5000	20½	19½	19½		− 1
CombMet	2000	12	12	12		+ 2
Cominco	3507	$28	27¼	28		+ ⅜
ComCap	700	215	215	215		− 5
CHolidayI	1190	390	375	375		−25
CHInsAp	100	$21⅞	21⅞	21⅞		− ⅛
Comtech	100	350	350	350		
ConduitA	700	335	335	335		+10
Conia	10900	160	143	160		+18
ConBath	930	$24⅜	24¼	24¼		− ¼
ConBathp	100	$18	18	18		− ¼
ConBathw	4600	2	2	2		
CBath68w	100	$8½	8½	8½		+ ⅛
ConBldg	6900	275	268	275		+15
ConFardy	500	120	120	120		− 1
CDurham	3500	58	57	57		− 1
CMorisn	2500	135	130	130		− 6
ConsProf	2000	49	48	48		− 1
CRambler	500	159	153	159		+ 4
CRexspar	500	22	22	22		+ 1
ConDistrb	7470	$7⅜	7¾	7⅞		
ConsGas	1106	$16¼	16⅛	16⅛		
ConGasD	575	$24¼	24	24		
CorbyVt	200	$17¾	17½	17¾		+ ¼
CornatInd	3105	$5¼	5	5		− ¼
Cosek	21931	320	305	310		−10
CostainR	z50	$7¼	7¼	7¼		
Courvan	1817	12	12	12		− 1
Craigmt	525	355	350	355		−10
CrainRL	1600	$12½	12⅛	12⅛		− ½
Crestbrk	300	375	375	375		+ 5
CrowNest	100	$26½	26½	26½		− ½
CrushIntl	z50	$8	8	8		
CuvierM	4500	92	90	90		− 4
D à G						
DaleRpr	200	$7½	7½	7½		
DaonDev	125	$8¾	8¾	8¾		− ¼
DeccaR	1800	279	278	278		− 5
DEldona	500	28	28	28		− 2
DeltaBen	100	271	271	271		−29
Denison	4165	$46¼	45⅝	46¼		+ ½
Dicken	16200	$10	9⅝	9⅞		
Discovry	2200	227	220	225		
Domanl	800	$6½	6⅜	6½		
Dome	3300	$55½	54½	55		− ½
DomePete	3885	$26⅝	26¼	26⅜		+ ½
DBridge	1510	$20	19¾	20		
DCitrus	200	485	485	485		
DExplor	4300	21	20½	21		
Dofasco	405	$25¾	25½	25½		
DScotishp	100	$22	22	22		−1¾
DomStore	500	$17¾	17¾	17¾		
DTextie	4475	$6⅞	6¾	6⅞		+ ⅛
Domtar	5780	$20⅜	20⅛	20¼		+ ¼
Domtarpr	200	$12¼	12	12		− ½
Doverlnd	500	$21	21	21		+ 1
DrMcCA	150	$15	15	15		
Dunraie	2000	22	22	22		+ 5
DuPont	100	$19¼	19¼	19¼		+ ¼
DylexLtd	200	$6¾	6¾	6¾		+ ⅛
DylexA	7550	$7	6⅞	7		+ ¾
Dynasty	5900	$9	8⅝	8⅝		− ¼
EstnCanS	200	$13⅛	13	13		
EstnProv	100	325	325	325		
EastMal	9817	450	410	445		+15
EastSulA	400	172	172	172		
EconInv	135	$12	12	12		
EgoM	13467	73	71	71		− 1
E-LFin	3000	380	360	360		−25
E-LFinw	1200	85	85	85		
ElectroA	400	450	450	450		− 5
ElksStors	100	$7½	7½	7½		
Emco	100	$6⅞	6⅞	6⅞		+ ⅛
Emcow	300	175	175	175		
Extndcar	300	$5	5	5		
FalconC	3800	$6⅜	6¼	6¼		
Falcon	1855	$28¾	28	28¾		+ ¾
FedIndA	1100	415	410	410		−10
FedPion	2000	$15½	15½	15½		+ 1
FideltyMS	100	$6¼	6¼	6¼		− ¼
FieldsS	700	$13	12⅝	12⅝		− ⅜
FinningT	100	$8⅝	8⅝	8⅝		− ⅜
FCityFin	1200	$7¼	7	7		
FoodexS	500	250	245	245		+10
FordCnda	300	$66½	66½	66½		+ ½
FSeasons	200	415	410	415		+ 5
FSeaApr	200	$7¾	7½	7¾		+ ¼
FSeasonw	z20	170	170	170		
Francana	700	$10¼	10⅛	10¼		
FraserA	z62	$19½	18⅞	19½		
Frobex	7000	14½	13½	14		+ ½
Fruehauf	100	$6¾	6¾	6¾		− ½
GHSteel	100	$7	7	7		
GazMetr	1406	$6¼	6¼	6¼		+ ⅛
GenDistrb	100	$8	8	8		
GMC	533	$37¾	37⅜	37⅜		− ⅛
Gerinlstp	700	$7¼	7¼	7¼		
GenstarL	225	$18	18	18		+ ⅛
GfMascf	6000	67	66	66		+ 1
GiantYk	500	$13⅛	13⅛	13⅛		− ⅛
Gibraltar	3626	445	435	435		
GoldundM	3000	43	41	41		− 2
Goodyear	z70	$13	13	13		
GMckayA	500	$5½	5½	5½		
Gozlan	100	$6¾	6¾	6¾		+ ⅛
Granduc	1200	124	120	122		+ 2
GtOilSds	500	$7½	7½	7½		+ ¼
GLPaper	1650	$16½	16⅜	16⅜		− ⅛
GfWLife	100	$60	60	60		
GfWestS	300	485	480	485		+ 5
GWestwt	200	148	148	148		− 2
GreenAL	200	120	120	120		−20
Greyhnd	z10	$15½	15½	15½		
GuarTrst	1501	$6¾	6¾	6¾		
GuardCap	z20	280	280	280		
GulfCan	8476	$31	30½	31		+ ⅜
Gulfstr	16000	37	33	36		+ 2
H à L						
HGroup	595	$5¼	5	5¼		+ ¼
HandChm	200	$5¾	5¾	5¾		− ¼
Hardee	1400	104	100	100		
HardCrpA	100	460	460	460		+15
HarrisJS	800	$5¾	5⅝	5⅝		+ ⅛
HawkerS	1150	490	490	490		−10
HayesDA	1455	450	435	435		−10
HedwayC	100	285	285	285		
HolingerA	6400	$25	24	24		− 3
HomcoA	200	240	240	240		
HomeA	6861	$23¼	22¾	23¼		+ ⅜
HomeB	241	$23	23	23		
HoustonO	1900	145	140	145		+ 2
HudBayA	5720	$15	15	15		
HBayCo	3513	$16½	16¼	16⅜		− ⅛
HBOilGas	952	$25¾	25¼	25¼		− ¼
HuronEri	100	$27	27	27		
HuskyOil	3075	$16⅝	16¼	16⅝		+ ½
HuskyEw	1200	$5	5	5		
HydraEx	4588	72	70	70		
IAC	2320	$18½	18½	18½		− ⅛
ImascoA	1838	$29	28¾	29		
IOilA	19460	$27⅞	27½	27⅞		+ ¼
ImpOilB	200	$27⅝	27⅝	27⅝		
IndalCan	550	$11½	11⅜	11⅜		− ⅛
Indusmin	z102	$6⅞	6⅛	6⅞		
InlandGas	2321	$8¾	8½	8¾		+ ⅜
Inter-City	3204	490	480	490		+ 5
InterCBw	2100	280	275	280		+ 5
Intrmetco	400	$5¾	5¾	5¾		+ ⅛
IBM	182	$218¼	215	218¼		+ ⅜
IChemly	8373	205	195	204		+ 9
IntMogul	800	330	320	320		−10
IMogulA	400	$9	8¾	8¾		− ¼
IncoA	15496	$24⅜	24⅛	24⅜		+ ¼
IncoB	435	$24¼	24¼	24¼		+ ¼
IntObaska	5000	16	15	15		− 1
Interpool	300	$11½	11⅜	11⅜		− ⅛
IntprPipe	2948	$13¾	13⅛	13⅛		− ⅝
IntPipew	6300	210	200	200		−15
Ipsco	2506	$17	16¼	16¾		+ ¼
InterTech	4000	14	12	14		+ 2
InvGroup	z45	$6⅝	6⅜	6⅜		
InvGrpA	8205	$7½	7⅜	7⅜		− ⅛
InvGrp5p	200	$15	15	15		
IronBayT	2000	$5	490	495		+10
IrwinTA	2800	270	260	260		−10
Iso	2400	115	114	115		
IUIntl	15175	$11¼	11	11⅛		− ⅛
IvacoA	2100	$12½	12⅜	12½		− ¼
JannockA	150	$13¼	13¼	13¼		+ ⅜
JannockB	z25	$11⅞	11⅞	11⅞		
Jelex	2000	13	12½	12½		
Joliet	1300	24½	24½	24½		
JorexLtd	4000	28	26	28		+ 1
Joutel	1000	49	49	49		+ ½
Kaiser	18250	$7⅜	7½	7⅜		+ ⅛
Ksrw	16550	475	455	475		+25
KmKta	27500	78	68	78		+ 4
KapsTran	3900	230	225	230		+ 3
Keenlnd	1700	355	350	350		
KeepriteB	300	$5⅛	5⅛	5⅛		
KellyDA	300	$5¾	5¾	5¾		+ ¼
KelseyH	100	$6⅜	6⅜	6⅜		+ ⅛
KerrA	10275	$12⅜	12	12		
KAnacon	z200	25	25	25		
Koffler	650	375	375	375		
KofflerAp	1600	$7⅞	7⅜	7⅜		
Kofflerw	540	44	44	44		− 1
LabattA	1645	$20⅛	19⅝	19⅝		− ⅜
LabattAp	1050	$19¾	19¾	19¾		− ¾
LabMin	285	$26	26	26		+1½
Lacanex	2500	120	110	110		−14
LaidlawA	300	$5⅛	5	5		
LailawDp	z50	$6¼	6¼	6¼		
LOntCem	1700	355	350	355		− 5
LShore	328	410	410	410		
LaLuz	2750	$6⅞	6⅜	6¾		+ ¼
Laurasia	3150	70	70	70		− 1
LauFin	500	$8¼	8¼	8¼		
LauF1.25	350	$13¼	13¼	13¼		− ¼
LauF2.00	150	$22¼	22¼	22¼		
LeighInst	1000	185	176	185		+ 4
LevyApr	z20	$5¼	5¼	5¼		
LincTw	100	325	325	325		
LLLac	146	205	205	205		− 3
Livingsto	100	$8½	8½	8½		
LobCoA	6850	$7¼	7	7⅛		+ ⅛
LobB	11825	$7¼	6⅞	7⅛		+ ⅜
LobCopr	z102	$25⅝	25⅛	25⅝		
LobLtdBp	z50	$17⅜	17⅜	17⅜		
Lochiel	2800	106	105	105		+ 4
LoebM	200	320	320	320		
LostRiver	8800	400	350	385		+40
LyttonM	1200	112	112	112		
M à O						
MaclarnA	z50	$28¼	28¼	28¼		
MaclarnB	250	$30	30	30		
MclanHA	2626	$7¼	7⅛	7⅛		− ⅛
MCable	1205	$8	8	8		
MBLtd	7287	$24	23½	24		+ ½
Madeline	1900	267	260	260		−10
Madsen	3900	72	69	72		+ 3
MagnaInt	100	$8¾	8¾	8¾		
Magnetcs	1000	40	37½	40		+ 3
Magnum	200	$21¾	21¾	21¾		+4½
MaislInl	100	320	320	320		+10
MajstWil	4000	375	355	365		−15
Malartic	1700	158	149	158		+13
ManBar	4800	87	84	87		+ 4
MLfGard	z68	$22½	22½	22½		
MLfMills	245	$26	26	26		
Maritime	1599	$17¼	16¾	17		+ ½
MartimAp	395	$8⅛	8⅛	8⅛		− ⅜
Martin	9000	31	30½	30½		
MasF	22197	$15½	14¾	15		
Match	16950	14	13	14		+ 1
Mattgmi	700	$14¾	14½	14½		− ⅜
McAdam	4000	37	36	36		
McIntyre	1560	$43½	43½	43½		+ ½
McLaghln	z50	$11	11	11		
McLagnw	1000	110	110	110		− 5
MDSHelth	1000	200	200	200		
MeltonRE	600	260	250	250		−20
Mentor	6500	183	177	180		
MEPCp	100	$16¾	16¾	16¾		+ ½
MEPCw	1000	250	240	240		−10
Mercan	12122	$19⅜	18	19¼		+1¼
MerlandE	2000	194	185	185		− 5
MICC	100	$10¼	10¼	10¼		+ ¼
MolsonB	100	$16½	16½	16½		
MonLife	125	$28	28	28		+ 1
Moore	22426	$48⅛	47½	48⅛		+ ¼
MTSInter	3000	31	31	31		
Multi-Mi	2500	40	40	40		+ ½
MultiAcc	1000	400	380	380		−20
NaChrsl	6525	$8	7⅞	8		+ ⅛
Natpete	500	33	33	33		
NatSeaA	100	$6½	6½	6½		− ⅛
NatTrust	300	$18¼	18⅛	18¼		
NBCook	600	115	115	115		
NBUMine	1850	230	220	220		−10
Neonex	700	170	170	170		
NewAth	2059	24	24	24		− 2
NB Tel	z19	$13¼	13¼	13¼		
NBTelAp	2800	$15¾	15¾	15¾		+ ¼
NewcoFin	150	$8	8	8		− ¼
NKelore	5000	30	28	29½		− ½
NQueRagl	600	265	240	240		−28
NSen	14000	16	15½	15½		
NfldLP	550	$11¾	11⅜	11¾		
NickRim	z100	5½	5½	5½		
NoranA	16242	$32⅞	32⅛	32⅛		− ⅛
Norbaska	z260	11	9	9		
Norlex	See list below.					
NCOils	2400	465	450	450		−10
NorCtlG	7060	$11½	11¼	11½		+ ¼
NorCIAp	z40	$21	21	21		
NorCtlBp	250	$21¼	21	21¼		+ ¼
NorCt270p	120	$30	30	30		+ 2
NorCt150p	1100	$20¼	20¼	20¼		− ⅛
NorCtlw	1005	215	215	215		−10
NorElect	3110	$21¾	21	21¾		+ ¾
NEBellw	7200	440	415	440		+10
Northgat	1983	415	410	415		+ 5
Northld	5000	15	15	15		
NowscoW	2225	$7⅛	7	7⅜		+ ⅜
NRDMin	500	22	22	22		− 4
NSIM	12700	92	90	90		− 2
Nudlama	500	70	70	70		
Numac	1375	$11¾	11½	11⅝		
Nu-WstA	1337	$7¾	7⅝	7⅝		+ ⅛
Nu-WstB	150	$7¼	7¼	7¼		+235
OakwoodP	6085	94	90	91		− 4
Obrien	9600	89	84	89		− 2
OcdentlPt	1075	$15⅛	15	15⅛		+ ⅜
Oceanusl	z125	21	21	21		
OcelotInd	3600	$5½	5¼	5⅜		− ⅛
OilPatch	1600	260	255	260		
Okanagan	225	475	475	475		
OntarioTr	200	375	375	375		+ 5
Orchan	1800	310	305	310		
OSFInd	515	425	410	410		−20
OshawaA	6650	$5½	5⅜	5½		− ⅛
Oshawaw	4000	38	35	35		− 3
P à S						
PacCoper	6000	85	84	85		+ 5
PacPete	6148	$20⅜	19⅞	19⅞		− ¾
PagePet	6500	190	180	190		
Pmour	19275	$10⅝	10	10½		
Pancanal	z300	82	82	82		
PanCdnP	525	$11¼	11⅛	11⅛		
PCentr	23550	160	145	155		+10
PangoGld	1500	105	105	105		− 5
POcean	51370	$11⅛	10¼	11		+ ¼
PaulinA	1000	300	300	300		
PeBenO	200	370	370	370		
Pennant	333	100	100	100		
Penningtn	450	$9	9	9		
PDeptS	5400	$7⅜	7¼	7⅜		+ ⅛
Petrofina	z1	$20¾	20¾	20¾		
Petrol	1300	135	135	135		− 1
PeytoOils	4650	380	375	375		+ 5
PhillipsCb	200	$11⅝	11½	11⅝		
PickC	13210	42	38	41		+ 3
PinePoint	1880	$28½	28½	28½		
PittEngC	600	$8½	8½	8½		
PlaceG	z150	29	29	29		
Placer	790	$15½	15	15½		+ ½
PowCorp	925	$9¼	9⅛	9¼		+ ¼
PowC5pr	200	$9¼	9¼	9¼		− ¼
PrecS	16950	111	99	111		+11
PreCable	2965	$7⅜	7½	7⅜		− ⅜
Preston	z125	$13	13	13		
PriceCo	800	$13½	13¼	13¼		− ¼
Provigo	100	$8⅞	8⅞	8⅞		− ⅛
ProvBCan	z81	$14	14	14		
PureSil	26250	265	250	260		
QCInd	500	100	100	100		+ 5
QasarPet	400	158	158	158		+18
QueMan	2000	18	18	18		− 2
QMattgmi	2500	46	45	45		− 3
QueSturg	6191	$5½	5⅛

Pickering ne sera qu'un petit aéroport international

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, a révélé jeudi, que le gouvernement fédéral ne construira qu'un petit aéroport international de $204 millions, à Pickering, près de Toronto.

Plutôt que d'aménager l'immense aéroport originalement projeté, Ottawa ne construira qu'une seule piste, une aérogare et les facilités connexes, a-t-il révélé aux Communes.

Le coût des terres à exproprier s'élèvera à $94 millions et la construction à $110 millions. Les estimés pour les plans originaux s'élevaient à $1.5 milliard.

Cette décision a été prise à la suite de deux années de critique par les résidents de Pickering, certains ministres fédéraux et le cabinet ontarien.

L'aéroport international de Malton, à Toronto, sera amélioré, ainsi que ses voies d'accès.

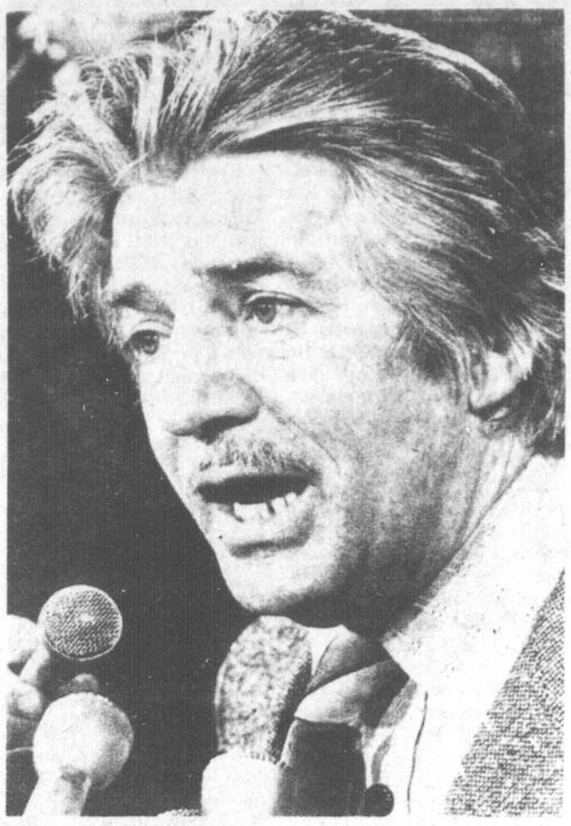

"Un petit aéroport..." (PC Téléphoto)

Recherches actives de l'épave remplie de gaz chloridrique

VANCOUVER (PC) — Le "Vecteur", un navire spécialement équipé appartenant au ministère fédéral de l'Environnement, a quitté Vancouver jeudi pour faire route vers le détroit de Malaspina, à 60 milles au nord-ouest de cette ville, où il participera aux recherches en vue de retracer quatre wagons-citernes.

Ces wagons, qui contiennent du chlore liquide hautement nocif, étaient à bord d'une barge de 168 pieds qui a versé et coulé, mercredi, alors qu'elle était remorquée par le navire Chieftain-III.

Le Vecteur possède des instruments de recherche hydrographique, dont un magnétomètre permettant de sonder le fonds des océans.

Chaque wagon-citerne contient 85 tonnes de chlore liquide sous pression. Si le chlore s'échappe d'une profondeur d'eau inférieure à 231 pieds, il se transformera en un gaz mortel semblable à celui utilisé durant la première guerre mondiale.

Si les réservoirs sont à une profondeur supérieure à 231 pieds, la pression hydraulique empêchera le liquide de se transofmer en gaz chloridrique, mais il demeurerait un danger grave pour l'excellence des pêcheries de saumon dans ce détroit.

Différend frontalier à régler

OTTAWA (PC) — Le premier ministre du Nouveau-Brunswick et l'ex-gouverneur du Maine ont admis jeudi que le différend frontalier qui oppose ces deux territoires devrait être résolu avant que du pétrole ne soit découvert dans les régions contestées.

MM. Richard Hatfield et Kenneth Curtis se sont dits favorables à l'arbitrage pour régler le conflit, mais le chef du gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est dit opposé à ce que le problème soit soumis à une Cour internationale.

Ils ont abordé des entretiens hier sur le différend qui porte sur le désir des deux territoires d'étendre leurs droits territoriaux au large des côtes. Un différend semblable est en voie de règlement sur la côte ouest.

Un spécialiste des affaires canadiennes au secrétariat d'Etat américain, Rufus Smith, a récemment réclamé l'arbitrage pour régler ces problèmes frontaliers, rappelant que les deux gouvernements en cause ont adopté des positions rigides et semblent prêts à refuser toute concession.

De trois à cinq millions d'acres du plateau côtier sont en jeu et les gouvernements d'Ottawa et de Washington semblent réticents à conclure une entente qui prévoirait certaines concessions à l'est contre certains gains à l'ouest et inversement.

Des permis d'exploration ont été accordés à diverses compagnies pétrolières au Canada et aux Etats-Unis, mais une entente officieuse veut qu'aucun forage ne soit entrepris aussi longtemps que le différend ne sera pas réglé.

MM. Hatfield et Curtis ont également convenu que le Canada avait fait une erreur en intervenant dans le projet de construction d'une raffinerie à Eastport, dans le Maine. Ottawa avait émis la possibilité que les pétroliers puissent polluer les eaux canadiennes. M. Hatfield a déclaré que le Canada, contrôlant les eaux dans lesquelles les navires navigueraient, n'avait pas à intervenir.

MOT MYSTERE

Problème **384** — **8 lettres cachées** — THEME L'AROME

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	cigare	F	miel	opaque	R	senti
ail	cire	fade	mort	P	renfermé	soue
ambre	crasse	frappé	musc	paille	rose	suer
B	crêpe	forte	N	parfumé	rosier	T
bière	D	fraise	nard	pénétrant	rôti	terre
brûlée	désinfectant	fumée	nauséabond	pestilentiel	route	V
C	E	I	nez	pommier	S	vache
câble	encens	lait	O	porc	sachet	vase*
cave	épinette	M	odorant	porcherie	savon	vent
chien		mer	odorat		senteur	vin

La réponse du problème précédent: centre

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	P	R	L	S	E	N	T	I	T	C	R	E	P	E
2	E	M	O	R	E	E	V	I	E	S	A	V	O	N	S
3	T	E	U	M	U	I	E	A	T	N	A	R	O	D	O
4	R	T	T	F	M	E	T	L	C	C	C	C	O	V	R
5	O	N	E	T	R	I	T	N	U	H	I	A	H	D	P
6	F	A	D	E	E	A	E	N	E	R	E	I	B	E	O
7	I	T	O	R	E	N	P	R	E	L	B	L	N	L	T
8	I	C	R	B	L	E	I	R	O	S	I	E	R	E	E
9	L	E	I	M	L	E	S	P	O	S	T	T	L	M	U
10	T	F	R	A	I	S	E	S	E	R	N	N	S	R	Q
11	D	N	O	B	A	E	S	U	A	N	N	E	Z	E	A
12	E	I	E	S	P	O	C	N	A	R	E	I	C	F	P
13	E	S	A	V	U	R	T	R	O	M	C	H	V	N	O
14	M	E	R	E	O	E	D	M	U	S	C	C	T	E	E
15	T	D	E	P	P	A	R	F	E	C	I	G	A	R	E

ENTRECROISÉS

6 LETTRES CACHÉES — PROBLEME NO 382 — JEUX DE CARTES

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2	hoca	jeton	erreur	preneur
ne	lier	joker	meneur	relance
3	lois	levée	ouvrir	relever
âge	neuf	livre	partie	renonce
âme	ôter	noirs	piquet	rentrée
jeu	rage	pique	tripot	tournée
roi	sept	poker	7	8
sec	unir	prime	brisque	bataille
six	5	repic	carreau	préparer
tas	atout	6	couleur	9
une	avoir	argent	endurer	souteneur
4	coeur	biribi	nouveau	10
émet	enjeu	bridge	obtenir	partenaire

La réponse du problème précédent: union

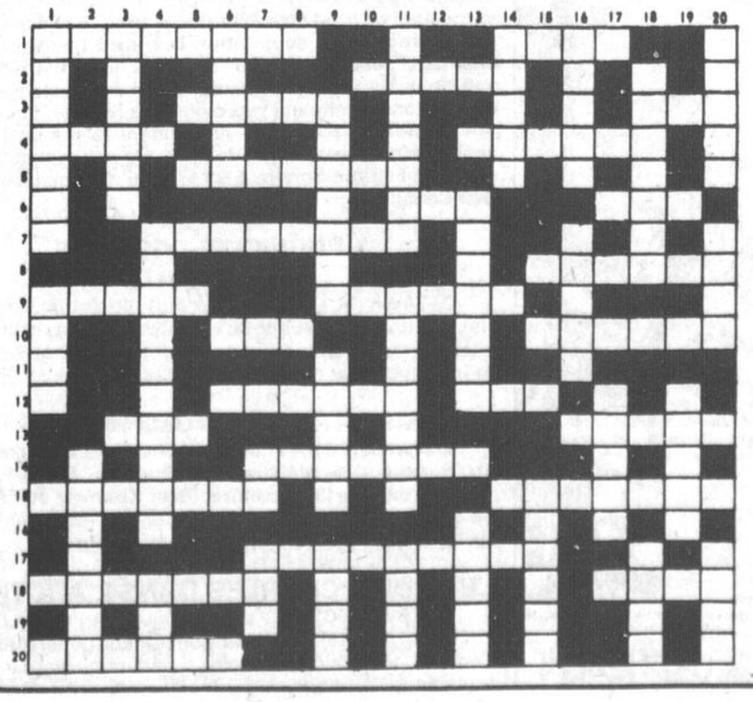

LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE

SOURIS MIQUETTE

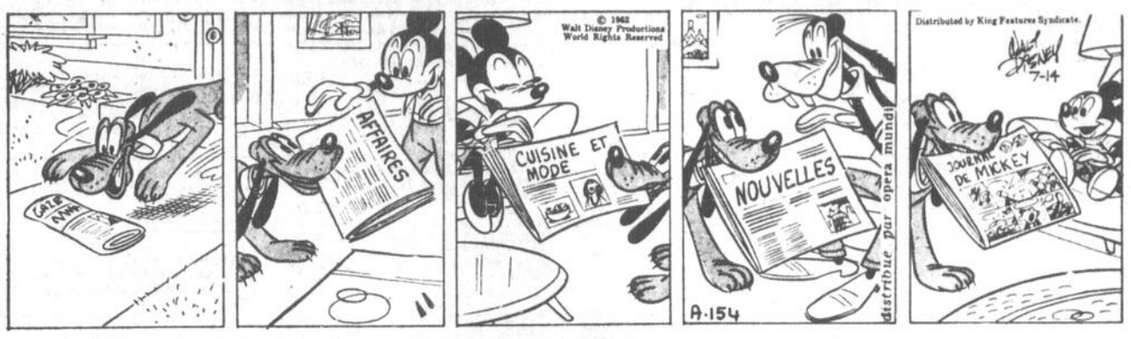

LA FAMILLE FLOP

AGENT SECRET

JULIETTE

BLONDINETTE

LUC BRADEFER

SCAMP

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832.

AUTOS A VENDRE

FORD LTD 1971, brun, toit vinyle, 400 p. c., couvre-sièges, 40,000 milles. Voir au 278, St-Germain, Jonquière. Tél.: 547-3561.
F-3081

DATSUN 510, 1972, manuelle, A.M./F.M., bonne condition. Tél.: 548-3989.
F-3085

CAMARO: L.T., 1974, 350, 4 barils, 4 vitesses au plancher, tout équipée, en excellente condition. Tél.: 544-1076.
F-3226

COMMERCES A VENDRE

MAGASIN général, très bon chiffre d'affaires, plus revenu additionnel, dans environ de Chicoutimi. Tél.: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-5488.
F-3246

DIVERS A VENDRE

CAMP de pêche, grandeur 12 x 20 pieds, portes patios en aluminium, châssis en aluminium, fabrication de panneaux de verres, isolés, chauffage et éclairage au propane, réfrigérateur et cuisinière au propane, 2 quais, 1 chaloupe, ce club est à 40 milles de Chicoutimi, cartes de membre garanties, prix $3,000.00. Tél.: 543-3364 ou 549-8780, après 6 heures.
F-3152

CYLINDRES HYDRAULIQUES pour débosser autos. Assortiment de "switch" électriques, anti-explosion et usagées. Trois ventilateurs éventail avec moteur 110 pour débosseur d'autos. Scie Radiale incomplète, 3 forces. Moteurs électriques 8/10, à 1 force, 110 volts, compresseurs assortis pour camions et réfrigérations, pompes à eau. Fair Bank Morse, 1½ po. cap. no 5520, reconditionné, cylindres à air, 3" x 41" complet. Tél.: 543-1728.
F-3082

$100,000.00 DE PIECES, de motoneige, de tous genres et de toutes marques, Jacques Boucherd, 552, Auger est, Alma. Tél.: 668-8116.
F-3034

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations, tél.: 549-3984.
F-2980

NOUS ACHETONS, vendons ou échangeons: skidder, pulp jack, camions, loader, chargeuses, tracteurs, chenilles, etc... Communiquez au numéro de téléphone: 418-899-6940.
F-2979

MACHINES distributrices, pour gommes et peanuts, une partie de placer, prix à discuter. Tél.: 547-7782.
F-3160

MAISONS A VENDRE

ALMA

PROPRIETE 5½ pièces, foyer en pierres, Des Lilas. Tél: Thomas-Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3237

ARVIDA

MAISON: de 2½ ans, unifamiliale, sous-sol fini, entrée asphaltée, 32 par 27, prix: $27,500.00, située, route 170 Arvida, acheteur sérieux seulement. Tél.: 548-7903.
F-3083

CHICOUTIMI

1430, DU PLATEAU, Rivière-du-Moulin, split-level, 3 chambres à coucher, abri d'auto. Tél.: 549-6490, TRUST GENERAL courtier.
F-3239

BUNGALOW: 11 pièces, 1 logement, 4½ pièces, R.-E. Joron. Tél: Charles Jalbert, 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3138

387-B, RUE RACINE. Chicoutimi, local à louer, 2,050 pi. ca. Tél: TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Gilles Doré: 549-6072.
F-3240

RUE MELANCON: propriété 2 étages, 12½ pièces, plus garage. Tél: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3233

BUNGALOW: 5½ pièces, 3 chambres, situé rue Bouchette. Tél: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3234

RUE BEAUCHAMP: bungalow 6 pièces, avec sous-sol fini, Tél: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3235

MAISON DE LUXE, 2 garages, terrain boisé, endroit tranquille. Tél: IMMEUBLES DESBIENS courtier: 549-8223, soir: 549-2700.
F-3245

MAISON à vendre, semi-meublée, luxueuse, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces, et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert. Tél.: 549-4322: Trépin Inc., Aimé Pépin, Realtor.
F-2985

713, BOUL. ST-PAUL, Chicoutimi, maison seule, 1½ étage, rénovée à neuf, terrain 75 x 250, prix: $15,000. Courtier Trépin Inc., Realtor, tél.: 549-4322.
F-2983

MAISON EN BRIQUES, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle à réception, plus 1 logement, 65, De Paris, Rivière-du-Moulin. Conditions avantageuses. Courtier Trépin Inc., Realtor, tél.: 549-4322.
F-2966

CHICOUTIMI-NORD

23, RUE OFMAN, Chicoutimi-Nord, maison 2 étages, 2 logements. Tél: TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Gaétan Laflamme: 543-8936.
F-3241

BUNGALOW: 6½ pièces, sous-sol fini, rue St-André. Tél: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3137

STYLE CANADIEN, 3 chambres, construction de 2 ans. Tél: IMMEUBLES DESBIENS courtier: 549-8223, soir: 549-8292.
F-3247

DIRECTEMENT du propriétaire, maison de 5½ pièces, Chicoutimi-Nord, terrassement fini, seulement 4 ans, prix: $20,800. Tél.: 543-2332.
F-3150

JONQUIERE

BANLIEUE DE JONQUIERE, hôtel, très bon chiffre d'affaires, 17 chambres, 2 bars-salon. Tél: TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Léo Gagnon: 542-5906.
F-3242

348, RUE ST-PIERRE, cottage, 2 étages, avec terrain 100 x 100. Tél: TRUST GENERAL courtier: 549-6490, Marcel Pelletier: 548-7340.
F-3243

LA BAIE

ROUTE RURALE 2, FERLAND, résidence avec 194 acres boisés et lac. Tél: TRUST GENERAL du Canada courtier: 549-6490, André Montmigny: 545-0923.
F-3238

LAC ST-JEAN

ST-FELICIEN: propriété 2 étages, 7½ pièces, St-Christophe. Tél: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC courtier: 549-5746.
F-3236

MOTOS-NEIGE A VENDRE

SKI-ROULE: 1974, RT 300, état neuf, prix à discuter. Tél.: 549-5507.
F-3230

A VENDRE OU A ECHANGER

CHEVROLET 1936, moteur 283, automatique, presque terminée. Tél.: 544-3474.
F-3154

APPARTEMENTS A LOUER

2½ PIECES, meublé, chauffé, éclairé, balcon, stationnement, entrée indépendante, centre-ville ouest, $115.00 par mois. Tél: 543-4548 ou 543-8965.
F-3153

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE et pension à la semaine ou au mois, pour informations, tél.: 547-2178, (Hôtel Pierre), 221, St-Dominique, Jonquière.
F-2978

CHAMBRES, à louer, centre-ville, Chicoutimi, tapis mur à mur, cuisine communautaire. Pour informations, tél: 543-4021 ou 542-6419.
F-2986

PIECE MODERNE, MEUBLEE, (y compris module de cuisine complet), salle de bains, entrée indépendante, située près Hôpital et Université, $105.00 par mois, chauffage et éclairage inclus. Tél.: heures d'affaires: 549-1717.
F-3248

LOGEMENTS A LOUER

HABITAT SAGUENAY: 2 appartements, meublés, colonial, tapis mur à mur, antenne télévisieur, environnement boisé, arrière Place du Royaume. Tél.: 549-4322.
F-2982

2 LOGEMENTS: 5½ pièces, chauffés, tapis mur à mur, stationnement, eau chaude fournie, service d'autobus. Tél.: 543-0085.
F-3155

LOGEMENT: 4½ pièces, meublé ou non, situé sur le boulevard Talbot, Laterrière, tapis mur à mur, stationnement pour auto. Tél: 547-2393 ou 542-6419.
F-2981

2½ PIECES: meublé, chauffé, tapis mur à mur, stationnement, libre le 1er mars. Tél: 545-0490, le jour, 549-5807, le soir. Demandez Mme Lavoie.
F-3156

3½ PIECES: meublé, voisin de Place du Saguenay, libre immédiatement. Tél: 543-4021 ou 543-3113.
F-3157

4½ PIECES: non meublé, à Chicoutimi, aussi: 3½ pièces, meublé à Chicoutimi, 3½ pièces, meublé ou non, à Rivière-du-Moulin, 5½ pièces, non meublé, à Chicoutimi-Nord, 4½ pièces, meublé pour le 1er mai.
F-3158

LOGEMENT: 5 pièces, libre immédiatement, avec stationnement, situé au 174, de la Gravière, Rivière-du-Moulin. Tél.: 543-3035.
F-3159

MAISONS A LOUER

MAISON "DUPLEX", 4½ pièces, plus sous-sol, entrées laveuse, sécheuse, Arvida. Libre 1er avril. Informations: 548-3872.
F-3125

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

FEMMES DEMANDEES

FILLE ou femme demandée pour garder enfant du lundi au vendredi, de 8 à 5 hres, chez l'employeur, devra se voyager elle-même. Tél.: 549-7298.
F-3139

ON DEMANDE GARDIENNE pour 2 enfants, emploi immédiat. Tél.: 543-6217, après 4 hres.
F-3249

OFFRE DE SERVICES

AIMERAIS garder bébé naissant ou petite fille de 4 à 6 ans, la semaine, prix à discuter, s'adresser à: 547-5920.
F-3106

POUR INSERER UNE ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI 545-4895
Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

Les aéroports s'accomodent tant bien que mal de la grève

Les vols d'Air Canada ont repris normalement, jeudi, après le chaos semé par la grève, mercredi, mais les services postaux demeuraient paralysés à travers le Canada à cause d'un blocage total à Toronto dû à la grève de l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC).

"Nous fonctionnons normalement et nous avons quelques retards", a déclaré un porte-parole d'Air Canada à Toronto. Il a signalé que tous les aéroports utilisés par la compagnie sont en opération.

Cependant, les vols en partance de Halifax avaient trois heures de retard à cause de l'état des pistes.

Environ 60 pour cent des vols d'Air Canada en partance de Toronto ont eu lieu, mercredi, alors que la grève de l'AFPC et les mauvaises conditions atmosphériques forçaient la compagnie à annuler les vols de courte et moyenne distances. L'aéroport de Montréal est demeuré fermé la plus grande partie de la journée, mercredi, mais il a été rouvert durant la nuit.

Alors que le temps permettait de maintenir les aéroports partiellement praticables, rien n'est venu débloquer la situation du courrier à Toronto, par où passent 48 pour cent des lettres postées au Canada. En effet, le bureau de poste central de Toronto reçoit et achemine en moyenne sept millions de lettres et colis par jour.

"Congé sans solde"

Quelque 220 membres de l'AFPC seulement ont débrayé à Toronto, mais le refus des autres travailleurs de traverser les lignes de piquetage a mis les services postaux dans un état critique. Environ 7,000 autres travailleurs, y compris les facteurs, ont été mis en congé sans solde, mercredi soir, dans le Toronto métropolitain.

L'agent d'affaires du Syndicat des facteurs du district de Toronto, M. Robert McGarry, a déclaré qu'en fait le "congé" n'était autre chose qu'une mise à pied et que le gouvernement "laissait traîner les choses pour s'en tirer sans avoir à payer les prestations d'assurance-chômage." Il a promis d'intenter des poursuites judiciaires si nécessaire pour obtenir des prestations pour les 2,000 membres du syndicat qui y ont droit.

Le débrayage des employés des postes ne devait se terminer qu'à minuit jeudi.

Dans tout le pays, les grèves rotatives du syndicat des cols bleus, auxquelles participent 11,500 personnes, sont entrées dans leur quatrième journée, touchant toute une série de services gouvernementaux au nombre desquels l'acheminement du grain dans l'Ouest.

Entre-temps, l'AFPC et le Conseil du Trésor continuaient leurs négociations, qui ont repris mercredi après-midi, à huis clos, à Ottawa.

A TORONTO, les pistes de l'aéroport étaient couvertes d'une mince couche de fange (PC-Téléphoto)

Les chèques de pension

OTTAWA (PC) — Quelque 1.5 million de chèques de pension de vieillesse ont été acheminés au bureau de poste d'Ottawa, mercredi soir, sans problème et, ce, malgré la grève des préposés au maintien de l'équipement postal. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, un porte-parole des services postaux.

Selon le porte-parole, les opérations au bureau de poste central d'Ottawa se déroulent normalement.

Les chauffeurs de camions postaux, qui avaient refusé de traverser les lignes de piquetage, mercredi, sont retournés au travail.

Cuba ne craint pas l'intervention des Etats-Unis auprès de ses partenaires

OTTAWA (PC) — Il appartient au Canada de protéger son marché cubain. Tel est l'avis exprimé, mercredi, par le président de la Banque centrale de Cuba, M. Raul Leon, actuellement en visite d'affaires au Canada.

Questionné par les journalistes au cours d'une conférence de presse, le banquier cubain a évité soigneusement de répondre directement au sujet de l'interférence américaine dans le commerce extérieur du Canada. Il n'a pas semblé être inquiété outre mesure par le fait que la Loi américaine sur le commerce avec l'ennemi avait gêné en quelque sorte les transactions entre les filiales des compagnies américaines établies au Canada et son pays.

M. Leon s'est contenté de dire que l'Agence commerciale de Cuba donnait aux compagnies de plusieurs pays la chance de lui fournir ce dont elle avait besoin. L'agence attachait beaucoup d'importance au développement de ses relations commerciales avec les compagnies canadiennes.

Cependant, il a affirmé que Cuba était maintenant tout à fait libérée de la tutelle américaine en ce qui a trait au commerce et à la technologie et commerçait avec qui bon lui semblait. Il a donné la même réponse quand on lui demanda ce qu'il adviendrait des ventes canadiennes à Cuba si les Etats-Unis décidaient de lever leur embargo et recommençaient à faire du commerce avec son pays.

Feu vert de Washington

Au cours du séjour de M. Leon au Canada, Washington avait donné le feu vert à une compagnie torontoise, à savoir que cette filiale américaine vendrait pour $500,000 de matériel de bureau à Cuba. La vente avait été suspendue pendant des mois à cause de la Loi américaine sur le commerce avec l'ennemi.

Au même moment, on a appris que cette même loi retardait une autre vente, des balances et autre équipement cette fois-ci, pour un montant de $250,000.

Les exportations canadiennes vers Cuba, l'année dernière, ont augmenté de 80 pour cent, atteignant la somme de $123 millions. Le Canada voudrait donc profiter de la visite de M. Leon à Ottawa, cette semaine, pour consolider sa position sur ce marché avant qu'un changement de l'attitude américaine envers Cuba n'intervienne.

D'autre part, on apprend que le ministre du Commerce, M. Alastair Gillespie, se rendra à Cuba à la tête d'une délégation canadienne de 20 hommes d'affaires en mars prochain.

Durant sa visite au Canada, M. Leon s'est entretenu avec le ministre des Finances, M. John Turner, M. Gillespie et le ministre des Affaires extérieures, M. Allan MacEachen. Il a également rencontré les présidents de la Banque du Canada et de la Banque de développement extérieur.

Selon M. Leon, le prochain plan quinquennal cubain offrira l'occasion d'augmenter les transactions commerciales dans plusieurs secteurs y compris celui de l'équipement de chemin de fer et de mise en conserve, ainsi que d'autres secteurs industriels.

Cuba, de son côté, voudrait voir augmenter le volume de ses ventes de sucre au Canada, un de ses plus importants clients du monde libre. Les ventes de rhum, sucre et tabac au Canada ont atteint $55 millions, l'année dernière.

Le Canada en bref

MEIGHEN

MADOC, Ont. (PC) — M. Michael Meighen, président national du Parti progressiste conservateur, s'est refusé, mercredi soir, à tout commentaire sur des successeurs possibles à M. Robert Stanfield, au poste de leader du parti.

M. Meighen était à Madoc, à 25 milles au nord de Belleville, pour prendre la parole durant la réunion annuelle de l'Association progressiste conservatrice de Hastings.

Avant l'assemblée, M. Meighen a admis être au fait que plusieurs personnes avaient des aspirations au leadership du parti. Il a dit aussi avoir personnellement certaines préférences, mais a refusé de donner des détails. Pour lui, la convention de leadership se tiendra à Ottawa ou à Winnipeg, soit en novembre prochain ou en février 1976.

L'INFLATION ET LE CHOMAGE

OTTAWA (PC) — Un meeting monstre de travailleurs en colère aura lieu sur la colline parlementaire si le gouvernement ne prend pas bientôt les mesures nécessaires pour enrayer "les deux maux que sont l'inflation et le chômage", déclare, dans un mémoire au ministre du Travail, John Munro, le Comité du travail de l'agglomération d'Hamilton, comité qui représente 63,500 syndiqués.

Le Comité préconise notamment le retour aux niveaux de 1971 dans le cas des prix à la consommation, le salaire minimum horaire à $3.50 et la nationalisation de Bell Canada.

LA PUBLICITE DESTINEE AUX ENFANTS

OTTAWA (PC) — A compter du 1er octobre, il n'y aura plus de publicité destinée aux enfants de 12 ans et moins à la télévision de Radio-Canada. C'est ce qu'un porte-parole de la société a annoncé jeudi.

IMPORTANTES NOMINATIONS

OTTAWA (PC) — Thomas K. Shoyama, économiste, a été nommé vice-ministre des Finances, Denis Hudon, vice-ministre de l'Agriculture, Peter Kirkham, statisticien en chef à Statistique Canada, et Alan T. Price, président de l'Office de contrôle de l'énergie atomique.

LE PRINCE CHARLES DANS L'ARCTIQUE

OTTAWA (PC) — Le prince Charles arrivera à Ottawa le 20 avril. Il sera l'invité du gouverneur général et Mme Léger et, du 23 avril au 30 avril, il visitera diverses installations dans l'Arctique.

CARRIERES ET PROFESSIONS

L.S.A. B.S.A.

- *Comptabilité*
- *Personnel*
- *Marketing*

Une entreprise financière importante, dont le siège social est à Chicoutimi, a un poste intéressant à offrir à une personne possédant quelques années d'expérience en administration.

La préférence sera accordée aux candidats possédant une formation universitaire, ou équivalente.

Age: environ 30 ans.

Salaire et bénéfices marginaux intéressants.

Prière de téléphoner à: 549-7501, 668-2498, 679-0604, ou écrire à:

La Caisse d'Etablissement, Saguenay-Lac-St-Jean, 371, rue Racine est, Chicoutimi, Québec. G7H 1S8

CUISINIER DEMANDE
Avec expérience.
Cuisine française
CONTACTEZ: **M. PAUL BAILLARGEON**
542-4594

GUIDE DE SERVICE ET DE VENTE

COURS ENSEIGNEMENT

AUTO ECOLE ARVIDA LACOMBE
Tél.: 548-5385
592, Fickes, Arvida.

SPORTS ET LOISIRS

Guy Massicotte Sport Inc.
MASSICOTTE SPORTS
Gros et détails
Alain Sergerie
Téls: rés.: 549-7007
Jour: 549-4047

POUR PLACER VOTRE ANNONCE DANS CETTE RUBRIQUE, TELEPHONEZ A 545-4895 ELLES SONT PUBLIEES

Vendredi - samedi dans:	LE QUOTIDIEN
Le dimanche	PROGRES-DIMANCHE
Le mercredi	PROGRES REGIONAL

DU "Vilas" A PRIX COUPE chez **claude chrétien ltée** JONQUIERE DURANT LE MOIS DE FEVRIER

PATRONS

Garde-robe 5 étoiles!

Patron imprimé 9067, grandeurs 10½-20½, par Marian Martin.

Les femmes actives comme vous aiment à voyager partout avec cette garde-robe 5 pièces! Cousez la robe aux lignes amincissantes, avec fermeture éclair en avant, le veston, la blouse, le pantalon, la jupe dans des tissus de tricot lavables à la machine.

Patron imprimé 9067: demi-grandeurs: 10½-12½-14½-16½-18½-20½.

Envoyez $1.00 pour chaque patron (argent, chèque, ou mandat). Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! Cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

9067
10½-20½

Marian Martin

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN du Sag.-Lac-St-Jean

60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, M1T 4P7

Numéro.....

Nom .....

Adresse .....

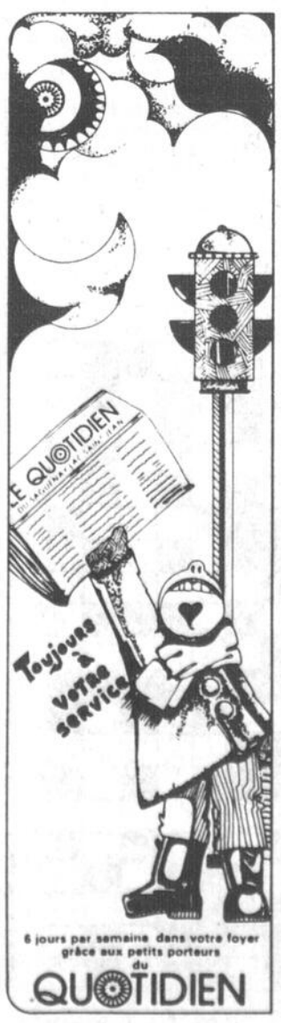

6 jours par semaine dans votre foyer grâce aux petits porteurs du QUOTIDIEN

LE MONDE EN BREF

EXTERMINATION-ETOURNEAUX

FORT CAMPBELL, Kentucky (AP) — L'armée américaine a exterminé avec un détergent chimique un demi-million d'étourneaux qui nichaient dans les pinèdes près d'une de ses bases, dans le Kentucky.

De deux à quatre millions d'autres étouneaux vivent dans ces pinèdes et ont également été arrosés de détergents qui ont pour effet d'enlever la couche de graisse de leurs plumes et de les rendre ainsi vulnérables à la pluie et au froid.

L'armée américaine déclare qu'elle a décidé d'intervenir pour protéger la santé des humains et des animaux vivant dans cette région. L'opération a été menée mercredi soir par la 101ème Division aéroportée sur une superficie de plus de trois hectares.

Les oiseaux morts ont été retrouvés jeudi au petit matin. Il faisait moins deux et ils avaient succombé au froid.

Des milliers d'autres, toutefois, restaient perchés sur les pins ou volaient, comme si de rien n'était. L'armée n'a pas voulu dire si elle allait recommencer son opération pour les exterminer à leur tour.

GREVE-AIGUILLEURS

LONDRES (AP) — Une grève de 24 heures d'environ la moitié des 8,000 aiguilleurs des chemins de fer britanniques a provoqué jeudi d'énormes enbouteillages sur les voies d'accès de la capitale.

La grève affectait tout le pays mais Londres a été particulièrement touchée. Les grévistes demandent une augmentation de 15 pour cent, et menacent de faire grève tous les jeudis.

PRINCESSE ELISABETH BAGAYA

NAIROBI (AP) — La princesse Elisabeth Bagaya, qui a perdu son portefeuille de ministre des Affaires étrangères d'Ouganda parce qu'elle s'était mal conduite dans les toilettes de l'aéroport d'Orly, s'est établie au Kénya et songe à se faire une nouvelle vie en Europe.

Après avoir été mise en résidence surveillée dans son pays, par le général Idi Amin, elle a été autorisé à gagner le Kénya, le 6 février dernier, et elle vit chez son frère, dirigeant d'une société de publicité de Nairobil, l'ex-roi de Toro avant l'abolition des maisons royales en Ouganda.

En Afrique, on pense généralement que la véritable raison de la disgrâce de la princesse n'est pas sa conduite répréhensible à Orly, que le général Idi Amin aurait inventé de toutes pièces, mais le fait qu'elle avait refusé de l'épouser.

AVERTISSEMENT-THEOLOGIEN

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Saint-Siège a adressé, jeudi, un "avertissement" au théologien suisse Hans Kueng, en l'invitant à ne plus ensigner des opinions en opposition flagrante avec la doctrine de l'église.

L'avertissement est contenu dans une déclaration écrite du préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi.

PORTS FRANCAIS-BLOCUS

DUNKERQUE (Reuter) — De Dunkerque à Biarritz, les ports français, excepté Le Havre, continuent jeudi matin d'être bloqués par les bâtiments des pêcheurs mécontents de la chute des cours du poisson et de la hausse du prix du mazout.

Le blocus que les trente mille marins français imposent depuis trois jours doit être levé en fin de journée.

La seule liaison trans-Manche assurée est celle de la ligne de car-ferries Le Havre-Southampton tandis que les aéroglisseurs continuent leurs traversées. Le trafic normal a été dérouté du nord de la France sur la Belgique et les Pays-Bas, indiquent les autorités portuaires françaises.

Peu nombreux sont les camionneurs et les automobilistes qui attendent en France la fin du blocus, ajoutent-elles.

Les représentants des syndicats de pêcheurs doivent rencontrer jeudi des représentants du cabinet du premier ministre ainsi que le ministre des Transports, M. Marcel Cavaille, pour leur faire part de leurs revendications.

Colby avoue "quelques" cambriolages de la CIA

William Colby

WASHINGTON (AFP) — Le directeur de la CIA, M. William Colby, critique sévèrement le New York Times et M. Charles Colson, ex-conseiller spécial de l'ancien président Richard Nixon, pour leurs accusations sensationnelles contre les services de renseignements américains.

M. Colby affirme que les exagérations au sujet des agissements de la CIA nuisent aux bons rapports qu'elle entretient avec d'autres services de renseignements qui étaient bien disposés envers elle. De plus, dit-il, la vie de certains agents de la CIA à l'étranger a été mise en danger.

Les commentaires de M. Colby sont contenus dans une déposition de 20 pages qu'il doit faire devant une sous-commission budgétaire de la Chambre des représentants, et dont une partie a été rendue publique jeudi. M. Colby soutient que des accusations sans fondement contre la CIA peuvent causer un tort irréparable aux services de renseignements américains.

Bien qu'il ne mentionne pas de noms dans sa déposition, il ne fait aucun doute que M. Colby s'en prend directement à M. Seymour Hersh, reporter du New York Times, et à M. Colson, qui a récemment fini de purger une peine de prison pour son rôle dans le scandale du Watergate.

M. Colby estime que M. Hersh s'est laissé berner par ses sources d'information qui l'ont laissé croire que la CIA avait espionné par milliers des citoyens américains sur le sol des Etats-Unis alors que, de par la loi, ses activités doivent se limiter à l'espionnage à l'étranger.

Une nouvelle fois, M. Colby soutient qu'il n'y a jamais eu de campagne d'espionnage intérieur sur une grande échelle en dépit de ce que pourraient laisser entendre MM. Hersh et Colson.

Toutefois, M. Colby reconnaît que la CIA a mené des "opérations de contre-espionnage dont le but était de découvrir si des dissidents aux Etats-Unis pouvaient avoir des liens avec l'étranger".

Il ne dément pas non plus que la CIA a pu effectuer "quelques" cambriolages, poser des tables d'écoutes et intercepter le courrier de particuliers.

Enfin, M. Colby admet que l'enquête en cours sur les accusations dont la CIA fait l'objet ont mis à jour certains aspects d'activités entreprises à l'intérieur des Etats-Unis qui nécessiteront "quelques révisions dans les détails" de déclarations qu'il a fait dans le passé sur le rôle de la CIA à l'intérieur du pays.

L'Ethiopie exécute 13 de ses soldats

ADDIS ABEBA (AP) — Les autorités militaires éthiopiennes ont fait exécuter 13 soldats qui avaient commis des atrocités sur les civils pendant les combats en Erythrée déclarait-on jeudi, de bonne source.

Une centaine de soldats et d'officiers auraient été transférés à Addis-Abeba pour être interrogés au sujet du massacre de femmes et d'enfants.

Selon des témoins, les troupes stationnées à Asmara avaient tiré sans discrimination sur les civils dans les premiers jours de la rébellion armée. Depuis, les officiers se sont efforcés d'instaurer une discipline plus stricte parmi leurs hommes.

Le calme est revenu à Asmara pour la première fois depuis les attaques rebelles contre cinq centres militaires, mardi. Les rues étaient toujours désertes et les boutiques fermées.

Mercredi, trois personnes, dont un Italien, avaient été tuées en plein jour.

Plafonnement de la dette

WASHINGTON (AFP) — Le président Ford a signé, jeudi, le texte de loi portant le plafond de la dette publique des Etats-Unis à $531 milliards.

Le précédent plafond, qui était de $495 milliards a dû être relevé pour permettre les emprunts massifs que s'apprête à faire le Trésor pour financer les déficits budgétaires.

Les Saint-Pierrais refusent de discuter en présence de Cluchard

PARIS (AP) — La délégation de Saint-Pierre et Miquelon a refusé de participer, jeudi, à la réunion de travail organisée au secrétariat d'Etat aux Territoires d'outremer, parce que le gouverneur du territoire, M. Jean Cluchard, y assistait.

Le président du Conseil général des îles Saint-Pierre et Miquelon, M. Albert Pen, sénateur-maire, a fondé son refus d'assister à cette réunion à la tête de la délégation des conseillers généraux des îles sur un télégramme adressé par l'ensemble des syndicats ouvriers, marins et fonctionnaires de Saint-Pierre à M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux T.O.M. télégramme dans lequel "ils renouvellent l'hostilité irrévocable de la population au retour du gouverneur dans le territoire".

M. Pen a tenu à marquer que ce geste ne constitue pas une manifestation d'hostilité à l'égard de M. Stirn, dont il avait apprécié, mardi dernier, l'esprit de concertation.

"Il veut encore espérer, déclare-t-il dans un communiqué, que le gouvernement tiendra compte de la volonté unanime d'une population blessée dans sa fierté et décidera finalement de rappeler M. Cluchard et les gendarmes mobiles.

"Les conseillers généraux, poursuit ce communiqué, n'entendent pas adresser d'ultimatum mais seulement voir reconnaître le bien-fondé des revendications de leurs mandats."

Les îles de Saint-Pierre et Miquelon ont été agitées par des grèves et des manifestations depuis le début de l'année pour protester, selon les insulaires, contre le refus de M. Cluchard de suivre les directives de Paris concernant les problèmes des salaires. Les insulaires ont exigé le rappel de M. Cluchard, mais M. Stirn, tout en faisant des concessions à la population, a annoncé mardi que le gouverneur resterait à son poste.

BRIDGE

7297 B-4688

SEUL DANGER

Alors qu'un adversaire a l'obligeance de vous avertir du danger le plus sérieux qui pourrait menacer votre contrat, il serait alors illogique de vous en tenir à un jeu de routine et il convient donc d'adopter une ligne de jeu plus conforme à une distribution particulière.

La main suivante nous démontre également qu'il est généralement profitable de respecter le bon jugement d'un adversaire, particulièrement alors que bien délibérément celui-ci a recherché un chelem

Donneur: Sud
Nord-Sud vulnérables

	Pi-6-3 Co- Co-10-8-6-4-3 Ca-A-D-V Tr-R-V-10	
Pi-R-D-8 Co-A-R-D-V Ca-9-5-2 Tr-8-7-4	N O E S	Pi-5 Co-9-7-5-2 Ca-8-7-4-3 Tr-9-6-5-2
	Pi-A-V-10-9-7-4-2 Co-néant Ca-R-10-6 Tr-A-D-3	

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	passe	2-S-A (1)	passe
3-trèfles	passe	3-carreaux (2)	passe
6-piques (3)	contre (4)	passe	passe
passe			

(1) Même si aujourd'hui le changement à 2-S-A est devenu monnaie courante avec aussi peu que douze points, on peut dire que Nord a légèrement soufflé les valeurs de sa main.

(2) Nord interprète l'enchère 3-trèfles de son partenaire comme étant l'indication d'un contrôle ou d'un bicolore, mais non le recours à la convention Stayman. En effet si Sud avait été en possession de quatre coeurs il aurait certainement pu annoncer cette suite.

(3) Le changement à 2-S-A a permis à Sud d'espérer que chez son partenaire peuvent se trouver deux ou trois petits piques et alors que celui-ci a indiqué le premier contrôle des carreaux un petit chelem peut être recherché avec une certaine confiance.

(4) La recherche d'une pénalité est certainement attrayante, mais elle risque d'attirer l'attention de l'adversaire sur le partage des atouts.

Alors que cette main fut effectivement jouée, en Sud se trouvait M. K. Darbyson de Montréal.

Entame:- roi de coeur.

Alors qu'Ouest était considéré comme étant un joueur plutôt réservé, le déclarant se dit que celui-ci n'aurait probablement pas contré un chelem avec simplement les hauts honneurs de coeur et qu'il y avait lieu d'envisager un partage défavorable des atouts.

Si avec une telle main la façon normale de procéder serait d'envisager le double impasse contre Est et ainsi assurer le succès du contrat dès que l'un des honneurs et même les quatre atouts se trouvent chez cet adversaire. Mais après le contre de pénalité d'Ouest le déclarant doit plutôt envisager que les deux honneurs d'atout se trouvent chez cet adversaire et ainsi il doit procéder en conséquence.

Pour prévenir la perte de deux atouts le déclarant doit donc procéder à une réduction. Ainsi le déclarant quatre fois coupe les coeurs et alors qu'il lui est possible d'éliminer les carreaux et les trèfles sans qu'il y ait coupe de la part d'Ouest le succès devient assuré. A la onzième levée le déclarant coupe de son dix de pique, et alors même qu'il subit une surcoupe grâce à sa tenace asvalet il devient assuré des deux dernières levées et ce n'est qu'en tenant compte de l'avertissement que représentait le contre de pénalité de l'adversaire que le déclarant a pu prévenir le danger qui le menaçait.

Noël Duchesne

HOROSCOPE

Par LISE PIERS
ASSISTANTE DU
PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires

si vous possédez un commerce, verrouillez bien vos portes, car vous pourriez fort bien avoir la visite de voleurs. Ne provoquez pas non plus un genre de faillite frauduleuse car vous serez pris la main dans le sac! N'oubliez pas que des personnes avisées en ont vu bien d'autres...

Amour

Un petit voyage vous serait vraiment salutaire. Si vous décidez d'aller près de la mer, vous feriez une bonne chose, en effet, cela vous permettra de voir plus clair en vous puisque vous serez éloigné de tout.

TAUREAU

Affaires

Une dispute avec votre conjoint n'arrange pas les choses, car vous arrivez au travail avec les nerfs en boule. Votre mauvais rendement vous occasionnera des erreurs. Par ailleurs, un changement en ce domaine ne vous plaira sûrement pas, alors laissez vos troubles à la maison.

Amour

On vous offrira un petit cadeau en signe de repentir, mais vous vous interrogerez à savoir si la personne est bien sincère, car un nuage semble planer encore dans votre secteur amoureux.

GEMEAUX

Affaires

Vous devriez doubler de prudence en vous rendant au travail ou en effectuant votre besogne, car un risque assez évident d'accident vous guette. Vous serez par le fait même dans l'obligation de contremander un petit voyage ou une entrevue avec une personne de l'étranger.

Amour

Votre conjoint a besoin que vous vous occupiez de lui car il a l'impression d'avoir été négligé ces derniers temps. Redonnez-lui confiance par de gentilles paroles venant du coeur. Une sortie de plaisir serait très appréciée!!!

CANCER

Affaires

Un déplacement est prévu au sujet d'une spéculation ou un investissement quelconque au début de la journée, mais vous devrez user de prudence sur les routes et également vous méfier d'un piège qui vous sera tendu...

Amour

Vous avez besoin de calme ce soir, vous préférez rêvasser au coin du feu. Les célibataires rechercheront leur amour afin de se rapprocher et faire des rêves d'avenir!

LION

Amour

Si vous évoluez dans le monde de la construction, si vous avez des propriétés ou si vous désirez vous construire une maison, il vous faudra vous attendre à plusieurs contrariétés, à moins que vous ayez eu la précaution de vous faire une réserve de matériaux.

Amour

Votre vie active et sentimentale est en bon aspect, alors, profitez de ce temps pour rendre visite à des amis. Les parents de ce signe feraient bonne chose de visiter leurs enfants, cela leur ferait bien plaisir.

VIERGE

Affaires

Soyez très prudents en ce qui concerne les contrats, les écrits et les déplacements en auto. Vous pourriez être victime de fraudeurs et d'envieux. Sur la route, doublez de prudence, car un accident vous guette!

Amour

Les célibataires, les personnes libres, trouveront le compagnon ou la compagne rêvés et ne soyez pas surpris si cette personne fait partie de votre milieu de travail!!!

BALANCE

Affaires

Ne donnez pas votre réponse sous le coup de la surprise, au sujet d'un investissement quelconque. Préférez plutôt réfléchir ou consulter une personne pouvant vous donner les conseils adéquats.

Amour

Une personne de votre entourage espère beaucoup un petit sourire de votre part. Certains célibataires feront battre des coeurs, mais n'oseront pas faire les démarches voulues pour déclancher une conversation aussi banale soit-elle!

SCORPION

Affaires

Un changement subit vous occasionnera un surcroît de travail; un compagnon de travail étant absent, vous devrez travailler comme deux. Les gens s'occupant d'immeubles ou de construction verrront un projet tomber à l'eau.

Amour

La rencontre d'une personne peut vous faire rêver, un genre de coup de foudre quoi! D'autres Scorpions feront des projets d'avenir avec l'être aimé, grâce à une augmentation salariale prévue.

SAGITTAIRE

Affaires

Nous tenons à vous mettre en garde contre des actions sournoises de vos ennemis. Ces derniers peuvent être des personnes étrangères. D'autre part, si vous devez partir en voyage, ne négligez rien qui puisse assurer votre bonne condition.

Amour

Les jeunes femmes de ce signe seront en grande fertilité. Pour ceux et celles qui n'ont pas encore contracté un mariage, vous passerez une période propice pour une union heureuse, que vous soyez veuf ou divorcé.

CAPRICORNE

Affaires

Quelques difficultés à votre travail débutent votre semaine. On voudra transformer certaines choses et cela ne vous plaira guère. Si vous êtes patron, des mésententes avec vos subalternes sont à prévoir.

Amour

Votre vie amoureuse est remplie de projets. Malgré que vous n'aimiez pas tellement l'échelle de la société, vous y monterez échelon par échelon. Les célibataires penseront sérieusement à leur prochain mariage.

VERSEAU

Affaires

Des signatures avec votre associé, votre conjoint ou vos supérieurs ne se feront pas comme vous l'aviez espéré, ce qui occasionnera un genre de barrière ou arrêt de travail pour vous en cette journée de lundi.

Amour

Pour vous, ce sont des rêves qui domineront en cette soirée, mais vous serez surtout préoccupés par votre travail ou votre patron. Laissez vos soucis à l'ouvrage et prenez le temps de relaxer dans les bras de l'être qui vous aime.

POISSONS

Affaires

Votre secteur de travail peut éprouver quelques contrariétés à cause d'une personne venant de l'extérieur de la ville, en regard avec un contrat qui aura pour effet de retarder les procédures énoncées auparavant.

Amour

Vous rêvez de trouver l'âme soeur, mais pour vous, l'amour véritable est un problème car vous confondez amour et amitié. On s'attache à vous assez facilement et c'est là votre difficulté à savoir ou est votre vrai sentiment...

MOTS CROISES

problème: no 402

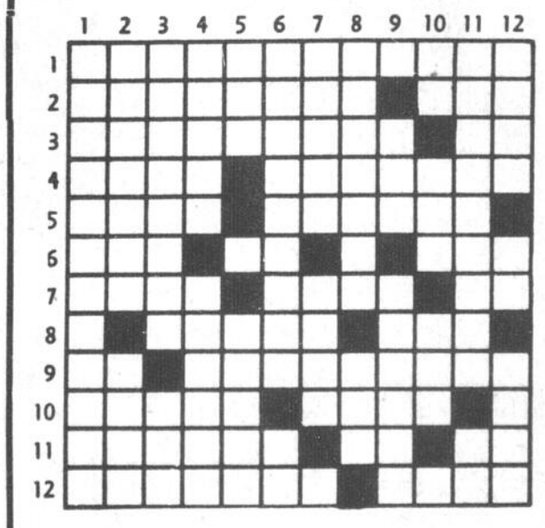

HORIZONTALEMENT

1- Ceux qui cultivent les arbres produisant des fruits à pépins.
2- Rendre assimilable. --Roue à gorge.
3- Action de revenir en arrière.-- Note.
4- Mouvement circulaire.-- Pourvus d'un crochet.
5- Petite rivière de Bretagne . -- Personne la plus en vue d'un parti politique.
6- Cap d'Espagne . -- Silicium.-- Ancienne monnaie d'argent
7- Volcan de Sicile .-- Détail d'un compte à acquitter.-- Préfixe.
8- Paysages . -- Amie (abrév.).
9- Pronom personnel. --Rompre, annuler.
10- Réduire en menus morceaux. -- Organe de vol, chez les oiseaux.
11- Religieuses.-- Laize.-- En les.
12- Bourdonnera . -- Groupe de sporanges, chez les fougères.

VERTICALEMENT

1- Avec compétence.
2- Solution huileuse d'essences végétales.-- Emotion.
3- Barbouillons de noir des estampes.-- Rivière alpestre d'Europe centrale.
4- Qui est de l'Ibérie. --Secondent, assistent.
5- Ile du Dodécanèse, dans la mer Egée. --Fatiguée, amaigrie.
6- Religieuses .-- Strontium.
7- Rivière d'Allemagne occidentale.-- Montagne de Thessalie.
8- Instrument en forme de poinçon propre à faire des ponctions. --Langue parlée au nord d'une ligne Poitiers-Grenoble.
9- Habitation des oiseaux. -- Personnes qui cherchent a en égaler d'autres.
10- Patrie d'Abraham.-- Venue au monde.-- Poisson rouge.
11- Rendre grâce à . -- Infinitif.
12- Connais .-- Unité.-- Crochet double.

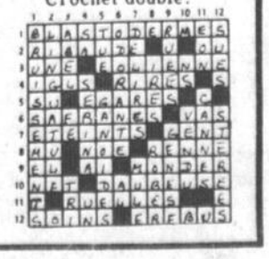

DECES

MME ARIANE GAGNON

A Bagotville, le 20 février 1975, à l'âge de 82 ans et 4 mois, est décédée **Mme Ariane Gagnon,** épouse de M. Arthur Gilbert. Elle demeurait au 5124, boul. Talbot, Laterrière.

Les funérailles auront lieu lundi, à 10 hres. Départ: Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, Chicoutimi, à 9.30 hres, pour l'église Laterrière, et de là au cimetière paroissial. Elle était la mère de: Mme Paul-Emile Brassard (Jeannette), M. Georges (Madeleine Boily), M. René (Desneiges Brassard), M. Paul (Lucienne Claveau), Mme Donat Tremblay (Rose), M. Fernand (Thérèse Boily), belle-mère de Mme Henri Gilbert (Emile).

Direction: Aubin & Fils Enr.

— — —

M. JEAN-MARIE LANTEIGNE

A Timmins, Ontario, le 18 février 1975, à l'âge de 22 ans et 10 mois, est décédé **M. Jean-Marie Lanteigne,** fils de M. Eugène Lanteigne et de feue Dame Georgette Thibeault. Il demeurait chez M. Gaston Boutin, 724, Route Rurale no 2, Delisle.

Les funérailles auront lieu samedi à 11 hres. Départ: Funérarium Coop., 486, du Pont nord, Alma, à 10.30 hres pour l'église Sainte-Marie d'Isle-Maligne et de là au cimetière paroissial.

Direction: Coopérative Funéraire Lac-Saint-Jean.

— — —

MME ALICE BERGERON

A Chicoutimi, le 19 février 1975, à l'âge de 79 ans et 3 mois, est décédée **Mme Alice Bergeron,** épouse de M. Napoléon Ménard. Elle demeurait au 75, rue Renald, Chicoutimi.

Les funérailles auront lieu samedi à 3 hres. Départ: Aubin & Fils Enr., avenue Montcalm, Chicoutimi, à 2.30 hres, pour l'église St-Joachim et de là au cimetière Sacré-Coeur. Elle était la mère de: Mme Victor Morissette (Marie-Paule), Mme Gérard Tremblay (Rose-Alice), Mme Gérard Dumais (Jacqueline), Mme Lucette Tremblay, M. Paul (Lucille Vachon), Mme Jean-Marie Tremblay (Colette), M. Raymond (Gladys Cleary).

Direction: Aubin & Fils Enr.

— — —

MME JEANNE-D'ARC SIMARD

A Chicoutimi-Nord, le 19 février 1975, à l'âge de 67 ans, est décédée **Mme Jeanne-d'Arc Simard,** épouse de M. Maurice Ruelland. Elle demeurait rue Laniel, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu lundi, à 11 hres. Départ: Gravel & Fils Ltée, 304, Racine est, Chicoutimi, à 10.30 hres, pour l'église St-Luc et de là au cimetière paroissial.

Direction: Gravel & Fils Ltée.

— — —

Mlle Lucie Beriau, 20 ans, 1067, ave du Longsault, Ste-Foy.

— — —

M. Cléophas Bilodeau, 74 ans, 365, rue Dubuc, ville Duberger.

— — —

M. Paul Boulanger, 73 ans, 1134, St-Vallier est, Québec.

— — —

Mme Irène Marquis-Chamberland, 65 ans et 1 mois, 73C, St-Théophile, Courville.

— — —

M. Lucien Couture, 54 ans, 146, rue St-Olivier.

— — —

M. Renald Dion, 26 ans, 2103, boul Père-Lelièvre, Duberger.

— — —

M. Gaston Dion, 2825, Concord, Québec.

— — —

Mlle Madeleine Lacroix, 58 ans et 11 mois, 2660, rue Bardy, Québec.

— — —

Mme Germaine Martin-Lemelin, 837, avenue Delage, Ste-Foy.

— — —

M. Laval Marceau, 69 ans, 14, rue Mgr Miville, Lévis.

— — —

M. Louis-Philippe Ouellet, 84 ans et 9 mois, au Foyer Notre-Dame-de-Lourdes.

— — —

M. Gérard Pelletier, 63 ans, Québec.

Les Khmers rouges laissent le chef-lieu de Mong Russei après s'être emparé du riz

PHNOM PENH (AP) — Les forces gouvernementales khmères ont repris le chef-lieu de district de Mong Russei dans la région rizicole de Battambang, déclarait-on jeudi de source militaire.

Les Khmers rouges avaient occupé la ville lundi et s'étaient emparés de 2,000 tonnes de riz. Elle a été reprise mercredi soir après deux jours de combat, ajoutait-on de même source.

Sur l'aéroport de Pochentong, à Phnom Penh, neuf roquettes sont tombées pendant qu'un DC-8 américain déchargeait des fournitures militaires pour l'armée cambodgienne. Trois personnes ont été tuées. Il y a six blessés.

Le Mékong reste bloqué par les insurgés, une opération de dégagement ayant été provisoirement abandonnée. Les observateurs militaires estiment que si le fleuve n'est pas rouvert, la capitale pourrait se trouver dans une "situation critique".

Les Khmers rouges ont annoncé jeudi par Radio-Hanoi que leurs forces ont coulé ou endommagé 16 navires gouvernementaux sur le Mékong vendredi dernier. Il s'agissait d'un convoi de ravitaillement. Les républicains auraient eu plus de 200 tués ou blessés.

Le pont aérien

Pendant ce temps, le pont aérien américain utilisant des avions civils transporte des approvisionnements militaires au Cambodge à un rythme décuplé par rapport à il y a quatre mois, déclarait-on jeudi de source militaire à Bangkok.

Les avions-cargos C-130 Hercules et les DC-8 ont transporté en moyenne cette semaine 700 tonnes par jour en provenance de Thaïlande. Il s'agit surtout de munitions, et le tonnage va augmenter d'ici la fin de la semaine.

La plupart des cargaisons sont débarquées à Phnom Penh, mais certaines sont parachutées au-dessus d'autres régions du Cambodge. On dément de source militaire que des C-130 aient essuyé des tirs au sol.

La compagnie privée américaine Bird Air, qui assure ces transports, a engagé de nouveaux équipages qui entreront en service d'ici deux semaines. Environ la moitié des équipages ont été recrutés dans la "réserve active" de l'armée de l'air américaine. Un porte-parole militaire américain a précisé que ces réservistes se sont vu accorder un congé de six mois par leurs unités pour participer au pont aérien. Mais leurs heures de vol au service de Bird Air ne seront pas comptées dans l'armée.

Un résistant chilien

SANTIAGO — Cet homme va mourir dans quelques secondes des balles de la police militaire chilienne. Il a été surpris, hier, en compagnie de trois autres opposants à la junte et a préféré résister sur place les armes à la main, plutôt que de se rendre. (PC Téléphoto)

Nouvelle conception du problème chypriote

ZURICH (Reuter) — M. Kurt Waldheim revient de sa tournée en Méditerranée avec des idées nouvelles sur la manière d'aborder le problème chypriote.

Aux journalistes qui l'attendaient à la sortie d'un entretien de 75 minutes avec le chah d'Iran, à Zurich, le secrétaire général des Nations-Unies a exprimé l'espoir que "cette nouvelle approche du processus de négociation" permettra de dénouer l'impasse actuelle et de permettre que la situation à Chypre évolue rapidement.

Sans s'attarder sur ces remarques, M. Waldheim a toutefois indiqué qu'il informera le Conseil de sécurité des résultats des entretients qu'il a eus avec les dirigeants grecs et turcs. Le secrétaire général, qui était arrivé d'Athènes et regagnait New York, fera son rapport en fin d'après-midi devant les 15 membres du Conseil de sécurité.

Tout règlement du problème chypriote repose sur les résolutions actuelles des Nations-Unies, qui demandent que Chypre reste un état indépendant et souverain et reconnaissent dans le gouvernement de l'archevêque Makarios la seule administration légitime de l'île, a réaffirmé M. Waldheim.

Le secrétaire général de l'ONU a refusé de répondre à un journaliste qui lui demandait si un règlement du problème chypriote devait reconnaître le fait que les Chypriotes turcs ont créé un état séparé dans le secteur nord de l'île.

Evoquant son entretien avec le chah, M. Waldheim a déclaré qu'il s'était déroulé de manière amicale et constructive. Ont été abordées la question de l'énergie, celle de l'aide au développement du Tiers-monde, la situation à Chypre et le problème du Proche-Orient.

Ménagères et étudiants espagnols manifestent

MADRID (AP) — Répondant à des appels des organisations de gauche, les ménagères ont boycotté les marchés madrilènes, jeudi, mais les ordres de grève dans le bâtiment, les banques et les assurances n'ont pas été suivis.

La police a tiré en l'air pour disperser des manifestants qui essayaient d'empêcher la circulation près du ministère des Armées et a joué du gourdin contre des étudiants de l'Université et des lycéens en plusieurs endroits de la ville.

Particulièrement importantes, les forces de police sont parvenues à étouffer toutes les manifestations dès leur début. Une quarantaine de manifestants ont été arrêtés.

La police des émeutes, armée, gardait les 70 marchés de la capitale que les ménagères ont boudé. Il est vrai qu'elles les avaient dévalisés la veille. Les banques du centre, les ministères, la poste centrale et la principale artère madrilène étaient également sous forte surveillance.

L'appui au boycottage des marchés et les ordres de grève avaient été lancés par des organisations de gauche pour protester contre l'inflation et le manque de libertés politiques. Ils constituaient une sorte de répétition en vue d'une grève générale que les mouvements de gauche espèrent pouvoir organiser dans le courant de cette année, bien que les grèves soient interdites en Espagne depuis la fin de la Guerre civile.

La plupart des étals des marchés de la capitale et surtout dans les faubourgs ouvriers, n'ont eu de clients. Les porte-parole du gouvernement ont estimé que les ménagères ont évité de s'y rendre davantage par crainte de violences que pour répondre à l'appel qui leur avait été lancé. Mais il était évident que des milliers de ménagères, que préoccupe de plus en plus l'inflation (qui a atteint l'an dernier 25 pour cent selon des statistiques bancaires) étaient d'accord pour ce boycottage, quels qu'en aient été les mobiles politiques.

Les étudiants

Les étudiants ont protesté contre la fermeture de l'Université de Valladolid décidée, selon le gouvernement, en raison des influences subversives qui règnent sur son campus.

Les appels à des grèves de sympathie à Vigo, Pampelune, et Bilbao n'ont guère eu plus de succès qu'à Madrid. Pour les trois provinces basques, on n'a compté que 1,200 absences sur une main-d'oeuvre de 300,000 personnes.

A Madrid, la police montée a isolé le campus pour y empêcher toute circulation de véhicules et elle a chassé les étudiants qui manifestaient à coups de bâtons. Deux tiers des 85,000 étudiants n'ont pas assisté aux cours.

Des manifestants ont été roués de coups devant les Cortes. La plus importante manifestation, qui groupait seulement 300 personnes environ, a eu lieu sur la plaza Colon, près du ministère de la Justice, à quelques centaines de mètres seulement du bureau du premier ministre, M. Carlos Arias Navarro, qui présidait alors la réunion hebdomadaire du gouvernement.

Il y a deux semaines, le gouvernement avait annoncé qu'il ferait face par la force "au défi de la subversion".

Sears

Spéciaux éclairs DU SAMEDI

Sears

Spéciaux une heure seulement, 9h. à 10h. A.M. Quantités limitées ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

BIENVENUE A NOTRE RESTAURANT

JOYEUX CARNAVAL 1875 A TOUS

SCIES SAUTEUSES
Rég.: $69.98 — SPECIAL: 49.98
RABAIS DE 30% sur scies sauteuses. 1/3 HP. 2 vitesses.
SEARS — Quincaillerie — (Rayon 9)

SCIES CIRCULAIRES
Rég.: $64.98 — SPECIAL: 44.98
RABAIS DE 30% sur scies circulaires de 7". "Craftsman" 1 2/3 HP. Roulement, coussinet à billes.
SEARS — Quincaillerie — (Rayon 9)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE — PAS DE TELE-SHOPING

Paletots de toilette — Valeur: $95. à $300.
50% de RABAIS SPECIAL: 47.50 à $150
Liquidation de manteaux d'hiver. Modèles avec ou sans collet de fourrure. Tissus, suède, dans le groupe. Grs: 36 à 46.
SEARS — Vêtements pour Hommes — (Rayon 45)

BLOUSES
Blouses. 50% polyester et 50% coton. Fleuries. Couleurs assorties. Grs: S.M.L.
Rég.: $12.00 — SPECIAL: 8.99
SEARS — Boutique Junior — (Rayon 19)

PANTALONS
80% acrylique et 20% polyester. Coul.: ass. A carreaux. Grs: 10 à 18.
Rég.: $17.00 et $18.00 — SPECIAL: 10.99
SEARS — Boutique Sport Dame — (Rayon 7)

GILETS
Lot de gilets à manches courtes. Laver et sécher à la machine. Choix de couleurs. M.L. XL.
PRIX: 3.99
SEARS — Accessoires pour Hommes — (Rayon 33)

GILETS
Gilets à col roulé ou Cardigan de très belle qualité. 100% acrylique. Laver et sécher à la machine. Coul.: beige. Grs: M.L.XL.
PRIX: 6.99
SEARS — Accessoires pour Hommes — (Rayon 33)

LAMPES DE TABLE
Magnifiques choix de lampes de table. Modernes.
Valeur: $37.98 à $72.99 — SPECIAL: $25
SEARS — Luminaires — (Rayon 34)

LAMPES SUSPENDUES
Lampes de modèle suspendu. Mauve seulement.
Valeur: $24.98 — SPECIAL: 9.77
SEARS — Luminaires — (Rayon 34)

CHANDAILS
Chandails avec écussons de la Ligue canadienne de football. Coul.: noir, marine. Grs: P.M.G. TG.
Rég.: $7.99 — SPECIAL: $4
SEARS — Vêtements pour Garçons — (Rayon 40)

TUQUES
Tuques avec écusson des Nordiques. Coul.: bleu-pâle.
PRIX: .99
SEARS — Vêtements pour Garçons — (Rayon 40)

SERVIETTES
Ratine de coton. Lilas et blanc. Gr.: 19 x 40.
Rég.: $2.99 — SPECIAL: 1.59
SEARS — Literie — (Rayon 96)

LINGES DE TABLE
Coton quadrillé. App.: 14 x 15.
8/1.49
SEARS — Literie — (Rayon 96)

FILMS
Films Super 8.
Rég.: $4.49 — SPECIAL: 3.49
SEARS — Caméras & Accessoires — (Rayon 39)

BOITES DE CHOCOLATS
Boite de 5 livres. Variétés de rosettes et de Will-O-Crisp.
Rég.: $6.99 — SPECIAL: 3.99
SEARS — Confiserie — (Rayon 87C)

TABOURETS
En acier tubulaire chromé. Siège en mousse. Recouvert de vinyle renforcé. Coul.: noir, vert, orange, 29" de haut environ.
Rég.: $13.99 — SPECIAL: 8.49
SEARS — Articles Ménagers — (Rayon 11)

CABLES
Câbles de démarrage. 8' en cuivre. Isolement souple.
Rég.: $5.19 — SPECIAL: 2.99
SEARS — Centre de l'Auto — (Rayon 28)

Service de vaisselle
Service de vaisselle "Renaissance", 40 pièces.
SPECIAL: 18.97
SEARS — Miroirs et Cadeaux — (Rayon 21)

THEIERES
En porcelaine Anglaise. A motifs variés.
Rég.: $5.98 — SPECIAL: 3.49
SEARS — Miroirs et Cadeaux — (Rayon 21)

COUVRE-LITS
Lot de couvre-lits. Légères imperfections. Coton cordé. Lavables. Choix de couleur. Simple ou double.
SPECIAL: 6.99
SEARS — Rideaux et Tentures — (Rayon 24)

JERSEY
Jersey uni et imprimé. Largeur 45". 100% polyester. Lavable. Motifs géométriques et floraux. Idéal pour robes longues, bourses, tenues d'après-midi etc.
SPECIAL: 2.99 la vg.
SEARS — Tissus à la verge — (Rayon 36)

PHENTEX
Liquidation de Phentex 6 brins. Balles de 3.52 onces. Choix de toutes les couleurs, sauf le brun. Idéal pour les tapis et pour différents travaux d'artisanat.
Rég.: $0.89 — SPECIAL: .69
SEARS — Articles de coutures — (Rayon 25)

BRASSIERES-BIKINIS
Sous-vêtements assortis en douce dentelle. Coul.: ass.
SEARS — Boutique Intime — (Rayon 18) Bikini: 1.79
SEARS — Boutique Intime — (Rayon 18) Brassière: 1.99

Brassières et bikinis
Lot de brassières et bikinis. Couleurs assorties.
Brassières 1.99 Bikinis 1.29
SEARS — Boutique Intime — (Rayon 18)

ALGEMARINS
Détendez-vous avec Algemarin. Le merveilleux bain mousse bleu.
PRIX 3.49
SEARS — Cosmétiques — (Rayon 8)

COSMETIQUES
Assortiments de rouge à lèvres, parfum, savon, dans des marques connues, telles que: Love, Revlon, Yardley, Anne Marie, Coty et Fabergé.
Prix Carnavalesque .79
SEARS — Cosmétiques — (Rayon 8)

CARTOUCHES D'ENREGISTREMENTS
SEARS — Disques et Cassettes (Rayon 58)
40 MINUTES Prix rég.: $2.59 SPECIAL: 1.99
80 MINUTES Prix rég.: $3.49 SPECIAL: 2.99

Aussi une foule d'autres spéciaux vendus à rabais par tout le magasin.